

**Paroisse Sainte Trinité
38100 Grenoble**

Diocèse de Grenoble-Vienne

**LA MUSIQUE
DANS LA
CELEBRATION
LITURGIQUE**

A l'usage des animateurs

Ce document a été établi pour la formation d'animateur avec la Chorale St Christophe d'Eybens en 2005 et 2007
(Complété en Septembre 2010, nov 2012, déc. 2017)

Un autre livret « **Bien préparer la messe** », à l'usage des équipes de préparation de la célébration, complète cet ouvrage.

© Gérard Berthaud 2010-2012-2017

Voici un fascicule qui sera utile pour la célébration eucharistique dans nos paroisses.

Gérard Berthaud a fait un beau travail qui mérite d'être connu et diffusé dans les paroisses pour donner des points de repère aux équipes liturgiques.

Je ne serai trop encourager à la formation en liturgie, qui est la « source et le sommet de la vie de l'Eglise »

(cf. Vatican II, « Sacrosanctum Concilium », 10).

L'art de célébrer est la source et le sommet de l'art de vivre en chrétien au cœur du monde.

+ G. de Kerimel

- † **Guy de Kerimel**
Evêque de Grenoble - Vienne

15 Septembre 2010

Chanter ! Quelle belle action. En tout temps l'être humain a voulu s'exprimer et faire résonner sa voix, se faire entendre seul puis en groupe. Il a voulu faire ressentir par la musique une expression, un sentiment, la joie, la douleur. Des sons qui peuvent ravir l'auditeur jusqu'au fond de son âme.

Alors le désir d'entraîner les autres se fait sentir. Et quoi de plus beau que de guider un groupe, une assemblée. Car nos assemblées sont priantes et chantantes et le chant doit y tenir une place privilégiée. Il trouve sa place sous des formes différentes, soulignant un temps particulier, une action ou chacun peut s'exprimer, mettre en valeur le texte que l'on souhaite intérioriser. La Parole de Dieu est au cœur de nos célébrations.

L'enjeu : une certaine vision de l'Eglise. *Un lien fraternel, humain et spirituel, mais aussi technique, est nécessaire à l'harmonisation du rite. C'est au sein d'une véritable équipe liturgique que se construit la visibilité de l'Eglise. La formation est essentielle mais elle ne fait pas tout. Sans cesse il faut se dire que le centre de la célébration c'est le Christ, cœur de la vie des hommes. Si l'assemblée le perçoit, c'est le Christ qui est annoncé. Chacun alors a rempli sa vocation...et la liturgie devient un signe du Royaume.* (Michel Desplanches Avr: 2001)

Gérard Berthaud

Sommaire

Introduction.....	9
1 50 ans de travaux liturgiques.....	11
1.1 Au tournant du siècle.....	11
1.2 La réforme liturgique	11
1.3 L'avenir	12
2 40 ans après... la liturgie	14
3 Une instruction récente sur la célébration de l'Eucharistie.....	15
4 Redemptiois Sacramentum : La liturgie de l'Eucharistie.....	18
5 Recevoir encore tous les fruits de "Sacrosanctum Concilium"	22
5.1 Quelques apports éminents	22
5.1.1 La liturgie présence du Christ et épiphanie de l'Église	22
5.1.2 La participation active	22
5.1.3 Les fruits de "Sacrosanctum Concilium"	22
5.1.4 Place de la Parole de Dieu	23
5.1.5 Réintroduction de l'importance de la venue du Seigneur dans la gloire	23
5.1.6 La communion des fidèles.....	23
5.1.7 Revalorisation de l'Office divin	23
5.1.8 Autres apports.....	23
5.2 Points d'attention pour les communautés ecclésiales.	24
5.3 Conclusion.....	24
6 La liturgie.....	25
6.1 Qu'est ce que la liturgie.....	25
6.1.1 Au cœur de la liturgie, le mystère Pascal.....	25
6.1.2 Conséquences sur le renouveau de la liturgie.	26
6.1.2.1 La place essentielle de la parole de Dieu.....	26
6.1.2.2 L'assemblée.....	26
6.1.2.3 La liturgie, source et sommet de la vie chrétienne.....	26
6.1.2.4 La liturgie, participation active au mystère pascal.....	27
6.1.3 En guise de conclusion.....	27
7 Place de la musique dans les cérémonies liturgiques.....	29
7.1 Il y a cent ans.....	29
7.2 Le chant dans la liturgie.....	29
7.3 Quelques critères pour le choix d'un chant liturgique.....	30
8 Qui chante les rites de la messe.....	32
9 La musique, Parole de Dieu prononcée par des voix humaines	35
10 Musique et ritualité.....	38
10.1 Quelques notions de base.....	38
10.2 Quelques repères.....	38
10.3 Les différents temps de la célébration.....	39
10.3.1 L'ouverture de la célébration	39
10.3.1.1 La procession d'ouverture	39
10.3.1.2 La prière pénitentielle	40
10.3.1.3 Le kyrie eleison.....	40
10.3.1.4 Le Gloria	40
10.3.1.5 La prière d'ouverture.....	41
10.3.2 La liturgie de la parole.....	41
10.3.2.1 Les lectures bibliques.....	41
10.3.2.2 Le psaume responsorial.....	42

10.3.2.3	La procession de l'évangile	42
10.3.2.4	L'homélie	43
10.3.2.5	La profession de foi.....	43
10.3.2.6	La prière universelle.....	45
10.3.3	La liturgie eucharistique	45
10.3.3.1	L'offertoire.....	45
10.3.3.2	La préparation des dons.....	45
10.3.3.3	La procession des dons.....	46
10.3.3.4	La prière sur les offrandes	46
10.3.3.5	La prière eucharistique.....	46
10.3.4	Les rites de communion	47
10.3.4.1	Le Notre Père.....	48
10.3.4.2	L'oraison dominicale	48
10.3.4.3	Geste de paix et fraction du pain.....	48
10.3.4.4	La communion.....	49
10.3.5	Rite de conclusion - envoi.....	49
10.4	Pourquoi chanter ?.....	50
10.4.1	Beauté de la liturgie :	50
10.4.2	Unité de l'assemblée.....	50
11	Autres manières de célébrer le dimanche.....	51
11.1	Qu'est-ce qui caractérise la conception chrétienne du dimanche ?.....	51
11.2	Participe-t-on vraiment en suivant la messe à la télévision ?	51
11.3	Comment les personnes incapables de venir à la messe peuvent-elles recevoir la communion?.....	51
12	L'animateur.....	52
12.1	Son rôle.....	52
12.1.1	La préparation de la célébration	53
12.1.2	Quelques critères pour le choix d'un chant liturgique	53
12.1.3	La direction des chants	54
12.1.4	Le départ des chants	56
12.1.5	Le geste d'arrivée	59
12.1.6	L'animateur de chant et son micro	60
12.2	Quelques remarques sur les mises en œuvres.....	61
12.2.1	L'entrée.....	62
12.2.2	Après le psaume	63
12.2.3	Le déplacement du lectionnaire pour l'Évangile	63
12.2.4	L'attaque de l'Alléluia et du verset.....	64
12.2.5	Après l'homélie.....	64
12.2.6	La Profession de Foi	64
12.2.7	La Prière Universelle	64
12.2.8	Le temps de l'offertoire et de la quête	64
12.2.9	Le Sanctus.....	65
12.2.10	L'Anamnèse.....	65
12.2.11	La Doxologie.....	65
12.2.12	Le tuilage Notre Père/La paix/La Fraction.....	65
12.2.13	La communion	66
12.2.14	Le temps après la communion.....	66
12.2.15	L'envoi	66
13	Note pastorale sur le chant et la musique.....	67
13.1	La schola et l'assemblée	67
13.2	La langue du chant liturgique et le grégorien	68
13.3	La messe chantée.....	68
13.4	La messe lue avec chants	69
13.5	Quels instruments	69
13.6	L'orgue.....	70
13.7	Le silence.....	71
14	Qui sont les acteurs de la liturgie?.....	72
15	Qu'est ce qu'un organiste ?	73
16	La chorale	76
16.1	La chorale : oui ou non	77
16.2	L'expression de la chorale	77
16.3	Un nécessaire dialogue	78
16.4	La place de la chorale	78

16.5	La polyphonie.....	78
16.6	La formation.....	79
17	Technique vocale	80
17.1	La voix.....	80
17.1.1	Tout le monde peut-il devenir chanteur ?.....	80
17.1.2	Bienfaits pour la santé : vertus médicales	80
17.1.3	La voix que l'on entend et celle que les autres entendent	80
17.1.4	A quel âge peut-on commencer le travail vocal ?.....	81
17.1.5	Le travail : maître mot de l'enseignement vocal.....	81
17.1.6	Quelques conseils pour optimiser votre travail :.....	81
17.1.7	Apprenez à vous détendre	82
17.1.8	Déterminer sa tessiture : les différents registres	82
17.1.9	L'étendue vocale de Monsieur Tout-le-monde.....	82
17.1.10	Classification des voix	82
17.1.11	Soyez conscient de la souplesse de votre voix	83
17.1.12	La voix de poitrine.....	83
17.1.13	La voix de tête.....	83
17.1.14	La voix mixte ou mixée	83
17.1.15	Une autre manière de voir.....	83
17.2	Comprendre la respiration abdominale	84
17.2.1	Respirez le plus naturellement possible	84
17.2.2	Ne gaspillez pas votre air	84
17.2.3	Le mécanisme respiratoire en détail	84
17.2.4	Les muscles abdominaux ne font pas tout.....	85
17.2.5	Faites vos exercices respiratoires tous les jours.....	85
17.2.6	Quelques exercices pour bien débiter	85
17.3	Comment bien choisir votre professeur de chant.....	86
17.3.1	Avant tout, faites un premier essai	86
17.3.2	Le bon professeur doit respecter vos demandes	86
17.3.3	Le bon professeur doit s'y connaître à fond	86
17.3.4	Le bon professeur a déjà chanté dans sa vie.....	87
17.3.5	Apprenez à désapprendre	87
17.3.6	Ne soyez pas trop impatients.....	87
17.3.7	N'acceptez pas de passer pour la victime de service	87
18	Bibliographie	88

Introduction

Le groupe choral de la Paroisse Sainte Trinité a souhaité approfondir cette action où la musique met en valeur le texte, pour nous imprégner de son message, celui de la Parole de Dieu. Mais aussi, il a voulu apporter aux célébrations ordinaires un soutien à la prière des fidèles, aux célébrations des grandes fêtes une amplification des sentiments de l'assemblée, (la joie de Pâques, la tendresse de Noël, l'engagement de la Pentecôte...) une aide pour l'apprentissage de nouveaux chants par la communauté.

Ce recueil, dont l'élaboration débute en 2005, est destiné à la formation technique de l'animateur de chant. Il s'est vu enrichi par une réflexion sur la *Célébration Eucharistique*, et se veut le fruit de cette recherche à partir de documents officiels, au travers de nombreuses publications en la matière, notes ou brèves, publiées par des musiciens confirmés, et théologiens, avec le besoin du ressourcement de notre foi et du respect de la liturgie. Un deuxième livret « **Bien préparer la messe** », à l'usage des équipes de préparation de la célébration, complète cet ouvrage

Après une série d'articles qui rappelle le cheminement de la musique dans nos célébrations, le rappel des textes officiels, le chapitre concernant la mission de l'animateur de chant détaille les différentes phases de la liturgie et, ainsi, son implication tout au long de la célébration.

Pour compléter sa formation, l'animateur trouvera avec intérêt un chapitre consacré à la voix, cet instrument délicat qu'il faudra travailler tout comme n'importe quel instrument de musique.

G.Berthaud

Rappeler que le fait de parler simplement de liturgie, ne fait en aucun cas de celui qui en parle, un affreux « tradi » au service d'une cause réactionnaire, et/ou envoyé par le Vatican pour remettre de l'ordre !

Parler de liturgie, c'est un peu comme parler de la Chartreuse verte. Il y a beaucoup d'arômes, et elle est forte. Elle surprend, choque parfois, mais jamais ne laisse indifférent. Je souhaiterais que vous vous souveniez de ce temps comme celui d'une Chartreuse verte, qui avec ses 130 plantes, doit bien en contenir une qui va soigner une maladie que l'on a ou qu'on pourrait avoir aujourd'hui ou plus tard ! Comme une phytothérapie sacrée !

Il convient de redire ça et là quelques évidences que tout le monde connaît.

La première sera qu'on ne fait pas Eglise tout seul et que le chant a pour mission de nous unir (nous les musiciens avec le célébrant et aussi l'assemblée) pour former un seul corps et une seule voix.

(Dominique JOUBERT Oct. 2007)

1 50 ans de travaux liturgiques

L'Institut Supérieur de Liturgie fête ses 50 ans. (1956) À l'occasion d'un colloque et en présence du Cardinal Arinze, préfet de la congrégation pour le culte divin, Mgr Vingt Trois, archevêque de Paris revient sur les enjeux de 50 ans de travaux universitaires autour de la liturgie
Mgr Vingt-Trois (26/10/2006)

Éminence, Excellences, Monsieur le Recteur, mes Pères, Mesdames et Messieurs,

C'est un honneur et une joie pour l'archevêque de Paris, Chancelier de l'Institut Catholique, d'ouvrir ce colloque universitaire à l'occasion du cinquantième anniversaire de l'Institut Supérieur de Liturgie. Cette joie et cet honneur sont encore amplifiés, Éminence, par le privilège que vous nous accordez de votre présence. Votre participation active manifeste l'intérêt de la Congrégation pour le Culte Divin et la discipline des Sacrements dont vous êtes le Préfet non seulement pour les travaux de ce colloque mais surtout pour l'œuvre accomplie au cours des cinquante dernières années par l'Institut de Liturgie.

1.1 Au tournant du siècle

La fondation de cet Institut doit être replacée dans le cadre plus large du vaste ensemble de travaux et de recherches sur la liturgie qui a marqué le vingtième siècle et que l'on a parfois justement désigné sous le titre générique de « Mouvement liturgique ».

Parallèlement aux études profanes sur les rites et les mythes, la fin du XIX^e siècle et la première moitié du vingtième ont été marquées par un important investissement de travaux historiques et théologiques sur l'intelligence de la liturgie latine. D'autres, plus compétents que moi, évoqueront sans doute les grandes figures de ce mouvement particulièrement fécond en Allemagne et en France.

Largement soutenus et encouragés par Pie XI et Pie XII, ces travaux ont amené, bien avant le Concile Vatican II, un certain nombre de réformes visant à mieux manifester le sens de l'acte liturgique et à en faciliter l'accès aux fidèles. Qu'il me soit simplement permis d'évoquer la réforme de la Semaine Sainte, la proclamation des lectures liturgiques en langues vernaculaires et la faculté de célébrer l'Eucharistie le soir, pour ne parler que des changements les plus perceptibles à l'ensemble des fidèles. Il faut aussi citer la décision du Pape saint Pie X d'appeler les fidèles à la communion fréquente et de fixer l'âge de la première communion à l'âge de raison comme un des facteurs décisifs de la transformation du rapport à la liturgie.

Les études menées ont aussi permis de mieux connaître, du moins pour ceux qui veulent s'y référer, les mutations successives des rituels liturgiques et leurs conditionnements historiques. Du point de vue théologique, elles ont conduit à affiner le sens de la fidélité à une tradition vivante dans une lente évolution, qui n'est pas simple répétition mécanique d'un rituel choisi à une période particulière. Ainsi, la profonde réforme liturgique de saint Pie V, en application du Concile de Trente, a pu être comprise comme une des étapes de cette longue évolution, ni la première, ni la dernière. La fidélité à l'institution originelle a pu s'approfondir en intégrant la perception vivante de la tradition ecclésiale. L'Église, en son magistère, a la charge de garantir cette fidélité.

Après les premières réformes décrétées par le Pape Pie XII, il devint clair que l'approfondissement des connaissances historiques et de la réflexion théologique sur la liturgie constituait un domaine fondamental de la recherche universitaire. Ce fut le mérite des pionniers de répondre à cette opportunité en se lançant dans la belle aventure de l'Institut Supérieur de Liturgie. Il faudrait tous les citer. Qu'il soit au moins permis d'en nommer quelques-uns parmi les premiers: Dom Botte o.s.b., le P. Bouyer de l'Oratoire, le P. Gy o.p. et le P. Jounel, parmi bien d'autres.

1.2 La réforme liturgique

Dans le contexte pastoral et universitaire du mouvement liturgique du XX^e siècle, le jeune institut allait trouver un champ de travail particulier avec la réforme liturgique voulue par le concile Vatican II et mise en œuvre avec fidélité et persévérance par Paul VI et Jean-Paul II. Dans les temps que nous vivons, il n'est peut-être pas superflu de rappeler quelques éléments fondamentaux de cette réforme. Je ne doute pas que ce sera fait au long de ce colloque. Pour ma part, ayant vécu la réforme comme séminariste et comme prêtre, je voudrais simplement relever deux aspects qui me semblent aujourd'hui trop largement méconnus.

Le premier aspect est celui de la richesse catéchétique et spirituelle dont bénéficient les fidèles et, à travers eux, toute l'Église. L'élaboration des nouveaux lectionnaires liturgiques, avec la lecture continue des évangiles et des épîtres et l'accès développé aux textes fondamentaux du premier Testament, ouvre à tous la possibilité d'une fréquentation plus large des Écritures, au cœur même de la célébration liturgique. De plus, le Concile n'a pas seulement élargi le champ scripturaire des lectures. Il a aussi défini les modalités d'une prédication qui doit proposer un commentaire actualisé de ces lectures bibliques : « Dans la célébration de la liturgie, la Sainte Écriture a une importance extrême. C'est d'elle que sont tirés les textes qu'on lit et que l'homélie explique, ainsi

que les psaumes que l'on chante ; c'est sous son inspiration et dans son élan que les prières, les oraisons et les hymnes liturgiques ont jailli, et c'est d'elle que les actions et les symboles reçoivent leur signification. Aussi, pour procurer la restauration, le progrès et l'adaptation de la liturgie, il faut promouvoir ce goût savoureux et vivant de la Sainte Ecriture dont témoigne la vénérable tradition des rites aussi bien orientaux qu'occidentaux » (SC 24).

Par-delà telles ou telles dispositions discutables et amendables de la réforme, qui ne voit le bénéfice considérable qui en résulte pour le peuple chrétien ? Les exagérations ou les maladresses qui ont accompagné sa mise en œuvre ne doivent pas dissimuler son enjeu. La question primordiale n'est pas la question de la langue utilisée, mais la question de la légitimité de l'Église à décider des modalités de sa liturgie. Qui peut fixer les lectures autorisées ? Qui peut définir le calendrier liturgique ? Qui arrête les fêtes à célébrer, les saints à honorer, etc... ? Quelle est, à cet égard, la responsabilité des évêques dans leur charge pastorale ? Le deuxième aspect que je voudrais relever est le suivant. La réforme a mis en lumière que la liturgie, l'action sacrée, n'est pas seulement le premier lieu catéchétique, elle est aussi l'instance d'identification de la communauté ecclésiale elle-même, l'expression de la foi commune. Dans l'Église catholique, s'il existe des rites différents également reconnus, c'est pour exprimer liturgiquement, dans la prière habituelle de la communauté, la tradition liturgique, théologique et spirituelle d'une Église particulière. D'une certaine façon, le rite est indissociable d'une Église.

Dans cette perspective, le travail des liturgistes, tel qu'il fut conduit dans cet institut, n'est pas d'abord une spécialité technique pratique qui pourrait être juxtaposée à une réflexion théologique spéculative. Il est un acte organique de la réflexion chrétienne sur les expressions de la foi commune.

Cette dimension centrale de l'acte liturgique pour l'identité de l'Église et de toute communauté en elle peut sans doute expliquer pourquoi le débat liturgique suscite de telles passions. Il touche à la conscience même de l'appartenance à l'Église. C'est pourquoi ce débat a pris chez nous une acuité particulière à laquelle les Français sont spécialement attentifs, et, - oserais-je le dire ?-, les Parisiens parmi les premiers.

Dans notre pays, la réforme liturgique a été appliquée avec une méthode systématique que l'on ne retrouve pas ailleurs. Une des raisons en était qu'elle avait été préparée de longue date par des recherches historiques et théologiques mais aussi par le vaste effort de renouveau pastoral et apostolique de l'après-guerre. Cette approche systématique, à côté des réalisations remarquables qu'elle a permises, a aussi conduit à des mises en œuvre parfois maladroites ou brutales, qui ont pu donner le sentiment d'une rupture de tradition.

Il y a plus grave, en effet, que les tristesses et les blessures que ces comportements ont provoquées. Chez nous, la liturgie a été instrumentalisée dans un débat d'un autre ordre. Sous certaines fantaisies ou certaines dérives liturgiques, on a pu identifier une autocélibration de l'assemblée elle-même substituée à la célébration de l'œuvre de Dieu, voire l'annonce d'un nouveau modèle d'Église. D'autre part, sous couvert de la mobilisation pour la défense d'une forme liturgique, c'est bien à une critique radicale du concile Vatican II que l'on a assisté, voire au rejet pur et simple de certaines de ses déclarations. Le refus des livres liturgiques régulièrement promulgués fut suivi de l'injure publique envers les papes et couronné par des faits de violence comme la prise de force d'une église paroissiale à Paris et une seconde tentative avortée de la part des mêmes auteurs.

Il ne serait pas utile de faire mémoire de ces tristes événements s'ils n'étaient de nature à éclairer le contexte actuel. Aucun des protagonistes de ces combats n'a cru ni dit que le problème était prioritairement et, moins encore, exclusivement liturgique. Il était et il demeure un problème ecclésiologique. Il pose clairement la question du sens de l'unité ecclésiale dans la communion avec le siège de Pierre. Il pose clairement la question de l'autorité d'un concile œcuménique et de ses déclarations votées par l'ensemble du collège épiscopal et promulguées par le premier des évêques, tête du collège.

Si je me permets d'évoquer ces soubassements du débat liturgique, c'est parce qu'ils me semblent constituer un lieu théologique et spirituel de notre expérience d'Église. Si la controverse liturgique a joué aussi fortement ce rôle de paravent pour un autre débat, c'est bien parce que la liturgie est aussi un révélateur de l'expérience de la communion ecclésiale. Elle n'est pas un spectacle dont on pourrait critiquer à loisir le programme et la distribution et corriger les partitions. Elle est l'expression de la foi et de la communion de l'Église. Elle est, en régime chrétien, l'action constitutive de l'Église : « Toute célébration liturgique, en tant qu'œuvre du Christ prêtre et de son Corps qui est l'Église, est l'action sacrée par excellence, dont nulle autre action de l'Église n'égale l'efficacité au même titre et au même degré » (SC7).

1.3 L'avenir

Je me suis un peu étendu sur les convulsions de ces quarante dernières années, d'abord pour saluer la fidélité de l'Institut Supérieur de Liturgie aux orientations doctrinales et pastorales du Magistère. Cette fidélité, -faut-il le rappeler ici -, ne saurait jamais en appeler d'un concile à un autre, d'un Pape à un autre ou d'un évêque à un autre.

Permettez-moi donc d'abord, en mon nom propre, -et je crois pouvoir dire au nom des évêques de France-, d'exprimer ma reconnaissance à tous les collaborateurs de l'Institut Supérieur de Liturgie passés et présents pour les services éminents qu'ils ont rendus à l'Église. Par leurs travaux, la culture liturgique s'est développée, non seulement parmi les spécialistes et les clercs, mais encore, et grâce à eux, dans l'ensemble du peuple chrétien et la qualité liturgique des célébrations a progressé. Permettez-moi aussi de formuler un vœu pour l'avenir : que cet institut poursuive et développe ses travaux.

En conclusion, je voudrais vous partager une espérance : que les efforts permanents de notre Église pour réunir ses enfants en un seul peuple et une seule louange soient couronnés de succès. Depuis la triste année 1988, les Papes successifs n'ont pas cessé de tendre la main à ceux de leurs enfants qui voulaient se faire leurs juges. Sans doute aujourd'hui le fossé s'est-il élargi et les passerelles sont-elles plus difficiles à mettre en place. C'est une raison supplémentaire pour ne pas tarder à le faire de tout notre cœur. Vos évêques continueront à travailler paisiblement et sereinement à la réconciliation nécessaire dans la fidélité au Pape et dans la communion avec lui. Pour ma part, j'ai hérité du Cardinal Lustiger une pratique généreuse et ecclésiale du *Motu Proprio Ecclesia Dei Adflicta*. Je suis heureux que cette pratique ait permis à des chrétiens sincères de rester dans la communion ecclésiale et d'y avoir leur place comme ils sont à leur place dans la pastorale du diocèse. Je pense que la communion progressera plus largement encore si l'on veut bien renoncer aux anathèmes et aux surenchères. Un signe de ce progrès serait sans doute que tous puissent célébrer l'Eucharistie en suivant le même calendrier liturgique et le même lectionnaire. Comme l'unité progresserait si nous entendions tous chaque dimanche la même Parole de Dieu, si nous célébrions ensemble les mêmes fêtes du Seigneur et si nous fêtions ensemble les mêmes saints !

Colloque de l'Institut Supérieur de Liturgie (ISL), 26 octobre 2006

Mgr Vingt-Trois est Archevêque de Paris et chancelier l'Institut Catholique de Paris

2 40 ans après... la liturgie

Quarante ans après la publication de "*Sacrosanctum Concilium*", (1963) le texte du Concile Vatican II sur la liturgie, Mgr Dubost invite à admirer la fécondité du Concile en ce domaine.

+ Mgr Michel Dubost
20/12/2003

Le 4 décembre 1963 a été promulgué le texte (la constitution) du Concile Vatican II sur la liturgie, texte appelé *Sacrosanctum Concilium*. [...] On a beaucoup parlé des difficultés de la mise en application de ce texte, et même des abus que certains se sont autorisés à faire en l'invoquant. J'invite ceux qui sont encore tentés par la dénonciation à se souvenir aussi des abus d'hier et à admirer la fécondité du Concile en ce domaine.

En effet, *Sacrosanctum Concilium* a permis au mouvement de redécouverte de la Parole de Dieu de trouver une expression liturgique : aujourd'hui, en trois ans, nous écoutons les principaux textes de la Bible et en particulier du Nouveau Testament... ce qui n'était pas le cas. Bien plus, les fidèles ont pris l'habitude (toujours à favoriser) de ne plus considérer que la messe ne commence véritablement qu'à l'offertoire.

Sacrosanctum Concilium a fait redécouvrir le sens profond du mot Eucharistie, mot que nous employons couramment aujourd'hui et qui était quasi inemployé avant le Concile : l'Eucharistie est un sacrifice d'action de grâce... elle est entrée, participation à la louange-offrande de soi, du Fils vers le Père : pour comprendre cela, nous avons encore du chemin à parcourir. *Sacrosanctum Concilium* a voulu que tous les fidèles soient amenés à "une participation pleine, consciente et active aux célébrations liturgiques."

Certes, nous avons déjà fait du chemin, mais nous avons encore à faire des progrès dans la compréhension du Concile dans ce domaine... en comprenant, j'allais dire en contemplant, toujours davantage, l'Eglise comme le Corps du Christ où chacun a sa place. Il nous faut aussi penser que l'on ne participe pas seulement par le silence ou par le chant... mais d'abord par l'offrande de soi-même : je suggérerais volontiers que l'on prenne le temps de méditer la quatrième prière eucharistique pour entendre ce que je dis là.

Mgr Michel Dubost est évêque d'Evry - Corbeil-Essonnes
Source : site internet du diocèse d'Evry
<http://catholique-evry.cef.fr/>

3 Une instruction récente sur la célébration de l'Eucharistie

Le vendredi 23 avril 2004, sous le titre *Redemptionis Sacramentum*, a été rendue publique une instruction émanant de la Congrégation pour le Culte Divin et la Discipline des Sacrements en collaboration avec la Congrégation pour la Doctrine de la Foi, et portant sur " certaines choses à observer et à éviter concernant la très sainte Eucharistie " ¹ . Ce document est signé par le Cardinal Arinze et par Mgr Sorrentino, préfet et secrétaire de la Congrégation. Approuvé par le Pape Jean-Paul II le 19 mars 2004, il est daté du 25 mars 2004, solennité de l'Annonciation du Seigneur.

Cette instruction doit être située dans le prolongement de l'Encyclique *Ecclesia de Eucharistia*, publiée un an avant, le jeudi saint 17 avril 2003, dans laquelle le Pape soulignait la place de l'Eucharistie au cœur de la vie de l'Eglise, une affirmation bien mise en évidence par la première phrase de l'Encyclique : " l'Eglise vit de l'Eucharistie " (*Ecclesia de Eucharistia vivit*) ² . A la fin de l'Encyclique, le Saint Père en appelait vigoureusement au respect des normes liturgiques et annonçait la publication d'un " document plus spécifique, avec des rappels d'ordre également juridique, sur ce thème d'une grande importance " ³ .

On ne sera donc pas surpris que le présent document soit de nature essentiellement normative. Comme précédemment pour l'Encyclique *Ecclesia de Eucharistia* ⁴ , c'est avec respect que je reçois ce texte. On peut souligner que certains de ses aspects rejoignent la préoccupation constante des acteurs de la pastorale liturgique en France actuellement. Ceci vaut notamment pour ce qui concerne le rôle des évêques pour veiller à l'adaptation de la liturgie au lieu, au groupe de fidèles et aux circonstances pastorales (n° 21), la promotion de la participation active des fidèles par la mise en œuvre de la liberté d'adaptation opportune aux besoins des participants (n° 39) et l'importance de la formation biblique et liturgique de tous comme remède aux abus et manquements (n° 170). Plus concrètement, le texte souligne aussi l'importance de l'échange de la paix avant la communion, (n° 71-72), de la communion avec des hosties consacrées au cours de la messe à laquelle ils participent (n° 89), de la communion sous les deux espèces pour manifester la plénitude du signe dans le banquet eucharistique (n° 100).

En raison de sa longueur, de sa complexité et de sa nature même, ce texte se prête mal à un résumé. Par ailleurs, comme tout dispositif d'ordre disciplinaire, il pointe les risques d'abus et de dérives au risque de donner une image négative des pratiques actuelles et de surprendre un lecteur non averti qui y chercherait une théologie ou une spiritualité de la célébration eucharistique.

Il est donc essentiel de noter que si l'Encyclique est destinée à nourrir la foi des fidèles, le présent document répond à une autre visée. Par son caractère " prescriptif " et surtout son souci d'obtenir un exact respect des normes liturgiques en vigueur et de combattre les abus, l'Instruction *Redemptionis Sacramentum* peut apparaître comme une série de rappels à l'ordre. En réalité, ce document vise à fournir des repères liturgiques pratiques pour assurer la fidélité à la conception catholique de la célébration de l'Eucharistie telle qu'elle a été exprimée par les livres liturgiques issus de la réforme demandée par le Concile Vatican II et par l'enseignement récent du magistère : c'est parce que l'Eucharistie est un " trésor " de vie ⁵ que l'Eglise attache tant d'importance au respect des règles liturgiques.

Ce document émanant de la Congrégation pour le culte divin a donc pour horizon de rappeler et parfois de préciser des normes déjà connues - notamment celles qui figurent dans la dernière version de la *Présentation Générale du Missel Romain* parue en 2001-2002 revue en 2008 - et qui concernent en premier lieu les acteurs qui interviennent dans la préparation et la célébration. La règle posée au n°19 doit être considérée comme un principe fondamental d'interprétation qu'il convient de ne jamais perdre de vue : " L'Évêque diocésain, premier dispensateur des Mystères de Dieu dans l'Église particulière qui lui est confiée, est l'organisateur, le promoteur et le gardien de toute la vie liturgique " ⁶ .

On peut penser qu'il ne sera pas possible partout et sur tous les points d'en faire une application automatique et immédiate, ce qui risquerait d'ailleurs parfois de provoquer certaines difficultés dans les communautés chrétiennes. Sur ce plan encore, le rôle des évêques et des prêtres comme gardiens des communautés chrétiennes qui leur sont confiées est essentiel.

Le rappel de ces normes traduit un souci d'unité dans une Eglise Catholique confrontée à de multiples contextes et situations. Toutefois, le désir légitime de l'unité des pratiques et de la fidélité aux normes liturgiques en tant qu'elles portent le sens que l'Eglise catholique attache à la célébration de l'Eucharistie, ne peut conduire à

une uniformisation et une réglementation contraire à la requête d'adaptation exprimée par le Concile Vatican II⁷ et à l'esprit de la réforme liturgique approuvée par le Siège Apostolique comme l'indique le n° 39 du document qui rappelle opportunément :

"Pour promouvoir et manifester la participation active des fidèles, le renouveau récent des livres liturgiques a favorisé, (...) dans les rubriques, les parties qui reviennent aux fidèles. De plus, un large espace est laissé à une liberté d'adaptation opportune, qui est fondée sur le principe que chaque célébration doit être adaptée aux besoins des participants, ainsi qu'à leur capacité, leur préparation intérieure et leur génie propre, selon les facultés établies par les normes liturgiques. Dans chaque célébration, il existe d'amples possibilités d'introduire une certaine variété dans le choix des chants, des mélodies, des oraisons et des lectures bibliques, ainsi que dans le cadre de l'homélie, dans la préparation de la prière des fidèles, dans les monitions qui sont parfois prononcées, et dans l'ornementation de l'église en fonction des temps liturgiques ".

De même qu'en matière dogmatique, il existe un principe de " hiérarchie des vérités " exprimé notamment dans le décret du Concile Vatican II sur l'œcuménisme⁸, le n° 171 du texte invite à penser une sorte de hiérarchie de ces normes en faisant, entre les différents abus, une distinction touchant à leur gravité : " Parmi les différents abus, il y a ceux qui constituent objectivement, d'une part, les *graviora delicta*, d'autre part, les matières graves, et d'autres encore qui doivent tout autant être évités et corrigés avec attention ". Il est donc clair que l'on ne peut mettre toutes ces normes sur le même plan⁹.

Enfin, il faut souligner qu'en France aujourd'hui, l'intérêt pour la formation et le souci de la qualité de la vie liturgique sont partagés par les évêques et par les prêtres comme de multiples sessions récentes nous ont permis de le percevoir. Sur ce point, c'est à juste titre que, dans sa présentation de l'Instruction, Mgr Robert Le Gall, évêque de Mende et président de la Commission Episcopale de Liturgie, rappelle le discours adressé récemment par le Pape Jean Paul II aux évêques des Provinces de Montpellier et de Toulouse, lors de leur visite *ad limina* : " (Le Saint Père) exprimait sa confiance à l'égard des prêtres et son merci pour leur générosité, " eux qui accomplissent leur ministère dans des conditions souvent très difficiles, au sein d'une société où ils ne sont pas tellement reconnus " (samedi 24 janvier 2004). " Ce qui compte avant tout pour le prêtre, ajoutait-il, c'est l'édification et la croissance de sa vie spirituelle, fondée sur une relation quotidienne avec le Christ, structurée par la célébration eucharistique, la Liturgie des Heures, la **lectio divina** et l'oraison. C'est ce qui fait l'unité de l'être sacerdotal et du ministère".

A ce merci doivent être associés les diacres et tous ceux qui sont généreusement impliqués dans la pastorale sacramentelle et liturgique, dans les paroisses, les diocèses et les provinces : nous avons tous à nous former dans l'esprit de ce que l'Eglise nous enseigne, pour devenir de vrais formateurs " (7 février 2004)¹⁰.

Dans la continuité avec le Mouvement Liturgique du XXe siècle qui a préparé la réforme de Vatican II et dans lequel le Pape Pie XII a salué " comme un signe des dispositions providentielles de Dieu sur le temps présent, comme un passage du Saint-Esprit dans son Eglise, pour rapprocher davantage les hommes des mystères de la foi et des richesses de la grâce, qui découlent de la participation active des fidèles à la vie liturgique " ¹¹, c'est en effet la formation mais plus encore, un authentique souci de vie spirituelle appuyé sur une célébration de la liturgie fidèle aux prescriptions mais sans pointillisme et raideur excessive, qui constitue le meilleur remède aux abus que vise l'Instruction *Redemptionis Sacramentum*. Et cela pour que la liturgie soit bien le lieu où nous célébrons " pour la gloire de Dieu et le salut du monde".

F. Patrick Prétot, osb

Institut Supérieur de Liturgie

Notes

1 Cf. Texte sur site Internet de la Conférence des évêques de France, <http://www.cef.fr>.

2 Cf. JEAN-PAUL II, Lette encyclique *Ecclésia de Eucharistia*, L'Église vit de l'eucharistie, Présentation par Mgr Jean-Pierre RICARD, archevêque de Bordeaux, président de la Conférence des évêques de France, Paris, Cerf, 2003 (en abrégé, EdE).

3 Cf. Ibid., n. 52, p. 64-65 : " C'est pourquoi je me sens le devoir de lancer un vigoureux appel pour que, dans la Célébration eucharistique, les normes liturgiques soient observées avec une grande fidélité. Elles sont une expression concrète du

caractère ecclésial authentique de l'Eucharistie; tel est leur sens le plus profond. La liturgie n'est jamais la propriété privée de quelqu'un, ni du célébrant, ni de la communauté dans laquelle les Mystères sont célébrés. L'Apôtre Paul dut adresser des paroles virulentes à la communauté de Corinthe pour dénoncer les manquements graves à la Célébration eucharistique, manquements qui avaient conduit à des divisions (schismata) et à la formation de factions (airései) (cf. 1 Co 11, 17-34). À notre époque aussi, l'obéissance aux normes liturgiques devrait être redécouverte et mise en valeur comme un reflet et un témoignage de l'Église une et universelle, qui est rendue présente en toute célébration de l'Eucharistie. Le prêtre qui célèbre fidèlement la Messe selon les normes liturgiques et la communauté qui s'y conforme manifestent, de manière silencieuse mais éloquente, leur amour pour l'Église. Précisément pour renforcer ce sens profond des normes liturgiques, j'ai demandé aux Dicastères compétents de la Curie romaine de préparer un document plus spécifique, avec des rappels d'ordre également juridique, sur ce thème d'une grande importance. Il n'est permis à personne de sous-évaluer le Mystère remis entre nos mains: il est trop grand pour que quelqu'un puisse se permettre de le traiter à sa guise, ne respectant ni son caractère sacré ni sa dimension universelle".

4 Cf. mes articles " L'Église vit de l'Eucharistie : l'encyclique *Ecclésia de Eucharistia* de Jean-Paul II ", *Esprit et Vie*, 2003, p. 3-5; " L'Encyclique sur l'Eucharistie : l'avis d'un théologien ", *Questions actuelles* 33, 2003, 28-37; " Le mystère pascal : clé de la pastorale liturgique. A propos de l'encyclique *Ecclésia de Eucharistia* du pape Jean-Paul II ", *Célébrer* 323, 2003, 19-26.

5 Cf. JEAN-PAUL II, *EdE* n. 25, 51, 59.

6 Cf. CONCILE VATICAN II, Décret sur la charge des évêques, *Christus Dominus*, n. 15 et Constitution sur la liturgie *Sacrosanctum Concilium*, n. 41 ; Code de Droit Canonique, c. 387.

7 Cf. notamment *Sacrosanctum Concilium* n. 37-40 : " Dans les domaines qui ne touchent pas le bien de toute la communauté, l'Église ne désire pas, même dans la liturgie, imposer la forme rigide d'une formulation unique " (n. 37).

8 CONCILE VATICAN II, Décret *Unitatis Redintegratio*, sur l'œcuménisme, n. 11 : " En exposant la doctrine, ils (= les théologiens catholiques) se rappelleront qu'il y a un ordre ou une "hiérarchie" des vérités de la doctrine catholique, en raison de leur rapport différent avec les fondements de la foi chrétienne ".

9 On peut aussi rappeler le principe canonique selon lequel la coutume est " la meilleure interprète de la loi " : Code de Droit Canonique, n. 27.

10 Mgr R. LE GALL, Président de la Commission Episcopale de Liturgie, L'instruction " *Redemptionis Sacramentum* ", n. 6, site de la Conférence des évêques de France, <http://www.ccf.fr>.

11 S. S. PIE XII, Discours au Congrès International de Pastorale Liturgique d'Assise, 22 septembre 1956, *LMD* 47-48, 1956, p. 330.

4 Redemptionis Sacramentum : La liturgie de l'Eucharistie

Le Vatican a publié le document *Redemptionis Sacramentum*, consacré à la manière de célébrer la messe. 40 ans après Vatican II, ce document fait un point sur les éléments positifs et négatifs découlant de la réforme liturgique introduite à la suite du Concile.

Vatican Information Service 25/04/2004 "*Redemptionis Sacramentum, sur certaines choses à observer et à éviter concernant la très Sainte Eucharistie*", le document de la Congrégation pour le Culte divin et la Discipline des Sacrements, a été présenté vendredi matin 23 avril 2004 au cours d'une conférence tenue près la Salle-de-Presses du Saint-Siège par le Cardinal Francis Arinze et Mgr Domenico Sorrentino, respectivement Préfet et Secrétaire de la Congrégation. Mgr Angelo Amato, SDB, Secrétaire de la Congrégation pour la Doctrine de la Foi, était également présent pour avoir collaboré à la préparation de ce document.

Le document est composé d'une introduction, de huit chapitres et d'une conclusion, soit 186 paragraphes.

Le Chapitre I, "*Le gouvernement de la sainte liturgie*", traite du rôle du Siège apostolique, de l'évêque diocésain, de la conférence épiscopale, des prêtres et diacres dans le gouvernement de la liturgie, soulignant l'importance de l'évêque diocésain, Grand Prêtre de son troupeau. Par.22 : "*L'évêque dirige l'Eglise particulière, qui lui est confiée, et il lui appartient de régler, diriger, stimuler, parfois même de reprendre, en exerçant la charge sacrée qu'il a reçue par l'ordination épiscopale, pour édifier son troupeau dans la vérité et dans la sainteté*".

Le Par.24 précise : "Pour sa part, le peuple chrétien a le droit d'obtenir que l'évêque diocésain veille à ce que des abus ne se glissent pas dans la discipline ecclésiastique, surtout en ce qui concerne le ministère de la Parole, la célébration des Sacrements et des sacramentaux, le culte de Dieu et des saints".

Quant aux Conférences épiscopales, le Par.28 explique que : "Toutes les normes relatives à la liturgie, établies par une Conférence des Evêques, selon les normes du droit, pour son propre territoire, doivent être soumises à la *Recognitio* de la Congrégation pour le Culte divin et la Discipline des Sacrements, sans laquelle elles n'ont aucun caractère d'obligation".

En ce qui concerne les prêtres, le Par.31 indique qu'ils "ne doivent pas évacuer la signification profonde de leur propre ministère, en défigurant d'une manière arbitraire la célébration liturgique par des changements, des omissions ou des ajouts".

Le Chapitre II est intitulé "La participation des fidèles laïcs à la célébration de l'Eucharistie". Le Par.36 rappelle que : "Le sacerdoce commun des fidèles et le sacerdoce ministériel ou hiérarchique, bien qu'il y ait entre eux une différence essentielle et non seulement de degré, sont cependant ordonnés l'un à l'autre ; l'un et l'autre, en effet, chacun selon son mode propre, participent de l'unique sacerdoce du Christ".

Le Par.42 explique que l'on "ne peut pas considérer le Sacrifice eucharistique dans le sens univoque de concélébration du prêtre avec le peuple qui est présent. Au contraire, l'Eucharistie célébrée par les prêtres est un don *qui dépasse radicalement le pouvoir de l'assemblée. Pour être véritablement une assemblée eucharistique, la communauté qui se réunit pour la célébration de l'Eucharistie a absolument besoin d'un prêtre ordonné qui la préside. D'autre part, la communauté n'est pas en mesure de se donner à elle-même son ministre ordonné.* Ainsi, il ne faut employer qu'avec prudence des expressions telles que '*communauté célébrante*' ou '*assemblée célébrante*', qui sont traduites dans d'autres langues modernes par '*celebrating assembly*', '*asamblea celebrante*', '*assemblea celebrante*', et d'autres de ce genre".

Quant aux enfants de chœur, le Par.47 précise : "Il est tout à fait louable que se maintienne la coutume insigne que soient présents des enfants ou des jeunes *-dénommés habituellement servants d'autel ou enfants de chœur-* qui servent à l'autel comme acolytes, et reçoivent, selon leurs capacités, une catéchèse utile, adaptée à leur service. On ne doit pas oublier que, du nombre de ces enfants, qui servent à l'autel, a surgi, au long des siècles, une multitude de ministres sacrés. Afin de pourvoir plus efficacement aux besoins pastoraux de ces servants d'autel, il est nécessaire d'instituer et de promouvoir pour eux des associations, en faisant même appel à la participation et à l'aide de leurs parents. Quand des associations de ce genre acquièrent une dimension internationale, il revient à la Congrégation pour le Culte divin et la Discipline des Sacrements de les ériger, ou d'examiner et d'approuver leurs statuts. Les filles ou les femmes peuvent être admises à ce service de l'autel, au jugement de l'évêque diocésain; dans ce cas, il faut suivre les normes établies à ce sujet".

Le Chapitre III, "La célébration correcte de la Sainte Messe" rappelle la composition de l'Eucharistie : "Le saint Sacrifice eucharistique doit être célébré avec du pain azyme, de pur froment et confectionné récemment en

sorte qu'il n'y ait aucun risque de décomposition". Complété par le Par.50 : "Le saint Sacrifice eucharistique doit être célébré avec du vin naturel de raisins, pur et non corrompu, c'est-à-dire sans mélange de substances étrangères".

Le Par.52 rappelle que "la proclamation de la Prière eucharistique, qui, par nature, est le sommet de toute la célébration, est réservée au prêtre en vertu de son ordination".

Le Par.59 affirme que "l'usage suivant, qui est expressément réprouvé, doit cesser: ici ou là, il arrive que les prêtres, les diacres ou les fidèles introduisent, de leur propre initiative, des changements ou des variations dans les textes de la sainte Liturgie, qu'ils sont chargés de prononcer. En effet, cette manière d'agir a pour conséquence de rendre instable la célébration de la sainte Liturgie, et il n'est pas rare qu'elle aille jusqu'à altérer le sens authentique de la Liturgie".

Le Par.62 poursuit : "Il n'est pas licite d'omettre ou de changer arbitrairement les lectures bibliques qui sont prescrites, ni surtout de remplacer les lectures et le psaume responsorial, qui contiennent la parole de Dieu, par d'autres textes choisis hors de la Bible".

L'Instruction précise encore que l'homélie "est faite habituellement par le prêtre célébrant lui-même ou par un prêtre concélébrant à qui il l'aura demandé, ou parfois, si cela est opportun, aussi par le diacre, mais jamais par un laïc".

Au moment de l'échange du geste de paix qui se fait avant la Communion, le Par.72 dit : "Il convient que chacun souhaite la paix de manière sobre et seulement à ceux qui l'entourent... Le prêtre peut donner la paix aux ministres, en restant cependant dans le sanctuaire, pour ne pas troubler la célébration".

Ce chapitre se conclut ainsi : "Enfin, il faut condamner très sévèrement l'abus qui consiste à introduire, dans la célébration de la sainte Messe, des éléments contre les prescriptions des livres liturgiques, qui sont empruntés à des rites d'autres religions".

Le Chapitre IV, "La Sainte Communion", énonce les dispositions pour communier : "De même, la coutume de l'Eglise affirme qu'il est nécessaire que chacun s'éprouve soi-même, afin que celui qui a conscience d'être en état de péché grave, ne célèbre pas la Messe ni ne communie au Corps du Seigneur, sans avoir recouru auparavant à la confession sacramentelle, à moins qu'il ait un motif grave et qu'il soit dans l'impossibilité de se confesser ; dans ce cas, il ne doit pas oublier qu'il est tenu par l'obligation de faire un acte de contrition parfaite, qui inclut la résolution de se confesser au plus tôt".

A propos du Sacrement de la Première Communion, le Par.87 précise que "la première Communion des enfants doit toujours être précédée de la confession sacramentelle et de l'absolution. De plus, la première Communion doit toujours être administrée par un prêtre, et elle ne doit jamais être reçue en dehors de la célébration de la Messe".

A propos de la façon de recevoir la communion, le Document rappelle le choix de recevoir l'hostie soit dans la bouche soit dans la main. Recevoir le Sacrement dans la main est possible "dans les régions où la Conférence des Evêques le permet, avec la confirmation du Siège Apostolique. Cependant, il faut veiller attentivement dans ce cas à ce que l'hostie soit consommée aussitôt par le communiant devant le ministre, pour que personne ne s'éloigne avec les espèces eucharistiques dans la main".

"Pour administrer la sainte Communion sous les deux espèces aux fidèles laïcs, il faut tenir compte d'une manière appropriée des circonstances, dont l'évaluation revient en premier lieu aux évêques diocésains". Il est par ailleurs rappelée l'interdiction faite au communiant "de tremper lui-même l'hostie dans le calice, ni de recevoir dans la main l'hostie, qui a été trempée dans le Sang du Christ".

Au Chapitre V, intitulé "Quelques autres considérations concernant l'Eucharistie", on rappelle qu'il "n'est jamais permis à un prêtre de célébrer l'Eucharistie dans un temple ou un lieu sacré d'une religion non-chrétienne". A l'exception des Messes qui doivent être célébrées dans la langue du peuple, "il est permis aux prêtres de célébrer la Messe en latin, en tout lieu et à tout moment".

A propos ensuite des vêtements liturgiques, on rappelle qu'en dehors du célébrant principal, "qui doit toujours porter la chasuble selon la couleur prescrite, le Missel Romain donne la faculté aux prêtres qui concélébreront la Messe, 'de ne pas revêtir de chasuble, en prenant l'étole sur l'aube', en présence d'une juste cause, comme par exemple, le nombre plutôt élevé des concélébrants et le manque d'ornements. Cependant, si on peut prévoir une situation de ce genre, on doit, autant que possible, pourvoir à ce manque d'ornements".

"La réserve eucharistique et le culte de l'Eucharistie en dehors de la Messe" est le titre du Chapitre VI. "Le Saint-Sacrement doit être conservé dans un tabernacle placé dans une partie de l'église particulièrement noble, insigne, bien visible et bien décorée. Le fait d'emporter ou de conserver les espèces consacrées à des fins sacrilèges, de même que le fait de les jeter à terre, constituent des actes entrant dans la catégorie des *Graviora Delicta*, dont l'absolution est réservée à la Congrégation pour la Doctrine de la Foi".

L'Instruction indique qu'il "faut promouvoir avec ardeur la dévotion, tant publique que privée, envers la très sainte Eucharistie, y compris en dehors de la Messe, afin que les fidèles rendent un culte d'adoration au Christ vraiment et réellement présent".

Le Chapitre VII, "Les fonctions extraordinaires des fidèles laïcs" rappelle en particulier qu'il "n'est jamais permis aux laïcs d'assumer les fonctions du diacre ou du prêtre, ou de revêtir les vêtements qui leur sont propres, ni d'autres vêtements semblables".

On lit ensuite que "le ministre extraordinaire de la sainte Communion ne peut donner la Communion que dans le cas où le prêtre ou le diacre font défaut, lorsque le prêtre est empêché à cause d'une maladie, du grand âge ou pour un autre motif sérieux, ou encore lorsque le nombre des fidèles qui s'approchent de la Communion est tellement important que cela risquerait de prolonger la célébration de la Messe d'une manière excessive".

A propos de la prédication, on rappelle que "*l'homélie est, par nature et du fait de son importance, réservée au prêtre ou au diacre pendant la Messe*". Là où existe un problème pour célébrer la Messe dominicale dans une église, il revient à l'évêque diocésain de "*remédier à cette situation, en union avec son presbyterium. Parmi les solutions susceptibles d'être retenues, les principales doivent être les suivantes : faire appel à d'autres prêtres disponibles pour célébrer la Messe, ou demander aux fidèles de se rendre dans l'église d'un lieu proche*".

"*Si, faute de ministre sacré ou pour toute autre cause grave, la participation à la célébration eucharistique est impossible*", l'évêque doit veiller à ce que la communauté "*ait une célébration, qui doit être organisée sous sa propre autorité et selon les normes de l'Eglise*". Toutefois, ces célébrations seront toujours considérées comme ayant "*un caractère absolument extraordinaire*", car "*il faut éviter avec soin toute forme de confusion entre des réunions de prières de ce genre et la célébration de l'Eucharistie*".

On lit ensuite qu'on "*ne peut envisager de remplacer la sainte Messe dominicale par des célébrations oecuméniques de la Parole, ou par des rencontres de prières avec des chrétiens appartenant aux Communautés ecclésiales, ou par la participation à leur service liturgique*".

Au clerc qui a perdu l'état clérical, "*il n'est pas permis de célébrer les Sacrements pour quelque raison que ce soit, hormis seulement dans le cas exceptionnel prévu par le droit; de même, les fidèles ne sont pas autorisés à recourir à lui pour la célébration, en l'absence d'une juste cause déterminée par le canon 1335*".

Au Chapitre VIII, qui traite des "*Remèdes*", Il est rappelé que parmi les différents abus, "*il y a ceux qui constituent objectivement, d'une part, les Graviora Delicta, d'autre part, les matières graves, et d'autres encore qui doivent tout autant être évités et corrigés avec attention*".

Les *Graviora Delicta* contre la sainteté du Sacrifice et Sacrement de l'Eucharistie doivent être traités selon les Normes concernant ces délits réservés à la Congrégation pour la Doctrine de la Foi, à savoir : a) l'action d'emporter ou de conserver à des fins sacrilèges les espèces eucharistiques, ou de les jeter ; b) le fait d'attenter, sans être prêtre, une célébration liturgique du Sacrifice eucharistique, ou de la simuler ; c) la concélébration du sacrifice eucharistique, malgré l'interdiction, avec des ministres de Communautés ecclésiales qui ne possèdent pas la succession apostolique et ne reconnaissent pas la dignité sacramentelle de l'ordination sacerdotale ; d) la consécration à des fins sacrilèges d'une matière sans l'autre dans la célébration eucharistique, ou même des deux en dehors de la célébration eucharistique.

Il est ensuite signalé que tout ce qui est exposé dans la présente Instruction "*ne se rapporte pas à toutes les violations contre l'Eglise et sa discipline, qui sont définies dans les canons, dans les lois liturgiques et dans les autres normes de l'Eglise, selon la doctrine du Magistère ou la saine tradition. Là où un mal quelconque est commis, il doit être corrigé en suivant les normes du droit*".

L'évêque diocésain, devant "*défendre l'unité de l'Eglise toute entière, est tenu de promouvoir la discipline commune à toute l'Eglise et en conséquence il est tenu de vérifier l'observation de toutes les lois ecclésiastiques. Il veillera à ce que des abus ne se glissent pas dans la discipline, surtout en ce qui concerne le ministère de la Parole, la célébration des sacramentaux, le culte de Dieu et des saints*".

"Les délits contre la foi, ainsi que le Graviora Delicta commis au cours de la célébration de l'Eucharistie et des autres Sacrements, doivent être déférés sans tarder à la Congrégation pour la Doctrine de la Foi, qui les 'juge et, en l'occurrence, déclare ou inflige les sanctions canoniques selon les normes du droit commun ou du droit propre'. Chaque fois que la Congrégation pour le Culte divin et la Discipline des Sacrements a connaissance, au moins vraisemblable, d'un délit ou d'un abus commis à l'encontre de l'Eucharistie, elle en informe l'Ordinaire, afin que celui-ci fasse une enquête sur le fait".

"Tout catholique, qu'il soit prêtre, diacre ou fidèle laïque, a le droit de se plaindre d'un abus liturgique, auprès de l'évêque diocésain ou de l'Ordinaire compétent équiparé par le droit, ou encore auprès du Siège Apostolique en raison de la primauté du Pontife Romain. Cependant, il convient, autant que possible, que la réclamation ou la plainte soit d'abord exposée à l'évêque diocésain. Cela doit toujours se faire dans un esprit de vérité et de charité".

En conclusion, le Cardinal Arinze et Mgr Sorrentino, qui ont signé le Document, souhaitent que, "grâce à l'application attentive des normes rappelées dans la présente Instruction, l'action du très saint Sacrement de l'Eucharistie rencontre moins d'obstacles dus à la fragilité humaine, et que, si l'on parvient à écarter tout abus et à bannir tout usage illicite, par l'intercession de la Bienheureuse Vierge Marie, la Femme eucharistique, la présence salvifique du Christ resplendisse sur tous les hommes dans le Sacrement de son Corps et de son Sang".

5 Recevoir encore tous les fruits de "Sacrosanctum Concilium"

Mgr de Monléon souligne combien le document du Concile sur la liturgie est toujours pertinent, et propose quelques points d'attention pour permettre aux communautés ecclésiales de continuer de se l'approprier.

+ Mgr Albert-Marie de Monléon
20/12/2003

5.1 Quelques apports éminents

Voici quelques-uns des apports éminents de ce document pour la liturgie et la vie chrétienne.

5.1.1 La liturgie présence du Christ et épiphanie de l'Église

Soulignons d'abord que toute la rénovation souhaitée par le Concile pour la messe, les sacrements, les sacramentaux, l'office divin, l'année liturgique, a pour centre de gravité la mise en valeur, la proclamation du Christ Seigneur, en son mystère pascal. La centralité du Christ, présent dans la liturgie, a pour corollaire immédiat dans *Sacrosanctum Concilium* (SC) la manifestation de la nature authentique de l'Église, puisque "c'est du côté du Christ endormi sur la croix qu'est né l'admirable sacrement de l'Église tout entière." La liturgie est, indissociablement, présence du Christ et "épiphanie de l'Église". Mais cette épiphanie de l'Église unie au Christ, célébrée par la liturgie doit retentir dans la vie des fidèles s'unissant sacramentellement au mystère pascal du Christ et très spécialement dans l'Eucharistie (cf. SC n° 10).

5.1.2 La participation active

C'est pourquoi, s'il fallait résumer l'apport majeur de *Sacrosanctum Concilium*, on peut dire qu'il consiste dans l'appel à la "participation active" des fidèles. Le Pape Jean-Paul II dans sa récente encyclique *L'Église vit de l'eucharistie*, reprenant plusieurs des termes de SC, se plaît à souligner : "Il n'y a pas de doute que la réforme liturgique du Concile a produit de grands bénéfices de participation plus consciente, plus active et plus fructueuse des fidèles au saint sacrifice de la Messe. (SC n° 10)" Cette "participation pleine, consciente et active" (SC n° 14) est demandée non seulement "par la nature de la liturgie elle-même", mais par le caractère baptismal du peuple chrétien et son incorporation au mystère pascal du Christ. Encore faut-il bien comprendre cette participation active, non pas comme une auto-animation ou une auto-réalisation de l'assemblée célébrante, mais comme le chemin de l'intériorisation du Mystère. En effet, lorsque le Concile invite les fidèles à une "participation active et consciente", il s'agit d'abord d'une entrée dans le mystère du Christ, d'une appropriation de son mystère pascal, d'en faire le cœur de sa vie comme il est au cœur de la vie de l'Église. Pie XII dans *Mediator Dei*, dont *Sacrosanctum Concilium* reprend plusieurs aspects, invitait déjà les fidèles "à participer au sacrifice eucharistique avec une attention et une ferveur qui les unissent étroitement au Souverain prêtre." (*Mediator Dei* II, II ; SC n° 48) De son côté, *Sacrosanctum Concilium* se soucie que dans la célébration eucharistique "les fidèles n'assistent pas à ce mystère de la foi comme des spectateurs étrangers ou muets, mais que, le comprenant bien, dans ses rites et ses prières, ils participent consciemment, pieusement et activement à l'action sacrée." (SC n° 48) Ceci induit d'abord la nécessité d'une formation des fidèles à l'action liturgique. En second lieu, cette compréhension doit tendre à une intériorisation à la fois personnelle et communautaire qui "enflamme les fidèles à la charité pressante du Christ." (SC n° 10) Par ailleurs, il convient de remarquer que la participation active unit deux dimensions qui s'appellent l'une l'autre : la première, intérieure, invisible ; la seconde, sensible, perceptible dans la célébration elle-même. Leur unité n'est d'ailleurs pas sans analogie avec le mystère de l'Incarnation. "Car il appartient en propre à l'Église d'être à la fois humaine et divine, visible et riche de réalités

5.1.3 Les fruits de "Sacrosanctum Concilium"

Par conséquent, la participation active comme union au Christ correspond à la nature même de l'Église. En effet, pour *Sacrosanctum Concilium* la participation "consciente, pieuse et active" consiste essentiellement pour

les fidèles à être "absorbés (*consummentur*) par la médiation du Christ, dans l'unité avec Dieu et entre eux." (SC n° 48) Or, ce fruit de la participation active n'est pas sans anticiper sur l'admirable définition de l'Église en *Lumen Gentium* n° 1 : "Elle est, dans le Christ, en quelque sorte le sacrement, c'est-à-dire à la fois le signe et l'instrument, de l'union intime avec Dieu et de l'unité de tout le genre humain."

La participation active des fidèles n'est donc pas simplement une forme nouvelle de liturgie adaptée pour faire droit à un plus grand besoin de participation de l'homme moderne, elle est demandée par la nature même du mystère pascal et par celle de l'Église où tous les baptisés sont membres vivants du Corps du Christ. Sur ce point, l'apport de la liturgie rénovée par le Concile est décisif pour la vie de l'Église. Car "il existe un lien très étroit et organique entre le renouveau de la liturgie et le renouveau de toute la vie de l'Église."

5.1.4 Place de la Parole de Dieu

Toujours dans la ligne des apports essentiels de *Sacrosanctum Concilium* que nous avons toujours à approfondir, notons encore la large place redonnée à la parole de Dieu "on ouvrira [aux fidèles] plus largement les trésors bibliques" (SC n° 51), "en une lecture de la Sainte Écriture plus abondante, plus variée et mieux adaptée." (SC n° 35, 1) L'un des apports majeurs du Concile dans la liturgie a été en effet le redéploiement de la parole de Dieu, par exemple, en retrouvant la tradition ancienne de plusieurs lectures avant l'Évangile, tirées de l'Ancien et du Nouveau Testament.

5.1.5 Réintroduction de l'importance de la venue du Seigneur dans la gloire

Un autre apport essentiel pour la vie chrétienne est la réintroduction de l'invocation, chère à l'Église des origines, du Seigneur en sa venue dans la gloire, à plusieurs moments clés de la célébration. Ainsi, après la consécration, l'assemblée acclame le mystère de la foi en la personne du Christ sacramentellement présent : "Gloire à toi qui étais mort, gloire à toi qui es vivant, notre Sauveur et notre Dieu : Viens Seigneur Jésus !"

Cette attente de la venue du Seigneur, que hâte chaque eucharistie, est au cœur de la vie de l'Église et devrait être au cœur de la vie des baptisés. Sans cette attente, dont l'eucharistie est le viatique, la nourriture anticipatrice, notre vie de baptisé est amputée. La liturgie de la communion restaurée par le Concile montre à quel point l'Église - Épouse veille dans l'attente de la venue du Christ – Époux lorsqu'elle invite chacun de ceux qui vont communier par ces paroles : "Heureux les invités aux Noces de l'Agneau."

5.1.6 La communion des fidèles

Le cinquième apport significatif est l'importance de la communion des fidèles, dans sa continuité avec l'ensemble de la célébration de la messe, et comme sommet en quelque sorte de leur participation active. C'est ainsi que la Constitution "recommande fortement cette parfaite participation à la messe qui consiste en ce que les fidèles, après la communion du prêtre, reçoivent le Corps du Seigneur avec des pains consacrés à ce même sacrifice." (SC n° 55) Or, malheureusement, quarante ans après, cette recommandation n'est pas toujours complètement appliquée et demeure même, parfois, inconnue.

5.1.7 Revalorisation de l'Office divin

Parmi les remises en valeur opérées par le Concile concernant la liturgie est la revalorisation de l'Office divin, de sa valeur théologique et pastorale, avec notamment la recommandation de proposer aux laïcs la célébration commune des heures principales, les dimanches et jours de fête, et également, dans d'autres occasions, leur récitation en privé (cf. SC n° 100).

5.1.8 Autres apports

Il est encore bien d'autres points de renouveau advenus par la liturgie restaurée sur lesquels je ne peux m'attarder, comme la concélébration, le nombre et la qualité des nouvelles Préfaces, la simplification des rites dont les ajouts de l'histoire obscurcissaient le sens, la place reconnue de l'art sacré, etc.

5.2 Points d'attention pour les communautés ecclésiales.

Pour permettre aux communautés ecclésiales de recevoir encore tous les fruits de *Sacrosanctum Concilium*, je proposerais volontiers quelques pistes. * Entrer en profondeur dans nos célébrations, en lien avec ce qui est proposé avec le document "Allez au cœur de la foi" dans toute la dynamique du mystère pascal et spécialement de la Vigile pascale.

* Vivre toujours mieux la profonde unité entre le mystère célébré et l'Église, Corps du Christ. Le mystère célébré se reçoit de la Tradition vivante, nul n'étant propriétaire de la liturgie. Prenons donc conscience que les adaptations personnelles, de prêtres, de laïcs, ou proposées par des revues, en croyant aller dans le sens de la participation active, en réalité, ne la favorisent pas, parce que ces adaptations sont souvent très subjectives. "Les actions liturgiques ne sont pas des actions privées... elles appartiennent au Corps tout entier de l'Église." (SC n° 26) "Que personne ne s'arroge la liberté de se donner à soi-même des règles et de les imposer aux autres de son propre chef !" C'est d'ailleurs ce qu'ont souligné très fermement le Concile (SC n° 22,3) et, à sa suite, le Pape Jean-Paul II. Participation active et corps ecclésial sont de fait indissociables.

* Avoir tous à cœur, célébrants et fidèles, pour mettre en œuvre l'esprit et la lettre du Concile, de nous approprier la présence du Christ dans sa Parole : "Cela doit se voir dans la dignité du livre et du lieu de la proclamation de la parole de Dieu, dans la tenue du lecteur et la conscience qu'il a d'être le porte-parole de Dieu devant ses frères."

* Redonner toute sa vigueur à la proclamation de la venue du Seigneur au moment de l'anamnèse et de la prière après le Notre-Père.

* Être attentifs, lors de la communion, à mettre en œuvre ce que nous demande la liturgie, à savoir : prendre quelques instants de silence après avoir reçu le corps du Christ, car c'est là une forme importante de la participation consciente et active dans l'union au Christ et les uns avec les autres.

5.3 Conclusion

Le synode des évêques en 1985, à Rome, a souligné que l'une des caractéristiques essentielles et fondamentales du concile Vatican II est de considérer l'Église comme mystère de communion c'est-à-dire comme l'unité vivante et mystérieuse des fidèles saisis dans le Christ. De ce point de vue, l'apport du Concile et de la liturgie rénovée est décisif pour la vie de l'Église, notamment par la participation active des fidèles et c'est notre devoir de nous l'approprier sans cesse. Ainsi, en continuant de mettre en œuvre les orientations de *Sacrosanctum Concilium* nous découvrirons combien "le zèle pour l'avancement et la restauration de la liturgie est tenu à juste titre... comme un passage du Saint Esprit dans son Église." (SC n° 43)

Mgr Albert-Marie de Monléon est évêque de Meaux et ancien Président de la Commission épiscopale de liturgie et de pastorale sacramentelle de l'Église de France.

Source : Magazine Célébrer n° 324, p. 21-24, éd. du Cerf, 2003

6 La liturgie

(Serge Kerrien 1963)

40 ans. C'est le bel âge ; celui où l'on accède à la maturité après les expériences de la jeunesse, les premiers grands bonheurs, les plaies des premiers combats. 40 ans, c'est à la fois beaucoup et peu dans l'histoire d'une personne. Dans la vie de l'Eglise, c'est aussi peu et beaucoup ; peu face à l'expérience bimillénaire et à une tradition riche ; beaucoup au cœur d'un monde en modifications, restructurations, mutations permanentes. Il ne s'agit pas de jouer les anciens combattants, de resservir de multiples clichés totalement desséchés à force d'être réchauffés, de rentrer dans des oppositions stériles. Il s'agit peut-être de prendre de bonnes lunettes, de les chausser pour relire ensemble les grands principes directeurs de la Constitution sur la liturgie et regarder comment ce texte nous aide, aujourd'hui, à vivre la liturgie, non pas comme un simple savoir-faire, une juxtaposition de séquences rituelles où l'on s'agit beaucoup à faire, mais comme un chemin de sanctification, un lieu où, en se laissant faire par la liturgie, le chrétien construit son identité chrétienne ; un lieu où le chrétien est invité sans cesse à vivre, en Eglise, l'expérience de Christ mort et ressuscité.

6.1 **Qu'est-ce que la liturgie**

En grec, liturgie = leit-ourgia, signifie : création collective, œuvre de tous, action commune. Dans l'assemblée qui se réunit pour la messe, chacun a le droit et le devoir d'apporter sa participation. Si nous voulons bien entrer dans l'esprit de SC, il nous faut d'abord nous poser cette question de la nature de la liturgie. Nous ne pourrions pas répondre aujourd'hui à cette question largement en débat depuis la moitié du 19^e siècle. Nous pouvons relire la constitution « *De Sacra Liturgia* » (« *Sacrosanctum Concilium* ») du 4 décembre 1963. De simple extrait ou renvoi seront donnés par la suite.

Regardons une formule de Vatican II, reprise dans l'encyclique *Mediator Dei et hominum* de Pie XII en 1947 : « La liturgie est l'exercice de la fonction sacerdotale de Jésus Christ. » (SC n°7).

Parler ainsi, c'est dire que la liturgie plonge dans l'œuvre de Dieu, dans le mystère de la rédemption. Dans le texte conciliaire, cette phrase vient après un grand développement qui fonde la liturgie comme relecture de l'œuvre du salut (SC 5 et 6) qui culmine au cœur de l'enseignement conciliaire sur la liturgie (SC 7) à savoir les différentes modalités de la présence dans la liturgie.

Dire cela, c'est affirmer que la liturgie est autre chose que l'expression des valeurs du « groupe catho ». Dans la célébration chrétienne, nous célébrons Jésus Christ mort et ressuscité, et non des valeurs comme la solidarité, la fidélité ou le dialogue entre les peuples. La liturgie chrétienne en tant qu'elle est polarisée par la personne du Christ ? Ce n'est jamais la mise en symboles d'idées ou de notions, mêmes si ces idées sont par ailleurs justes et parfaitement acceptables.

La liturgie est donc moins l'expression (au sens d'un discours sur) que la manifestation de la foi (au sens où elle est signe, où elle désigne autre chose). C'est la figure même de Jean Baptiste qui est peut-être la meilleure image de ce qu'est la liturgie.

La liturgie propose donc la foi, non comme contenu (ce n'est pas une leçon de catéchisme), mais comme une posture. Elle nous met en position d'être ou de devenir des sujets croyants. Elle n'est pas l'expression de tel ou tel groupe ; elle est ce que nous donne l'Eglise pour nourrir notre foi, et nous structurer en croyant. Parce qu'elle actualise l'œuvre du salut accomplie une fois pour toutes dans la Pâque du Christ, elle n'est pas du domaine du faire, mais du domaine de se laisser faire.

6.1.1 **Au cœur de la liturgie, le mystère Pascal.**

Lire SC 5

D'emblée, le texte de la constitution parle de la rédemption accomplie par le Christ : Dieu le Père veut que tous les hommes soient sauvés. Pour cela, il nous a envoyé son fils, Jésus, qui est mort et ressuscité pour sauver tous les hommes. Au cœur de l'action liturgique, il y a donc le mystère pour sauver tous les hommes. Au cœur de l'action liturgique, il y a le mystère pascal, actualisé dans la liturgie eucharistique et les sacrements. Toute la vie liturgique nous ramène sans cesse au mystère pascal, comme à la source même de la foi. Elle nous ramène sans cesse, à l'image des disciples d'Emmaüs, sur le chemin pascal ouvert par le Christ, chemin où nous sommes invités à mourir pour entrer dans la vie.

Et l'Eglise dans l'exercice de la liturgie, continue l'œuvre du salut (lire SC 6). De même que le Christ fut envoyé par le Père, lui-même envoya ses Apôtres pour qu'ils exercent cette œuvre de salut, par le sacrifice eucharistique et les sacrements. Depuis, sans interruption, dans la fidélité au mémorial de la Pâque, l'Eglise continue l'œuvre du salut dans l'exercice de la liturgie. La liturgie n'est donc pas du domaine de l'activité, voire de l'activisme, ni du domaine de l'occupation. Elle est participation de l'Eglise à l'œuvre du Christ présent et

agissant au cœur de l'assemblée dans le prêtre qui célèbre, dans la parole proclamée, et l'homélie qui la commente, dans le signe sacramentel donné, présence réelle et mystérieuse.

Cette liturgie terrestre que nous célébrons est avant-goût de la liturgie céleste. Lire SC 8. Le but ultime de l'expérience pascale dans la liturgie est de nous mettre en tension vers le Christ qui vient. Nous redisons sans cesse : « Viens Seigneur Jésus », derniers mots de l'Apocalypse, expression du désir d'accomplissement de la Pâque. Par la liturgie, le croyant fait l'expérience du mystère Pascal du Christ dans sa totalité, dans une tension vers la plénitude du Christ. Conséquence : c'est quelqu'un que l'on célèbre.

6.1.2 Conséquences sur le renouveau de la liturgie.

6.1.2.1 La place essentielle de la parole de Dieu.

La restauration de la parole de Dieu, plus abondante, plus variée et mieux adaptée a été voulue « pour qu'apparaisse clairement l'union intime du rite et de la parole dans la liturgie » (SC35). Et le concile rappelle que le peuple chrétien est invité, dans chaque célébration, à « prendre le pain de vie sur la table de la parole de Dieu et sur celle du corps du Christ » (SC35). L'expérience pascale commence par la lecture des Ecritures, le chant des psaumes, dialogue permanent entre Dieu et son peuple, lieu où le Christ se laisse découvrir et éclairer nos vies. Dès lors, il existe un lien intime entre la liturgie et la parole, et l'écriture est bien la source à laquelle doit puiser le renouveau de la liturgie ; elle est sans doute aussi le premier lieu de relecture de nos pratiques. Ce retour à la parole nous contraint dès lors à lui donner toute la place qui lui revient, à la proclamer, à la faire entendre et résonner, à la vénérer et, de ce fait, à rendre discrètes, modestes nos paroles souvent inutiles. La noble simplicité que requiert la liturgie commence là.

6.1.2.2 L'assemblée.

Le premier acteur de la liturgie, c'est l'assemblée, visage de l'Eglise, dans sa diversité, Les actions liturgiques ne sont pas des actions privées, mais des célébrations de l'Eglise, sacrement d'unité, c'est-à-dire du peuple saint réuni. Et la préférence va clairement aux célébrations communautaires, parce qu'elles manifestent l'appartenance au Corps du Christ qu'est l'Eglise. L'assemblée qui célèbre exprime le mystère de l'Eglise, une, sainte, catholique et apostolique, rassemblée par son Seigneur, autour de Lui, tête de ce corps. La liturgie, c'est l'Eglise en prière, c'est, comme le dit Pie XII dans médiateur Dei : « le culte intégral du corps mystique du Christ, c'est-à-dire du chef et de ses membres », la liturgie est bien l'action d'un peuple assemblé. Ceci ne va pas sans conséquence sur nos pratiques : il faut penser le service liturgique comme un service de l'assemblée qui célèbre dans la rencontre de son Seigneur, pour s'associer à lui et à son œuvre.

La mission du service liturgique est donc de favoriser la rencontre du Christ et de permettre l'œuvre de l'esprit dans la vie des membres de l'assemblée. C'est aussi de servir l'assemblée en étant attentif à sa composition, à sa diversité. C'est préparer le terrain pour que l'assemblée reconnaisse le Christ qui se manifeste à elle et œuvre pour elle. C'est recevoir la liturgie de l'Eglise, comme un don qui nous permet d'entrer dans la rencontre du Christ, pour l'adapter à l'assemblée présente selon ce que prévoit l'Eglise. C'est ne jamais réduire la liturgie à nos propres convictions théologiques ou ecclésiologiques, ni aux idéologies de groupes de pression. Il y va de la vérité et du respect de l'assemblée corps du Christ et épiphanie de l'Eglise.

6.1.2.3 La liturgie, source et sommet de la vie chrétienne.

Lire SC 10

Ici la relation au mystère pascale est on ne peut plus claire. Le but de l'Eglise est bien de rendre les croyants participants au mystère pascale, à travers la liturgie puisque ce mystère de la mort et de la résurrection du Seigneur est mis en œuvre dans sa totalité, lorsque l'Eglise est convoquée à faire assemblée, particulièrement pour la célébration eucharistique de Dimanche. Ainsi toute vie chrétienne trouve son sommet dans la liturgie, et particulièrement l'eucharistie, en participant de manière pleine et consciente à l'action de grâce du Christ mort et ressuscité pour le salut du monde. Et je crois que cet aspect de la liturgie a bien été compris. La volonté de faire de nos eucharisties dominicales des moments festifs, parfois surchargés en expressions variées, en est l'exemple. Les chrétiens ont compris que la liturgie rassemblait tous les motifs de l'action de grâce, de louange pour le don reçu de la Parole et du Pain. Et c'est bien.

Mais je crains que de temps en temps, on ait négligé la célébration eucharistique comme source de vie chrétienne, c'est-à-dire comme le lieu où, en Eglise, on vient recevoir la nourriture qui nous fait grandir dans la foi, qui structure, de célébration en célébration, notre identité chrétienne dans cette proximité d'un Dieu qui vient à notre rencontre et se fait notre nourriture. Cela a des conséquences sur nos manières de concevoir la liturgie et de célébrer.

Pour que la liturgie soit source, elle doit être accueillie comme un don, et personne n'en est propriétaire. Elle doit aussi donner le temps d'être abreuvée par une Parole proclamée et entendue, par un pain accueilli et digéré dans l'action de grâce. Elle doit aussi mettre l'assemblée en situation de désir, non seulement immédiat, mais de désir de celui qui vient dans la gloire. Cela exige de nous de prendre le temps de célébrer, de faire avec le Christ ce compagnonnage qui fait de chacun de nous des disciples d'Emmaüs, donc des participants du mystère pascal. Nous aurions beaucoup à gagner aujourd'hui à rééquilibrer notre manière de célébrer pour que nos liturgies soient à la fois source et sommet.

6.1.2.4 La liturgie, participation active au mystère pascal.

Lire SC14.

Nous touchons là un des thèmes majeurs de la constitution sur la liturgie. Il ne s'agit pas d'une idée neuve. Dès la première moitié du XIX^{ème}, elle était couramment émise par Dom Guéranger et le Pape Pie X, dans son motu proprio de 1903, sans utiliser l'expression elle-même, en fait la base de son texte. Il y eu beaucoup d'ambiguïté à ce sujet parce qu'on s'est trop vite polarisé sur le terme « participation active » sans trop regarder ce qu'il sous-entendait, ni à quelles exigences le texte conciliaire l'associait. Je ne sais pas si j'ai atteint mon but, mais vous vous doutez probablement du propos qui va suivre.

La participation active dont parle le texte n'a rien à voir avec de l'agitation ou de l'activisme ; il s'agit de participer de manière pleine, active et consciente, au mystère pascal, c'est-à-dire de rendre le culte spirituel agréable à Dieu, en communiant avec le sacrifice du Christ, en offrant nos vies en communion avec l'offrande du Christ, non seulement par des gestes, des paroles, des chants, des attitudes, mais aussi en intériorisant ce que la liturgie donne à entendre et à éprouver. Il n'y a pas de véritable participation pleine, entière et consciente, il n'y a pas de juste extériorisation s'il n'y a pas, d'abord et en même temps, une intériorisation profonde. Il n'y a pas de retour à Jérusalem si, avant, il n'y a pas lecture de la vie, l'éclairage de la Parole, le partage du Pain de vie. Etre actif, dans la liturgie n'est pas tant faire que de se laisser faire. La liturgie, ainsi comprise, sort de l'activisme et de l'agitation pour devenir nourriture pour la vie en Eglise et pour témoignage au monde. Elle devient la référence pour la vie et la mission de l'Eglise, grâce à une dynamique interne qu'il nous faut sans cesse découvrir et éprouver, parce qu'elle est sans cesse nouvelle.

La liturgie n'est donc pas la simple addition des émotions d'un groupe et moins encore le lieu d'expression des sentiments personnels ou collectifs. Elle est un temps d'appropriation du mystère pascal au travers de textes, de chants, de paroles, de gestes, d'attitudes, de parfums, d'objets. Elle est un lieu de rencontre authentique avec Dieu, avec soi-même et avec la communauté chrétienne. Un lieu qui structure et forme l'être croyant. Comprendre la participation active ainsi, c'est donner à l'Esprit toute sa chance et faire entrer tout chrétien dans l'esprit authentique de la liturgie.

6.1.3 En guise de conclusion

Comment SC peut-il, aujourd'hui, nous aider à vivre notre vie de croyant? Comment peut-il nous sanctifier ?

D'abord en nous recentrant sur le mystère pascal, c'est-à-dire en nous faisant éprouver la liturgie non comme un discours, mais comme un parcours, une dynamique qui, éclairée par le passé et tendue vers l'avenir, donne un sens à notre aujourd'hui. Il s'agit, en fait, de faire de chacun d'entre nous, à chaque célébration, des disciples d'Emmaüs. Aller au cœur de la foi nous permet d'être, pour notre monde, d'authentiques proposants du salut. Ensuite, il nous faut constater que la constitution sur la liturgie relie étroitement la participation active et la formation. Il est impossible d'être pénétré avec justesse de la notion de participation si tous ceux qui servent la liturgie, et en premier lieu ceux qui président, ne sont pas profondément imprégnés de l'esprit de la liturgie. L'enseignement de la liturgie doit être une occupation constante, non seulement dans les séminaires, mais auprès de tous ceux qui y remplissent une tâche. Et cet enseignement est de deux types : par la connaissance et par l'exemple.

Les notions hasardeuses de participation se sont développées par méconnaissance de l'esprit de la liturgie et par des exemples destructeurs de l'esprit et de la dynamique. Il me semble aussi que le texte de la Constitution est, pour tous les acteurs de la liturgie, un outil indispensable de la relecture des pratiques. Et c'est un point sur lequel il nous faut insister. Nous avons trop souvent tendance à fonctionner et à vivre de fonctionnement en fonctionnement. Nous prenons trop peu de temps pour accueillir les fruits de ce qui a été vécu. A la longue, on risque un dessèchement de nos liturgies et donc de la vie spirituelle des communautés. Ceci peut aussi nous éviter de tout ritualiser, soit de manière dogmatique, soit en instaurant les pratiques du dogme. On sombre dans le terrorisme et dans l'idéologie dont on connaît les dégâts. Mais le dernier aspect de SC qu'il faut souligner, tient en deux mots : « noble simplicité » (SC34). Il faut entendre les mots : noble, ne veut pas dire figé, hiératique, réservé à une élite ; simple, ne veut pas dire misérable. Le concile nous rappelle que si nous voulons que la rencontre avec le Christ et la participation à son mystère pascal soient effectives, il faut donner aux rites les

moyens de se déployer et cesser d'encombrer la liturgie d'un fatras de gestes, symboles, paroles qui finalement masquent l'essentiel et empêchent les séquences spirituelles d'être structurantes pour la foi. En clair, que l'on mette bien et totalement en œuvre la liturgie, en l'adaptant à l'assemblée à l'aide de liberté qu'elle nous donne. Que l'on fournisse des monitions plus incitatives ou invitatoires qu'explicatives ; un rite bien fait ne demande pas d'explications, mais peut servir de base à une relecture *mystigogique*. La liturgie devient alors le 1er lieu de catéchèse et d'annonce de la foi parce qu'elle fait expérimenter Dieu.

Il me semble que, 40 ans après, à la suite d'une période où il a fallu mettre en œuvre une nouvelle liturgie, le moment est venu de s'asseoir, de relire ensemble le texte de la constitution. Il y a là un trésor qui peut nourrir la foi des chrétiens et rendre chacun d'entre nous plus saint, c'est-à-dire plus proche de la sainteté d'un Dieu qui a pris notre humanité pour que nous ayons part à sa divinité.

Serge Kerrien Directeur adjoint du CNPL (13/11/2004)

7 Place de la musique dans les cérémonies liturgiques

7.1 Il y a cent ans.

Il y a cent ans, Saint Pie X publiait "Tra le Sollecitudini" par lequel il entendait rendre sa place à la musique dans les cérémonies liturgiques. Jean-Paul II a publié un document à l'occasion de cet anniversaire.

Vatican Information Service 04/12/2003

Dans ce texte en date du 22 novembre dernier, fête de sainte Cécile, la patronne des musiciens, Jean-Paul II souligne que "la musique destinée à la liturgie doit avoir la sainteté pour référence" et que "tous les genres musicaux ne peuvent être considérés comme adaptés aux cérémonies liturgiques".

Puis le Pape dit que le chant et la musique d'église "doivent également répondre aux justes exigences de la modernité et de l'inculturation. Il est toutefois évident que toute innovation dans cette délicate matière doit respecter des critères précis, telle la recherche d'expressions musicales permettant la participation de toute l'assemblée dans la célébration et évitant également tout glissement vers le léger ou le superficiel".

"Le contexte sacré des cérémonies liturgiques, poursuit le Saint-Père, ne doit jamais devenir un laboratoire d'expériences musicales mises en application sans un contrôle attentif".

Ensuite, Jean-Paul II rappelle qu'une "place particulière est occupée par le grégorien parmi les expressions musicales répondant le mieux aux qualités requises pour une vraie musique sacrée. Le Concile Vatican II l'a reconnu comme chant propre de la liturgie romaine, auquel il convient de réserver la première place dans les cérémonies liturgiques chantées et célébrées en latin... Le grégorien continue par conséquent à être un élément d'unité dans la liturgie latine".

Le Pape recommande la création d'écoles de chant afin que la Schola "joue au sein de l'assemblée un rôle de guide et de soutien, car en certains moments liturgiques elle revêt une mission spécifique... Le volet musical des cérémonies ne peut donc pas être laissé à l'improvisation, ni à la fantaisie de certains. Il doit être confié à une direction sûre et respectueuse des normes et des compétences, qui découlent d'une bonne formation liturgique".

"L'Eglise ayant toujours reconnu et favorisé le progrès artistique, il est naturel qu'à côté du grégorien et de la polyphonie on admette de la musique plus moderne dans les cérémonies, à condition qu'elle respecte l'esprit liturgique et les véritables valeurs artistiques".

Jean-Paul II demande à la Congrégation pour le Culte divin et la Discipline des Sacrements d'être plus attentive à la musique sacrée. "Il est en effet important, écrit-il encore, que les compositions musicales utilisées dans la liturgie répondent aux critères justement énoncés par Pie X, et sagement développés par Vatican II et le Magistère ecclésial successif". C'est dans ce sens que le Pape appelle les Conférences épiscopales à examiner les textes du chant liturgique et à "prêter une attention particulière à l'évaluation et à l'approbation de mélodies qui soient vraiment adaptées à l'usage liturgique".

A la fin de ce message, le Pape rappelle que le Motu Proprio de Pie X traite aussi des instruments en usage dans la liturgie latine, et au premier plan desquels se place l'orgue. Il conclut qu'il convient "de veiller cependant afin que les instruments soient bien adaptés à l'usage liturgique, à la dignité du lieu, en mesure de soutenir le chant des fidèles et d'en faciliter l'édification spirituelle".

7.2 Le chant dans la liturgie.

Lorsque nous regardons l'ensemble des rites liturgiques de la messe, nous constatons que le premier d'entre eux est un chant, forme musicale qui ponctue à de nombreuses reprises le déroulement de notre célébration eucharistique. C'est dire, par la même, la place importante qui est donnée à la musique et au chant en particulier dans nos liturgies.

Bien sûr, on peut toujours célébrer le culte chrétien - un Baptême, une Eucharistie, une heure de l'office - sans chant ni musique ; les plus anciens d'entre nous doivent s'en souvenir : on distinguait la « Messe basse » de la « Messe chantée » dite aussi « Grand-Messe ».

Pourtant les chrétiens rassemblés ont toujours chanté en tout temps et en tous lieux. Il en est de même dans toutes les religions, car le chant est chose normale dans toute liturgie. L'Église en a conscience et le reconnaît depuis le Nouveau Testament jusqu'au Concile Vatican II :

"Récitez entre vous des psaumes, des hymnes et des cantiques ; chantez et célébrez le Seigneur de tout votre cœur." [Éphésiens V 19]

"Chantez à Dieu de tout votre cœur avec reconnaissance par des psaumes et des cantiques inspirés." [Colossiens III 16]

La Constitution sur la liturgie du dernier concile (n°112) se réfère, entre autre, à ces deux textes en précisant que : "... le chant sacré lié aux paroles fait partie nécessaire ou intégrante de la liturgie solennelle." Ce document nous donne ainsi trois raisons de chanter dans nos liturgies :

1. Le chant, union de la musique et des mots, donne à ces derniers plus de poids, de couleur, de sens. **Il apporte ainsi puissance à la Parole révélée.**
2. Le chant manifeste et réalise l'union (commune-union) de ceux qui chantent : en chantant, nous formons Église (communauté) autour du Christ : "**Le Christ est présent lorsque l'Église prie et chante les psaumes.**" [Constitution sur la liturgie n° 7]
3. **Le chant est enfin symbole de la fête**, de l'action de grâce (Eucharistie): chaque messe est "fête". Imagine-t-on une fête (Noël, ou un repas d'anciens par exemple) sans chant ?

Ceci pourrait nous conduire à plusieurs considérations pratiques. Je me limiterai à deux :

- La vraie musique liturgique est celle qui, suivant les moments de la célébration et selon leur nature propre, fait que l'assemblée tantôt acclame, tantôt médite, tantôt loue et rend grâce. Le Concile le dit très bien : "**une musique (un chant) est d'autant plus sainte qu'elle est en connexion étroite avec la liturgie.**" [Constitution sur la liturgie n°112]
D'où l'erreur, nous semble-t-il, de certaines compositions dans lesquelles on veut, avec la même musique, acclamer, méditer, supplier, etc...
- Face au foisonnement de chants publiés dans les pays francophones depuis la réforme conciliaire, nous n'avons que l'embaras du choix tant pour le propre (chant d'entrée, de procession des offrandes, de Communion ou de fin) que pour le commun (rite pénitentiel, gloria, etc ...). Celui-ci doit être fait avec circonspection en tenant compte bien sûr du moment liturgique (Avent, Carême, etc... ou entrée, communion, etc ...), mais aussi de son contenu : qualité du texte tant littéraire que théologique (on a parfois des surprises...!), et pertinence de la musique qui l'enveloppe : rythme et mélodie adaptés à l'assemblée du moment.

A cet égard on ne saurait que trop recommander la revue "Signes Musiques" dans laquelle chaque chant est accompagné d'un commentaire sur le texte, la musique, sa mise en œuvre et son utilisation. Depuis quelques années, un CD accompagnant cette revue facilite l'approche de chaque chant proposé.

Enfin, depuis 2001, les Chants Notés de l'Assemblée : CNA (recueil réalisé à la demande des évêques des pays francophones) rassemblent outre les 150 psaumes plus de 700 chants et antiennes (texte et musique) qui répondent aux critères de qualité que nous venons d'évoquer.

Et n'oublions pas cette maxime attribuée à *St. Augustin*: « Chanter c'est prier deux fois. »

7.3 Quelques critères pour le choix d'un chant liturgique

DANS LA LITURGIE, on ne chante pas «pour chanter» ou bien «parce qu'il faut chanter», mais bien parce que les chants jouent un rôle important dans l'action rituelle. D'où l'importance du choix des chants. Maurice Coste nous donne ici quelques critères pour bien choisir un chant liturgique.

Le principal est que le chant choisi soit de bonne qualité et bien « situé » liturgiquement

Récemment, dans une communauté où je participais à la prière du matin, j'ai eu la surprise d'entendre chanter l'hymne «Bientôt l'aurore se lèvera» alors qu'il faisait jour depuis plus de 3 heures! La sœur qui l'avait choisie et à qui j'en faisais la remarque me répondit: «Ah bon! C'est important? C'est une hymne que j'aime bien!» Ce choix ne lui posait pas de problème, le principal était que l'on ait chanté une hymne, peu importe laquelle!

Je crois que beaucoup de chrétiens qui participent à la liturgie ont un peu la même réaction que la sœur et exercent très peu leur esprit critique sur ce qu'on leur fait chanter. Pourtant Dieu nous a dotés d'intelligence, et on ne doit pas la mettre entre parenthèses durant la liturgie, même si l'affectivité y a aussi sa place.

Cette expérience un peu caricaturale, je la rapproche d'autres expériences, concernant aussi les chants, mais plus du côté de la musique. Que de fois ais-je pu constater que, lors du choix des chants pour une liturgie, c'est la mélodie qui prime sur le texte, au nom d'arguments tels que: on la connaît bien, elle est entraînant, elle est facile, on l'aime bien ... Certes, ce sont des critères à prendre en compte, mais le principal est que le chant choisi soit de bonne qualité et bien « situé » liturgiquement.

Dans un chant, le texte est premier chronologiquement et logiquement. Chronologiquement parce que, à part quelques exceptions où le texte est composé sur une musique préexistante, habituellement c'est la musique qui est composée sur un texte. Logiquement parce que c'est le texte qui porte le sens, et que c'est le texte que l'on mémorise. Cependant, n'oublions pas que c'est grâce à la mélodie que le texte est mémorisé, d'où la responsabilité du musicien de ne mettre en musique que de bons textes, car il n'est pas souhaitable qu'une bonne mélodie fasse retenir un texte médiocre.

Je suis persuadé que le «situs» du chant, sa situation rituelle, est, tout compte fait, le pivot qui doit commander et «donner forme» à la fois à la création du texte, à la composition de la musique et au choix du chant pour tel moment de la liturgie.

Lorsqu'un auteur écrit un texte pour la liturgie, il doit avoir à l'esprit le moment rituel auquel ce texte est destiné. Un texte «passe-partout » peut être parfois utile (le répertoire actuel n'en manque pas!), mais un texte vraiment adapté à une action liturgique précise a toutes les chances de donner naissance à un bon chant qui sera apprécié et qui ne s'usera pas trop vite.

Du côté de la musique, un compositeur, je suppose, sera beaucoup plus inspiré par un bon texte, bien situé, que par un texte banal, ressassant des lieux communs, et qui n'a pas de destination liturgique précise.

De grâce, lorsque nous sommes en position de responsabilité d'avoir à choisir des chants, ayons le réflexe de nous poser ces deux questions : ce chant est-il beau? Ce chant permettra-t-il à l'assemblée de participer avec fruit à la : liturgie? Nos goûts personnels et les habitudes de l'assemblée ne doivent pas trop interférer.

(De Maurice Coste PRÉSIDENT DU SECLI)

8 Qui chante les rites de la messe

Annexe 1 de la **Charte de Chanteurs Liturgiques**

NB : Les chiffres entre parenthèses renvoient aux articles de la P.G.M.R.

	SENS DU RITE Projet de l'Eglise	QUI CHANTE ?	FORME MUSICALE	CONSEILS
OUVERTURE				
Chant d'ouverture (Introït) (47)	Il ouvre la célébration. Il favorise l'union des fidèles. (47) Il introduit dans le mystère du temps ou de la fête. Il peut accompagner la procession.	Alternativement la chorale et le peuple, le chantre et le peuple ; la peuple, la chorale seule. (48)	Forme à refrain (cantique) ou strophique (hymne). Tropaire. Litanie.	L'Eglise perçoit sa diversité si on fait entendre successivement les timbres de voix. (hommes, femmes, enfants.)
Préparation pénitentielle (51) et le Kyrie (52)	Elle fait acclamer le Seigneur et implorer sa miséricorde (51) . Elle est adressée au Christ et pas aux trois personnes de la Trinité.	Tous, le peuple, la chorale ou un chantre y tenant leur partie.	Litanie.	Quatre formes possibles : 1-Le « Je confesse à Dieu » 2-Les invocations psalmiques. 3-Les invocations au Christ 4-L'aspersion d'eau bénite. Suit Le Kyrie sauf après la 3° et 4°
Gloire à Dieu (53)	L'Eglise rassemblée par l'Esprit Saint, glorifie Dieu le Père et l'Agneau et supplie celui-ci	Soit l'assemblée, soit le peuple alternant avec la chorale, soit la chorale.	Hymne en prose (non strophique et sans refrain.)	Respecter le texte du Missel. Il est préférable de permettre à l'assemblée de chanter (53) .
Prière d'ouverture (Collecte) (54)	L'Eglise supplie le Père, par le Christ dans l'Esprit Saint. L'Eglise adhère à la prière.		Pas de musique	Point culminant de l'ouverture. Demande beaucoup de soins.
Amen		L'amen est chanté par tous	Amen est une acclamation.	
LITURGIE DE LA PAROLE				
Le psaume (61)	Il permet de répondre à Dieu qui a parlé par le prophète.	Le psalmiste ou/et la chorale, et le peuple. Chacun tenant sa partie. (61) Se chante à l'ambon (309)	Alternance ou responsorialité.	Varié les mises en œuvres : Lecture poétique Cantillation par le psalmiste Psalmodie responsoriale Psalmodie collective Psaume musical...
Acclamation de l'Evangile (62)	Elle fait acclamer le Christ parole de Dieu.	Entonnée par le chantre ou la chorale (ou l'orgue) et reprise par tous. Un chantre (ou la chorale) « cantille le verset. »	Acclamation et verset qui sont faits pour être chantés. (63)	Pendant le carême l'Alléluia et remplacé par une acclamation.

La profession de foi. (67-68)	Le peuple acquiesce et répond à la Parole de Dieu et se rappelle la règle de foi	Tous ou en alternance	Forme continue sans refrain	Respecter le texte de la foi de l'Eglise. -Le symbole des Apôtres. -Le symbole de Nicée-Constantinople. -Le symbole baptismal.
La prière universelle (69-70)	Exerçant sa fonction sacerdotale, le peuple supplie pour tous les hommes	Toute l'assemblée exprime sa supplication soit par une invocation soit par une prière silencieuse	Se référer aux quatre intentions habituellement proposées. (70)	Elles sont dites à l'ambon. (309) Attention aux phrases trop longues
Le refrain		Toute l'assemblée	Formes : Intentions et refrain dits. Intentions dites et refrain chanté Intentions dites et silence etc...	Veiller à la cohérence entre le refrain et le texte parlé.
L'amen		Tous chantent l'amen final		

LITURGIE EUCHARISTIQUE

La préparation des dons (73)	On apporte les éléments que le Christ a pris dans ses mains	Alternativement la chorale et le peuple, le chante et le peuple ; le peuple, la chorale seule	Forme libre. S'il y a chant ou pièce musicale, ces prières sont dites à voix basse	L'orgue ou un autre instrument peuvent soutenir la prière. Chant ou musique jusqu'à l'oraison sur les offrandes.
Le dialogue	Il associe le prêtre et l'assemblée	Le prêtre et l'assemblée		Le chant dynamise le dialogue
Préface (79 a)	Le prêtre rend grâce à Dieu pour toute l'œuvre du salut		Récitatif	En cantillant la préface, le prêtre amène naturellement à chanter : « saint... »
Saint le Seigneur (79 b)	L'acclamation du sanctus fait partie de la prière eucharistique	Toute l'assemblée : tout le peuple avec le prêtre	Acclamation	L'organiste évite une longue introduction. Respecter les textes du missel
L'acclamation de l'Anamnèse (79e)	L'Eglise fait mémoire du Christ lui-même en célébrant principalement sa passion, sa résurrection et son ascension	Le célébrant, (ou une autre personne apte) entonne. Toute l'assemblée acclame	Acclamation	Les textes de l'Eglise s'adressent au Christ et nomment sa mort, sa résurrection et sa venue en gloire
La doxologie finale. (79h) L'Amen final	Elle exprime la glorification de Dieu	Elle est ratifiée et conclue par l'acclamation du peuple	Acclamation	Le prêtre chante seul la doxologie. Elle est ratifiée par l'acclamation du « Amen » final de l'assemblée
Le Notre Père (82)		Tous les fidèles avec le prêtre chantent ou disent à haute voix		Aucune voix ne doit devenir prépondérante par le fait du micro

Le geste de Paix (82)	Faire naître la paix autour de soi.		Pas de chant prévu dans la liturgie.	On souhaite la paix à ceux qui nous entourent. (82)
La fraction du pain. (83)		Chantre, Chorale, Tous		On attend que le geste de paix soit fini pour faire la fraction et entonner Agneau de Dieu. L'invocation est répétée autant de fois qu'il est nécessaire
L'agneau de Dieu. (83)	Signifie qu'en communiant à l'unique pain de vie, nous devenons un seul corps	L'invocation par la chorale ou le chantre ; Le peuple y répond	Litanie	Dure le temps de la fraction. (83) Ne peut se remplacer (366)
Pendant la communion. (86)	Exprimer l'union spirituelle entre les communicants, montrer la joie du cœur et rendre fraternelle la procession	La chorale seule ; L'assemblée peut s'unir en chantant le refrain	Plutôt processional ou tropaire.	L'organiste ou l'instrumentiste peut aussi soutenir la prière
Après la communion (88) Amen		Toute l'assemblée pourra exécuter une hymne, un psaume ou un autre chant de louange L'assemblée ratifie la prière.	Plutôt hymnique	La chorale seule peut entraîner l'assemblée dans la louange
RITE DE CONCLUSION				
L'envoi. (90)	Que chacun retourne à ses occupations en louant et en bénissant le Seigneur	Instrument, chorale, ou tous	libre	

9 La musique, Parole de Dieu prononcée par des voix humaines

Dans le dernier numéro de la revue Voix Nouvelles le Cardinal Jean Marie Lustiger livre, dans un entretien avec Jean-Michel Dieuaide, ses convictions sur la musique en rapport avec la liturgie.

Jean-Michel Dieu aide 30/01/2005

Voix Nouvelles : Partout où vous avez eu des responsabilités pastorales, vous avez laissé des traces dans le domaine des arts plastiques en particulier ; je pense à cette grande croix de cuivre barrant la nef de Chartres, le réaménagement de Sainte- Jeanne de Chantal ou de Notre-Dame ou encore récemment la grande croix de Toussaint 2004 décorée par Damon... Pourquoi cet appel constant à des plasticiens reconnus ?

Cardinal Lustiger : La liturgie est une action sacrée de l'Église et, dans le domaine des arts, j'ai toujours rencontré par providence des interlocuteurs avec qui j'ai pu discuter et réfléchir.

V.N. : Dans le dialogue avec les artistes, il faut avoir soi-même une attente. Qu'est-ce qui a forgé votre propre sensibilité ?

J.-M.L. : Je ne veux pas vous raconter ma vie ! Il se trouve que, jeune enfant, mes parents m'ont mis devant un piano avec un professeur ; il avait été question que je poursuive dans cette voie et puis, dans ma vie d'étudiant, j'ai été plutôt sensible à la littérature et à la poésie. J'ai tourné autour de la grande révolution du début du XXe siècle, dans cette espèce de subversion, de réinvention des normes, la crise de l'art contemporain et c'est dans ce contexte que j'ai rencontré des personnalités fortes qui m'ont appris à écouter, à voir, à sentir, à percevoir, simplement en les regardant ou en les entendant écouter.

L'action liturgique m'est apparue dès le début comme un acte symbolique extrêmement puissant qui demandait dignité et justesse qu'on ne pouvait rabaisser au niveau des comportements les plus vulgaires.

V.N. : Le Concile définit la liturgie comme « source et sommet de la vie chrétienne ». Quel rôle voyez-vous pour la musique dans l'action liturgique ?

J.-M.L. : La musique doit toujours être considérée dans son lien à la parole. La parole humaine retentit toujours dans un 'inter espace' : celui qui parle, comme celui qui écoute ou qui répond, est toujours placé dans un espace et l'espace liturgique est tout à fait décisif et original : la musique y agit dans des conditions d'écoute et d'attention très spécifiques. Car le 'public' n'en est pas un : il participe !... et les musiciens ne sont pas là pour 'se produire' ; les acteurs ne sont pas des acteurs : tout cela ressemble comme deux gouttes d'eau à une représentation et ce n'est pas une représentation, étant donné l'attitude et la convocation de ceux qui y participent. Il y a là une originalité absolue !

Dans le lien indissoluble entre espace et son/musique, l'irruption des techniques de sonorisation ne fait qu'ajouter à la complexité des rapports : sous prétexte des possibilités de sonorisation, il ne faut pas oublier ce facteur espace/son et espace/temps qui forme la nature même de l'action liturgique : par exemple, diffuser un enregistrement dans une célébration peut être « intéressant » mais reste un procédé artificiel ; il faut donc bien réfléchir à la convenance des genres, des styles ou des modes d'expression.

La musique est à mettre dans le registre de la parole ; car, si la musique est faite de sons inarticulés, ils ne sont pas pour autant un cri indistinct ! L'oreille humaine n'est-elle pas capable même de transformer du bruit en musique ? Les vagues de la mer, l'oreille de l'homme les perçoit dans leur rythme et leur musicalité...

La musique est parole, comme la liturgie est Parole : non pas des mots et des mots, mais Parole de Dieu prononcée par des voix humaines. Intégrée à la Parole, la musique n'est donc pas un supplément, un ornement ou une sorte de décor.

V.N. : Dans le contexte de notre société où toutes les musiques sont contemporaines les unes des autres, de quelle musique parle-t-on pour la liturgie ? Y aurait-il une musique qui lui soit propre et que fait-on du « trésor de la musique sacrée » dont parle le Concile ?

J.-M.L. : Sur la question du patrimoine, on est très dépendant des conditions culturelles d'une époque ou d'un pays. La mémoire culturelle d'une assemblée peut faire qu'une célébration eucharistique avec une messe de Mozart intégralement jouée ne soit pas perçue comme un concert. J'ai vécu cela à Aix-la-Chapelle avec une assemblée dont la sensibilité et l'éducation faisaient que la messe de Mozart 'fonctionnait' fondamentalement

dans l'action liturgique sans que la beauté de la musique et son esthétique ne distraient les uns ou les autres de la pensée de Dieu et de l'action que nous étions en train de mener. Je crains que cela ne marche pas en d'autres circonstances !

V.N. : Il y a donc un lien entre la proposition musicale et la sensibilité et la culture de l'assemblée...

J.-M.L. : Il m'est arrivé d'inviter des chorales africaines à Notre-Dame : le contraste entre la manière spontanée de ces témoins de leur culture et la froideur, la retenue peut-être excessive d'une population française moyenne était frappant, voire choquant pour certains.

V.N. : Mais, pour répondre à la sensibilité d'une assemblée, faut-il pour autant que la musique liturgique réponde à une forme de marketing ?

J.-M.L. : C'est là un grand problème. Si on prend comme seul critère 'ce qui plaît', on voit bien dans le patrimoine des musiques de cour ou des musiques complaisantes ! Mais il est essentiel de faire la différence entre une musique qui obéit d'abord à ce qui plaît et une musique qui obéit à cette nécessité intérieure du musicien qui porte la parole : Écoutez les Passions de Bach dans le texte allemand ! Il n'y a pas une note qui ne soit au service de cette Parole ! La musique n'y est pas une 'sur-interprétation', ou même un ornement; par ses moyens propres et sa complexité, elle dit la Parole.

V.N.: Qu'est-ce que cela serait pour aujourd'hui ?

J.-M.L. : Il se trouve que j'ai été très touché par la musique de Messiaen. J'y entends ce que la Parole peut inspirer à un musicien et ce qu'un musicien peut exprimer d'une Parole reçue ; j'y ai trouvé, dans la méditation exprimée du musicien, des aspects qui m'ont aidé à comprendre la Parole neuve qu'il commentait...

V.N.: Mais il s'agit là de musique non-articulée : Messiaen n'a jamais écrit de musique liturgique pour l'assemblée ! Dans le cas où une assemblée doit s'approprier le chant, nourrir sa propre mémoire, il se pose bien un problème de langage !

J.-M.L. : Il y a d'abord le problème de la langue. Beaucoup de musiciens (polonais ou allemands) continuent d'utiliser le latin pour leurs créations. Pour ce qui concerne la francophonie, nous sommes devant plusieurs types de difficultés : tout d'abord, la musicalité même de la langue avec ses nasales, les syllabes muettes, l'accent tonique, les liaisons, etc. Et puis, notre langue a subi depuis quelques décennies un véritable martyr du fait même de certains traitements musicaux (musique électronique, 'rythmée'...) Tout cela peut égarer notre jugement sur la langue qui conviendrait à la liturgie.

Une autre difficulté tient au contenu des textes. Une des meilleures solutions serait de prendre l'Écriture elle-même conformément à la tradition du grégorien dont la souplesse permettait précisément de ne pas enfermer le texte dans une musique mesurée (étant à part le cas de l'hymnodie). Nous n'avons pas comme nos voisins anglo-saxons une tradition de textes en langue vernaculaire héritée de la Réforme. Il a fallu, aujourd'hui en une génération, tout inventer ! Or, on n'invente pas, comme cela sur commande, des œuvres d'art. Parce que la liturgie repose sur la mémoire, nous sommes dans une situation de pauvreté tragique : s'il n'y a pas de mémoire acquise de l'assemblée, il n'y a pas de liturgie possible.

L'assemblée ne peut pas être en état permanent d'apprentissage, sauf à prendre les musiques les plus faciles et les plus vulgaires qui sont les seules qu'on puisse retenir instantanément, l'espace d'un soupir. Par nécessité, nous sommes pour le moment renvoyés à la pauvreté la plus médiocre. L'effort des musiciens et des liturgistes devrait être de ne pas laisser sombrer dans l'oubli le patrimoine de dix siècles de créations, sans tomber non plus dans le 'faire-valoir' ou ce qui flatte : le problème est toujours de jouer entre ce qui plaît et ce qui est convenable. Il y faut du flair et du discernement. Et puis... il faudrait espérer que la Providence envoie, sur un siècle, les artisans capables d'inscrire une permanence textuelle et mélodique indépendante des modes, dans un contexte où tout (la langue, la sensibilité, les modes musicales...) va continuer de bouger rapidement.

V.N. : Vous évoquiez tout à l'heure les chants de la Réforme. N'y trouve-t-on pas des objets musicaux obéissant à des critères objectifs d'un chant adoptable par une assemblée, hors des critères de mode ou d'une subjectivité personnelle ?

J.-M.L. : Nous sommes effectivement dans un contexte de 'hit-parade', de 'coup de cœur'... Il nous faut poursuivre un travail de fond systématique, patient et respectueux (c'est-à-dire à l'abri des marchands et des coteries) avec des musiciens et des poètes désireux de servir d'abord la liturgie. Il y a eu, dès avant le concile une tentative de maîtriser ce travail entre les musiciens, les poètes et les liturgies; au fond, on n'y est pas arrivé. On est aussi tributaire de l'état littéraire d'un peuple: la création poétique est aujourd'hui à la marge de la création littéraire ; ce n'est plus un art socialement partagé.

V.N. : Mais la liturgie n'a-t-elle pas déjà en partie ce qu'il lui faut en matière de textes ? Je pense aux psaumes qui sont des poèmes que les assemblées se sont peu à peu appropriés.

J.-M.L. : Oui, bien sûr, c'est un immense progrès qu'il ne faut pas sous-estimer! Mais il faudrait aller plus loin. Je vois avec satisfaction des lieux où on a pris la peine de faire psalmodier l'assemblée sur des psaumes entiers, au-delà même de ce que la liturgie prévoit, et en prenant soin d'accorder la couleur musicale à ce que dit le psaume, lui conférant ainsi une véritable identité musicale.

V.N. : Dans ce cas, il s'agit bien d'une démarche artistique de création, dépassant la production quasi-mécanique de musiques « faites d'avance ».

J.-M.L. : Mais plus encore, la conception même d'un programme musical est du ressort de la démarche artistique. La démarche de celui qui conçoit une programmation musicale liturgique ne peut pas être celle du consommateur qui, dans un supermarché, au hasard des rayons prend les articles qui le tentent. Sur le temps d'une célébration, on ne peut pas soumettre l'assemblée à une série de chocs résultants de choix musicaux hasardeux ou non maîtrisés. Au contraire, la musique peut et doit conduire l'assemblée dans sa démarche de prière, respectueusement et dans la cohérence. C'est une question de sensibilité (ou de formation) pour les responsables. En cette matière, comme en architecture, il y a une grammaire, des lois de proportion, des règles de construction qui font que, même si l'édifice n'est pas génial, il ne s'effondre pas.

La célébration liturgique est comme une symphonie, où chacun des intervenants (de l'assemblée au président en passant par les musiciens) doit entrer dans l'intelligence fine de la construction commune ; cette construction qui a son rythme général, ses 'intensités', ses repos, ses modalités d'enchaînement des actions, etc... Les choix musicaux doivent entrer dans ce mouvement et tenir compte de ce déploiement organique de la liturgie. Même un chant, bon en lui-même, peut ne pas convenir à telle action ou ne pas avoir sa place à tel moment de cette action mais plutôt à tel autre...

Propos recueillis par Jean-Michel Dieuaide pour la revue Voix Nouvelles

10 Musique et ritualité

10.1 Quelques notions de base

(Repris de « *sacrosanctum concilium* », Jean Paul II, 2003.)

La musique sacrée est à la fois moyen d'élévation de l'esprit vers Dieu, et aide précieuse dans la « participation active aux sacro-saints mystères et à la prière publique et solennelle de l'Eglise. L'attention qui doit être portée à la musique sacrée, découle du fait que celle-ci, « en tant que partie intégrante de la liturgie solennelle, participe à son objectif général, qui est la gloire de Dieu ainsi que la sanctification et l'édification des fidèles. »

En interprétant et en exprimant le sens profond du texte sacré auquel elle est intimement liée, la musique sacrée est capable de « renforcer l'efficacité du texte lui-même, afin que les fidèles soient mieux préparés à accueillir en eux-mêmes les fruits de la grâce, qui sont le propre des célébrations des sacro-saints mystères.

La tradition musicale de l'Eglise universelle a créé un trésor d'une valeur inestimable qui l'emporte sur les autres arts, du fait surtout que, chant sacré lié aux paroles, il fait partie nécessaire ou intégrante de la liturgie solennelle.

En poursuivant l'ancienne tradition biblique, qu'ont observé le Seigneur lui-même ainsi que les Apôtres, l'Eglise a, tout au long de l'histoire, favorisé le chant dans les célébrations liturgiques en produisant, selon la créativité de chaque culture, de superbes exemples de commentaire mélodique des textes sacrés dans les rites de l'Occident comme de l'Orient.

Il faut constamment revenir aux principes d'inspiration conciliaire pour promouvoir en conformité avec les exigences de la réforme liturgique, un développement qui soit, dans ce domaine également, à la hauteur de la tradition musicale liturgique de l'Eglise. Elle doit en effet répondre à certaines conditions spécifiques : l'adhésion totale aux textes qu'elle présente, l'harmonie avec le temps et le moment liturgique auquel elle est destinée, la juste correspondance avec les gestes proposés par le rite.

Le cadre sacré de la célébration liturgique ne doit jamais devenir un laboratoire d'expérimentation et de pratiques de composition et d'exécution introduites sans avoir été attentivement étudiées. Le chant grégorien continue d'être aujourd'hui encore un élément d'unité de la liturgie romaine.

La tâche de la schola (chantres) n'a pas été réduite, elle remplit dans l'assemblée le rôle de guide et de soutien et, à certains moments de la liturgie, possède son rôle spécifique. De la bonne coordination de tous, le prêtre célébrant et le diacre, les servants de messe, les officiants, les lecteurs, le psalmiste, la schola cantorum, les musiciens, le maître de chant, l'assemblée, naît ce juste climat spirituel qui rendra la célébration liturgique véritablement intense, vécue et fructueuse.

L'aspect musical des célébrations liturgiques ne peut être laissé ni à l'improvisation ni à l'arbitraire des individus, mais confié à une direction bien concertée dans le respect des normes et des compétences, fruit significatif d'une bonne formation liturgique. L'Eglise ayant toujours reconnu et favorisé le progrès des arts, il ne faut pas s'étonner que, outre le chant grégorien et la polyphonie, elle admette de la musique plus moderne dans les célébrations, à condition qu'elle respecte l'esprit des valeurs véritables de l'art. Le chant religieux populaire sera intelligemment favorisé, pour que dans les exercices pieux et sacrés, et dans les actions liturgiques, les voix des fidèles puissent se faire entendre.

10.2 Quelques repères.

Les acteurs liturgiques ont chacun une place précise. L'assemblée n'est pas acteur elle est participante, pieuse et active. L'assemblée adopte plusieurs attitudes corporelles durant une célébration. Mais, d'une façon plus fondamentale, elle est invitée à prendre une posture eucharistique. Si, au fond de son cœur, chacun prend cette attitude d'action de grâce, alors, il trouvera les gestes justes et priants, non seulement pour célébrer «en vérité», mais aussi pour bien vivre sa vie quotidienne. D'abord, veillons en permanence à ce que tout ce qui est célébré dans le sanctuaire soit bien vu de tous les fidèles présents. Ensuite, il est nécessaire que chaque rite soit célébré à la bonne place: par exemple, le psaume responsorial à l'ambon et non pas au pupitre de l'animateur des chants. Surtout, tous les acteurs liturgiques présents dans le sanctuaire sont là pour servir l'assemblée qui célèbre son Dieu. Veillons donc à ce que, par leurs gestes et par leurs déplacements, ils donnent le bon exemple, sachent s'effacer - tel Jean le Baptiste - devant le mystère célébré et suscitent le désir de prier et d'aimer.

10.3 Les différents temps de la célébration

(Célébrer la messe PGMR 2008)

10.3.1 L'ouverture de la célébration

10.3.1.1 La procession d'ouverture

Le but de ce chant est d'ouvrir la célébration, de favoriser l'union des fidèles rassemblés, d'introduire leur esprit dans le mystère du temps liturgique ou de la fête, et d'accompagner la procession du prêtre et des ministres. (PGMR 47)

On ne pense pas toujours suffisamment la fonction rituelle du chant d'ouverture, ni celle de la procession d'entrée. Le sens profond de celle-ci est d'ouvrir l'assemblée à Celui au nom duquel elle est rassemblée. L'entrée solennelle du prêtre qui, au nom du Christ, va présider la célébration, est le signe que l'assemblée a le désir d'accueillir le Christ lui-même. Chaque dimanche il serait bon que la procession d'entrée vienne ainsi du fond de l'église, et ne se fasse pas à la sauvette depuis la sacristie. L'assemblée est invitée à se tourner vers celui qui vient présider au nom du Christ. Le chant d'ouverture prend alors tout son sens : il a lieu pendant cette procession. Puisqu'il est aussi destiné à « introduire les fidèles au sens de la liturgie célébrée », il se prolonge lorsque le prêtre est arrivé au lieu de présidence.

Ce qu'il faut éviter lors de cette entrée en célébration, c'est l'impression qu'on a quelquefois que le chant et l'orgue sont déconnectés de l'action liturgique : lorsqu'il y a encensement de l'autel, par exemple, il arrive que le chant s'arrête parce qu'on n'avait pas prévu assez de couplets. Soit on chante un couplet supplémentaire, soit l'organiste prend le relais. Il arrive que la fin de ce rite d'entrée se fasse dans le plus grand silence, comme si la chorale et l'organiste, ayant accompli ce qui était prévu, ne se sentent plus concernés. A ce moment de la célébration, la musique et le chant d'ouverture, tout autant que les gestes accomplis, permettent à l'assemblée tout entière d'entrer en célébration, de passer du dehors au-dedans, de s'ouvrir au mystère dont elle s'apprête à faire mémoire.

Lorsque le peuple est rassemblé, tandis que le prêtre entre avec le diacre et les ministres, on commence le chant d'entrée. Le but de ce chant est d'ouvrir la célébration, de favoriser l'union des fidèles rassemblés, d'introduire leur esprit dans le mystère du temps liturgique ou de la fête, et d'accompagner la procession du prêtre et des ministres. Il est exécuté alternativement par la chorale et le peuple ou, de façon analogue, par le chanteur et le peuple, ou bien entièrement par le peuple ou par la chorale seule. On peut employer ou bien l'antienne avec son psaume qui se trouvent soit dans le Graduel romain soit dans le Graduel simple; ou bien un autre chant accordé à l'action sacrée, au caractère du jour ou du temps, dont le texte soit approuvé par la Conférence des évêques. Si l'on n'a pas de chant pour l'entrée, on fait réciter l'antienne que propose le Missel, soit par les fidèles, soit par certains d'entre eux, soit par un lecteur ou, à leur défaut, par le prêtre lui-même, qui peut aussi l'adapter à la manière d'une monition d'ouverture.

Lorsqu'ils sont arrivés au "sanctuaire", le prêtre, le diacre et les ministres saluent l'autel par une inclination profonde. Pour exprimer leur vénération, le prêtre et le diacre baisent ensuite l'autel; et le prêtre, s'il le juge bon, encense l'autel et la croix. Lorsque le chant d'entrée est fini, le prêtre, debout à son siège, fait le signe de la croix avec toute l'assemblée. Ensuite, en saluant la communauté rassemblée, il lui manifeste la présence du Seigneur. Cette salutation et la réponse du peuple manifestent le mystère de l'Église rassemblée. Après la salutation au peuple, le prêtre, ou le diacre, ou un autre ministre, peut, par quelques mots très brefs, introduire les fidèles à la messe du jour.

ALORS Quel Chant d'Entrée ?

Il n'est pas question ici d'en dresser une liste : chaque paroisse, chaque communauté a son propre répertoire. Aux quelques réflexions précédentes qui doivent orienter ce choix, on suggérera simplement :

- 1-Que pour réaliser une bonne ouverture, ce chant d'entrée devra avoir une certaine consistance, une certaine durée (pensons aux retardataires ...). Ce ne sera pas un Alléluia, ni un chant de méditation ou de sortie. Il doit "construire" l'assemblée, donc être lui-même solide.
- 2-Que ce chant doit être connu de la majorité de l'assemblée. Il est évident que de temps en temps, il faudra bien utiliser un chant nouveau. Cela nécessitera évidemment un bon apprentissage de l'assemblée et une utilisation la plus régulière possible pour l'intégrer au répertoire.

10.3.1.2 *La prière pénitentielle*

Ensuite, le prêtre invite à la préparation pénitentielle. Après une brève pause en silence, toute la communauté se confesse de manière générale en prononçant une prière que le prêtre conclut en appelant la miséricorde de Dieu (il ne s'agit pas du sacrement de pénitence).

Le missel a prévu quatre formes de préparation pénitentielle

- Le *Je confesse à Dieu* suivi du Kyrie
- Un bref dialogue (Seigneur accorde nous ton pardon)
- Une litanie (Seigneur Jésus, envoyé...)
- Asperersion d'eau bénite accompagnée d'un chant baptismal.

Le dimanche, surtout au temps pascal, à la place de la préparation pénitentielle habituelle, on peut parfois faire la bénédiction et l'aspersion d'eau en mémoire du baptême

10.3.1.3 *Le kyrie eleison*

La préparation pénitentielle et le "Kyrie eleison" ne sont pas des rites isolés, mais font partie, avec le chant d'entrée et le "Gloire à Dieu", d'un ensemble de rites appelés "Ouverture de la célébration". Ceux-ci ont pour but de réaliser une communion des fidèles réunis, et de les "disposer à bien entendre la parole de Dieu et à célébrer dignement l'Eucharistie".[1]

Cet acte rituel se compose lui-même :

- d'une invitation du célébrant " Préparons-nous à la célébration de l'Eucharistie en reconnaissant que nous sommes pécheurs",
- d'une déclaration de pardon : "je confesse..." ou d'une invocation,
- de la conclusion, par le célébrant, "par la prière pour le pardon"[2] : "Que Dieu tout puissant... ",
- du Kyrie eleison.

Après la préparation pénitentielle, on commence le Kyrie eleison, à moins que cette invocation n'ait déjà trouvé place dans la préparation pénitentielle. Puisque c'est un chant par lequel les fidèles acclament le Seigneur et implorent sa miséricorde, il est habituellement accompli par tous, le peuple, la chorale ou un chantre y tenant leur partie. Chaque acclamation est ordinairement dite deux fois, mais cela n'exclut pas, en raison du génie des différentes langues, des exigences de l'art musical, ou en raison des circonstances, qu'on puisse la répéter davantage. Quand le Kyrie est chanté comme faisant partie de la préparation pénitentielle, on fait précéder d'un " trope " chaque acclamation.

Que faut-il chanter ?

Si le "Je confesse..." est toujours récité, en revanche le "Kyrie eleison" sera chanté : "Puisque c'est (le Kyrie eleison) un chant par lequel les fidèles acclament le Seigneur et implorent sa miséricorde, il est habituellement accompli par tous, le peuple, la chorale ou un chantre (soliste) y tenant leur partie"[3].

Dans les formules B et C, les invocations peuvent être récitées ou chantées, un certain choix ayant vu le jour depuis la mise en œuvre de la réforme liturgique.

Reste la grande (?) question : "Kyrie eleison" ou sa traduction : "Seigneur, prends pitié" ?

Quelques remarques s'imposent :

- Tout le monde (même les enfants si on leur a dit et expliqué) connaît le sens de "Kyrie eleison".
- Musicalement, le grec "sonne" mieux que le français (il en est de même, paraît-il, dans d'autres langues).
- Même s'il existe des adaptations musicales de qualité en version française, il est bon de garder le grec, tout comme nous avons gardé l'hébreu pour "Amen", "Alléluia", "Hosanna". Remarquons aussi que "Kyrie eleison" est le seul texte grec de notre liturgie, langue dans laquelle a été rédigé le Nouveau Testament et que le grec (et non le latin) est la langue maternelle de l'Église et de la liturgie.
- Enfin, le grec est aussi une présence symbolique des Églises d'Orient dans la liturgie romaine.

10.3.1.4 *Le Gloria*

Le « Gloire à Dieu » dans nos célébrations doit avoir par son texte et par sa musique une stature qui le place au plus haut de notre louange. « la Gloire de Dieu, c'est l'homme vivant » (St. Irénée...vers 200)

Le **Gloria in excelsis** est une hymne très ancienne et vénérable par laquelle l'Église, rassemblée dans l'Esprit Saint, glorifie Dieu le Père et l'Agneau, et supplie celui-ci. On ne peut remplacer le texte de cette hymne par un autre ». Ce texte est une hymne de louange, une acclamation trinitaire. Il est fait pour être chanté. (PGMR 53) La forme couplet-refrain se prête à un échange célébrant ou chœur et assemblée, louange et glorification. La forme strophique permet surtout de chanter le texte entier par tous : (voir A 180). Depuis la possibilité d'utiliser la langue vivante, (ce qui ne signifie pas de bannir le latin !) aucunes des nombreuses mises en musique en continu de ce texte (du moins en France) ne s'est imposée, mise à part la version extraite, de la « Messe du partage » d'Etienne Daniel. On a alors trouvé des formules de substitution :

- Des "Gloire à Dieu" à refrain. Cette formule a été lancée par les musiciens de Lourdes : le texte officiel chanté par tous ou par un soliste est entrecoupé par un bref refrain repris par l'assemblée. Cette formule pourtant très répandue fait cependant disparaître le style hymnique du "Gloire à Dieu".

- Des paraphrases telles que "Gloire à Dieu, paix aux hommes..." (F 156), On veillera cependant à ce que ces paraphrases ne s'éloignent pas trop du texte officiel et que leurs musiques restent dans l'esprit de la louange.

Il est important que l'assemblée puisse s'installer dans un chant qui dure. Pratique de l'alternance chant-assemblée. Ne pas oublier le Gloria de la messe des anges pour les grands rassemblements. Attention au Gloire à Dieu à refrain qui s'éloigne du texte officiel. Le Gloria en temps qu'hymne, et par ce que son texte est long, mérite d'être « bien traité ». Possibilité de psalmodier le Gloria en alternant solo/foule ; (voir Z200 par exemple). Si le Gloria est développé, le chant d'entrée et la prière pénitentielle seront plus soft : la prière pénitentielle n'est pas faite pour être développée, voir les formules types du missel !

Le Gloria est omis pendant le carême et l'aveugle.

Le Gloria est entonné par le prêtre ou, si on le juge bon, par un chantre ou par la chorale ; il est chanté par tous, ensemble, ou par le peuple alternant avec la chorale, ou par celle-ci. « *Si on ne le chante pas, il doit être récité par tous, ensemble ou par alternance entre deux chœurs* ». On chante le Gloria ou on le dit le dimanche en dehors de l'Avent et du Carême, aux solennités et aux fêtes, ou encore dans des célébrations particulières faites avec solennité.

10.3.1.5 La prière d'ouverture

Puis, le prêtre invite le peuple à prier; et tous, avec le prêtre, font silence pendant un peu de temps, pour prendre conscience qu'ils se tiennent en présence de Dieu, et pour mentionner intérieurement leurs intentions de prière. Puis le prêtre prononce l'oraison appelée habituellement "collecte" qui exprime le caractère de la célébration. Selon l'antique tradition de l'Église, la prière s'adresse habituellement à Dieu le Père, par le Christ, dans l'Esprit Saint, (CS 58) et se termine par une conclusion trinitaire, c'est-à-dire par la conclusion longue, de la manière suivante :

- a) si elle s'adresse au Père: "Par Jésus Christ, ton Fils, notre Seigneur et notre Dieu, qui règne avec toi et le Saint-Esprit, maintenant et pour les siècles des siècles";
- b) si elle s'adresse au Père, mais avec mention du Fils à la fin: "Lui qui règne avec toi et le Saint-Esprit, maintenant et pour les siècles des siècles";
- c) si elle s'adresse au Fils: "Toi qui règnes avec le Père et le Saint-Esprit, maintenant et pour les siècles des siècles". Le peuple s'unit à la supplication et la fait sienne par l'acclamation Amen. A la messe on ne dit toujours qu'une seule collecte.

10.3.2 La liturgie de la parole

10.3.2.1 Les lectures bibliques

Dans les lectures, la table de la parole de Dieu est dressée pour les fidèles, et les trésors bibliques leur sont ouverts (CS 61). Il importe par conséquent d'observer la disposition des lectures bibliques, qui montre bien l'unité de l'un et l'autre testament et de l'histoire du salut, et il n'est pas permis de remplacer les lectures et le psaume responsorial, qui contiennent la parole de Dieu, par d'autres textes hors de la Bible. (CS 62). Dans la célébration de la messe avec peuple, les lectures sont toujours proclamées de l'ambon. Traditionnellement, la fonction de proclamer les lectures n'est pas une fonction présidentielle, mais ministérielle. Les lectures seront donc proclamées par un lecteur et l'Évangile par le diacre ou, à son défaut, par un autre prêtre. Toutefois s'il n'y a pas de diacre ou d'autre prêtre, le prêtre célébrant proclamera lui-même l'Évangile ; et s'il ne se trouve pas non plus un autre lecteur capable, le prêtre célébrant proclamera aussi les autres lectures. Après chaque lecture, le

lecteur dit une acclamation à laquelle répond le peuple rassemblé, accordant ainsi honneur à la parole de Dieu accueillie dans la foi et dans un cœur reconnaissant.

La proclamation de l'Évangile constitue le sommet de la liturgie de la Parole. La liturgie elle-même nous l'enseigne puisqu'elle la distingue des autres lectures par des marques d'honneur spécifiques, soit de la part du ministre chargé de l'annoncer et qui s'y prépare par la bénédiction et la prière; soit de la part des fidèles qui par leurs acclamations reconnaissent et professent que le Christ y est présent et leur parle, et qui écoutent sa lecture debout; soit par les signes de vénération accordés au livre des Évangiles.

10.3.2.2 *Le psaume responsorial*

La première lecture est suivie du psaume responsorial, ou graduel, qui fait partie intégrante de la liturgie de la « Parole » et à une grande importance liturgique et pastorale, car elle favorise la méditation de la parole de Dieu. Une place privilégiée est donnée au psalmiste. (PGMR 61).

Le « **premier chant de la messe** » : ce titre peut surprendre, pourtant le psaume reste en dignité le premier des chants parce qu'il est la Parole même de Dieu.

Le psaume responsorial fait écho à la première lecture, en général, et se prend d'ordinaire dans le Lectionnaire. Le psaume ne peut nous atteindre que s'il met en jeu toutes les cordes sensibles de notre être et pas seulement de notre cerveau. C'est pourquoi la musique lui est si indispensable (comme elle l'est à "La Marseillaise", par exemple). Pouvons-nous imaginer une cérémonie officielle (ou une rencontre sportive) au cours de laquelle quelqu'un réciterait les paroles de l'hymne national ? Vraisemblablement nous réagirions en disant "La Marseillaise, ça se chante ; ça ne se récite pas !" Toute proportion gardée, c'est quand même dans ce travers que nous tombons en lisant le psaume à la messe au lieu de le chanter.

Si le psaume n'est pas chanté, on le récitera de la manière la plus apte à favoriser la méditation de la parole de Dieu. A la place du psaume marqué dans le Lectionnaire, on peut chanter aussi le répons graduel du **Graduel Romain**, ou le psaume responsorial ou alléluatique du Graduel simple, tels qu'ils sont libellés dans ces différents livres.

Ce n'est pas une troisième lecture. C'est la prière du Christ, même la dernière prière du Christ, voir le PS 21. On ne remplace pas la parole de Dieu par notre propre parole. Le choix du psalmiste est primordial. Faire une répétition avant, pour la mise en place correcte parole musique. On peut faire un essai avec des enfants. S'il n'est pas possible de le chanter, alors le dire comme un poème.

Le psaume peut se prolonger par un Postlude, qui permet la transition, pendant le déplacement des lecteurs.

10.3.2.3 *La procession de l'évangile*

« La proclamation de l'Évangile constitue le sommet de la liturgie de la parole. Il faut lui accorder la plus grande vénération. » (PGMR 60).

Après la lecture qui précède immédiatement l'Évangile, (PGMR 62), on chante l'Alléluia ou un autre chant établi par les rubriques, selon ce que demande le temps liturgique. Ce genre d'acclamation constitue un rite ou un acte ayant valeur en lui-même, par lequel l'assemblée des fidèles accueille le Seigneur qui va leur parler dans l'Évangile, le salue et professe sa foi en chantant. L'acclamation est chantée par tous debout, la chorale ou le chantre donnant l'intonation et, le cas échéant, on répète l'acclamation ; le verset est chanté par la chorale ou le chantre.

- L'Alléluia est chanté en tout temps en dehors du Carême. Les versets sont pris au Lectionnaire ou au Graduel.
- Pendant le Carême on remplace l'Alléluia par un verset avant l'Évangile, qui se trouve dans le Lectionnaire. On peut encore chanter un autre psaume ou trait, tel qu'on le trouve dans le Graduel.

•

Quand il n'y a qu'une seule lecture avant l'Évangile: (PGMR 62)

- Au temps où l'on doit dire l'Alléluia, on peut employer ou bien le psaume alléluatique, ou bien le psaume et l'Alléluia avec son verset.
- Au temps où l'on ne doit pas dire l'Alléluia, on peut employer ou bien le psaume et le verset avant l'Évangile ou bien seulement le psaume.

•

« Si on ne chante pas l'Alléluia ou le verset avant l'Évangile, on peut les omettre ». (PGMR 62). La règle reconnaît que cet élément vaut comme chant et peut-être omis s'il n'est pas chanté.

La séquence, qui est ad libitum sauf aux jours de Pâques et de la Pentecôte, est chantée après l'alléluia.

La conclusion de l'évangile est : **Acclamons la parole de Dieu...** pas de reprise de l'alléluia d'après les textes officiels.

Comment mieux signifier que l'évangile est Bonne Nouvelle, lumière qui éclaire notre route et Parole qui nous fait vivre, qu'en solennisant sa proclamation ? Cela demande un beau lectionnaire, une ou deux personnes qui portent des cierges, et une action concentrée par le chant de l'acclamation. Si l'évangélaire est déposé sur l'autel, celui qui lira l'évangile s'y rend, accompagné de ceux qui portent la lumière, et présente le Livre à l'assemblée. Pendant ce temps, on chante l'alléluia (ou une acclamation pendant le carême). Celui-ci sera précédé d'une joyeuse introduction à l'orgue. « Le verset est chanté par la chorale ou le chantre (**PGMR 62**). « et c'est à la reprise de l'alléluia que la procession se rend à l'ambon – qui n'est pas le lieu de l'animation des chants. **Là encore, le rôle de l'organiste est important : il n'y a rien de pire qu'un alléluia qui s'arrête avant la fin de la procession, celle-ci se terminant en silence.** Lors d'une célébration plus solennelle, la procession peut se faire du fond de l'église. Dans certains cas, on peut aussi imaginer une procession du Livre de la Parole avant la première lecture. Les orthodoxes appellent cela la petite entrée (la grande entrée étant la procession des dons)

10.3.2.4 L'homélie.

L'homélie fait partie de la liturgie et elle est fort recommandée car elle est nécessaire pour nourrir la vie chrétienne. Elle doit expliquer un aspect des lectures scripturaires, ou bien d'un autre texte de l'ordinaire ou du propre de la messe du jour, en tenant compte soit du mystère que l'on célèbre, soit des besoins particuliers des auditeurs.

L'homélie sera faite habituellement par le prêtre célébrant lui-même ou par un prêtre concélébrant à qui il l'aura demandé, ou parfois, si on le juge bon, aussi par un diacre, mais jamais par un laïc (**PGMR 66**). Dans des cas particuliers et pour une juste cause, l'homélie peut être faite aussi par l'Evêque ou un prêtre participant à la célébration sans pouvoir concélébrer. Les dimanches et fêtes de précepte, l'homélie doit être faite, et on ne pourra l'omettre que pour une cause grave, à toutes les messes qui se célèbrent avec concours de peuple; elle est recommandée les autres jours, surtout aux fêtes de l'Avent, du Carême et du temps pascal, ainsi qu'aux autres fêtes et aux occasions où le peuple se rend à l'église en plus grand nombre.

Après l'homélie, on observera un bref moment de silence si on le juge bon. Un interlude musical permet aussi nous permettre d'intérioriser les paroles du célébrant. De plus en plus on suggère un chant de la Parole. On préférera pour ce type de chant la forme hymnique ou un tropaire.

10.3.2.5 La profession de foi.

« Le Symbole, ou profession de foi vise à ce que tout le peuple rassemblé réponde à la parole de Dieu annoncée dans les lectures de la Sainte Ecriture et expliquée dans l'homélie, et, en professant la règle de foi dans une formule approuvée pour l'usage liturgique, se rappelle et professe les grands mystères de la foi avant que ne commence leur célébration dans l'Eucharistie ». (**PGMR 67**)

Avant d'aller plus avant dans sa signification et sa mise en œuvre, arrêtons-nous sur le mot "symbole" : "**Symbole des Apôtres**" par exemple. Le mot "symbole" n'est pas pris ici dans son sens le plus connu. Dans les Eglises Chrétiennes, un "**symbole de foi**" (du grec "*symbolum*", signe d'identification ou de ralliement) est un texte proclamant, sous forme ramassée et précise, l'essentiel de la Foi.

Si tout au long de l'histoire du Christianisme apparaissent plusieurs "Symboles" tel celui de Saint Athanase, ou plus près de nous, celui de Paul VI écrit en 1968, l'Église Catholique en a retenu trois pour la célébration Eucharistique

- **Le "Symbole des Apôtres"**

C'est le plus ancien : synthèse de formulaires antérieurs, il a vu le jour au cours du II^{ème} siècle et a pris sa forme actuelle au VI^{ème} siècle. C'est avant tout, une Profession de Foi baptismale ramenée à l'essentiel. Sa proclamation est autorisée à la messe depuis la réforme du Concile Vatican II.

- **Le "Symbole de Nicée – Constantinople**

Ce "Credo", plus développé, est entré dans la messe au cours de IXième siècle et fut le seul utilisé jusqu'à la réforme liturgique de Vatican II. Issu du Concile de Nicée et de celui de Constantinople (d'où son appellation) au cours du VI^{ème} siècle, re-précisé au cours des siècles suivants, il insiste sur la nature divine du Christ :

"Il est Dieu, né de Dieu... " "... de même nature ("consubstantiel") que le Père ...", en réaction à l'hérésie arienne qui niait la divinité de Jésus-Christ.

- **Le "Symbole de Foi de la nuit pascale"**

C'est la forme la plus fondamentale de la Profession de Foi qui est mise à l'honneur lors de chaque Veillée Pascale. En effet, pendant celle-ci, l'assemblée est invitée **à renouveler sa Profession de Foi au Dieu Vivant et à son Fils, Jésus-Christ dans la Sainte Église Catholique**. Ce renouvellement se fait, comme au Baptême et à la Confirmation, sous forme de questions-réponses.

Outre la Vigile Pascale, cette formule est utilisée au cours des messes où sont célébrés les sacrements de Baptême et de Confirmation, ainsi que dans certaines circonstances.

Le Symbole doit être chanté ou dit par le prêtre avec le peuple le dimanche et les jours de solennité; on peut le dire aussi pour des célébrations particulières faites avec solennité.

« S'il est chanté, il est entonné par le prêtre ou, si on le juge bon, par un chantre ou la chorale ; mais il est chanté par tous ensemble ou par le peuple en alternance avec la chorale ». (PGMR 68)

Si on ne le chante pas, il doit être récité par tous ensemble ou par deux chœurs qui se répondent l'un l'autre.

L'essentiel est que tous, prêtres et laïcs, puissent proclamer unanimement qu'ils sont baptisés dans une seule Foi. Cela dit, la Profession de Foi peut être :

- soit chantée intégralement (en mélodie continue),
- soit récitée et ponctuée d'un refrain intercalaire,
- soit récitée de bout en bout.

Ceci conduit à quelques remarques :

- **1) La version chantée...**

Ce que le latin permettait, le français n'y arrive guère : hormis le fait de garder, de temps à autre et en certains lieux et circonstances, le chant du Credo en grégorien (le Credo III par exemple), on n'a pas encore trouvé de "musicalisation" satisfaisante du texte français.

- **2) Faut-il alors utiliser le système de petits refrains intercalaires ?**

Certains peuvent servir, surtout lors des célébrations avec des enfants ou des jeunes.

A ce sujet, qu'on me permette d'ajouter que n'importe quel petit refrain ne peut convenir à cette démarche, fut-elle exceptionnelle. S'il est vrai que dans la Bible, le livre de Sophonie (III, 17) va jusqu'à dire que "Dieu dansera", cela suffit-il pour qu'on puisse ajouter au Credo que l'on croit en un "Dieu qui chante" ? Un cantique, quelles que soient ses qualités, qui plus est, ses défauts, ne saurait remplacer la proclamation officielle de la Foi telle que nous la demande l'Eglise.

Ce texte sera mis en valeur chaque fois que l'assemblée est invitée à renouveler sa profession de foi. Lors de chaque messe dominicale, l'assemblée est invitée à redire la règle de foi avant de commencer à célébrer l'eucharistie. Même si la plus haute profession de foi est la prière eucharistique, il est important que la mémorisation du Credo ne se perde pas car il est le signe pour tout baptisé de son appartenance à l'Eglise et de son Alliance avec Celui qui nous donne la foi.

Quelques musiques existent mais il est souvent préférable de « réciter ». Pour les messes d'enfants ne pas oublier de leur donner le texte (idem pour le gloria) ce qui favorise la participation de ceux-ci.

"Il est important que la mémorisation de Credo ne se perde pas, car celui-ci est pour tout baptisé un lieu de reconnaissance de son appartenance à l'Église et d'Alliance avec Celui qui nous donne la Foi". (PH. Robert)

10.3.2.6 La prière universelle

Heureusement remise en place par la réforme du Concile Vatican II, la Prière Universelle conclut, avec l'Homélie et la Profession de Foi, la liturgie de la Parole.

Dans la prière universelle, ou « *prière des fidèles* », le peuple répond d'une certaine manière à la parole de Dieu reçue dans la foi et, exerçant la fonction de son sacerdoce baptismal, présente à Dieu des prières pour le salut de tous. Il convient que cette prière ait lieu habituellement aux messes avec peuple, afin que l'on fasse des supplications pour la sainte Église, pour nos gouvernants, pour ceux qui sont accablés par diverses misères, pour tous les hommes et le salut du monde entier.

Les intentions seront habituellement: (PGMR 70)

- pour les besoins de l'Église,
- pour les dirigeants des affaires publiques et le salut du monde entier,
- pour ceux qui sont accablés par toute sorte de difficultés,
- pour la communauté locale.

Toutefois, dans une célébration particulière, comme une confirmation, un mariage ou des obsèques, l'ordre des intentions pourra s'appliquer plus exactement à cette occasion particulière.

C'est au prêtre célébrant de diriger la prière, de son siège. Il l'introduit par une brève monition qui invite les fidèles à prier. Il la conclut par une oraison. Il faut que les intentions soient sobres, composées avec une sage liberté et peu de mots, et qu'elles expriment la supplication de toute la communauté. Elles sont proférées d'ordinaire à l'ambon, ou à un autre lieu approprié par le diacre, le chantre, le lecteur ou un autre fidèle laïc.

L'invocation chantée (*et non pas le refrain*) est l'expression de prière de l'assemblée : « **c'est l'assemblée qui prie** ». Il est normal qu'elle suive la première intention ; Si elle est peu connue, on peut la biffer. Prendre son temps avant d'enchaîner les textes. On peut opter aussi pour un temps de silence ou un fond musical

Attention aux risques de vouloir développer ce moment de prières, car il ne faut pas reprendre soit les textes du jour ou encore l'homélie, ou encore ce qui a été évoqué pendant l'accueil.

« *L'assemblée, debout, exprime sa supplication, soit par une invocation commune après chacune des intentions, soit par une prière silencieuse.* » (PGMR 71)

Puisque la Prière Universelle conclut la Liturgie de la Parole, la rédaction des intentions (brèves : 2 à 3 lignes) devrait, autant que possible, être une réponse à la question suivante : "*Pour qui la Parole de Dieu que nous venons d'entendre et l'actualité immédiate (internationale, nationale, locale, ecclésiale) nous invitent-elles à prier ?*"

10.3.3 La liturgie eucharistique

10.3.3.1 L'offertoire

Depuis Vatican II, le mot n'apparaît plus. En effet, la seule véritable offrande de la messe est celle que le Christ, avec l'Église, fait de lui-même à son Père. Il reviendra à la prière eucharistique dans exprimer le mystère. Il s'agit donc bien à ce moment de **présenter** au Seigneur les dons, avant de les recevoir à nouveau, consacrés. Les paroles du prêtre sont dites à voix basse.

10.3.3.2 La préparation des dons

Au commencement de la liturgie eucharistique, on apporte à l'autel les dons qui deviendront le Corps et le Sang du Christ.

« *D'abord on prépare l'autel, ou **table du Seigneur**, qui est le centre de toute la liturgie eucharistique, en y plaçant le corporal, le purificateur, le missel et le calice, à moins que celui-ci ne soit préparé à la crédence.* » (PGMR 73)

Puis on apporte les offrandes: faire présenter le pain et le vin par les fidèles est un usage à recommander ; le prêtre ou le diacre reçoit ces offrandes à l'endroit le plus favorable, pour être déposées sur l'autel.

On peut aussi recevoir de l'argent, ou d'autres dons au profit des pauvres ou de l'Église, apportés par les fidèles ou recueillis dans l'église; on les dépose donc à un endroit approprié, hors de la table eucharistique.

La procession qui apporte les dons est accompagnée par le chant d'offertoire, qui se prolonge au moins jusqu'à ce que les dons aient été déposés sur l'autel. Les normes qui concernent la manière d'exécuter ce chant sont les mêmes que pour le chant d'entrée. Le chant peut toujours accompagner les rites d'offertoire. (PGMR 50)

Le pain et le vin sont déposés sur l'autel par le prêtre, avec l'accompagnement des formules établies ; le prêtre peut encenser les dons placés sur l'autel, puis la croix et l'autel lui-même, pour signifier que l'oblation de l'Église et sa prière montent comme l'encens devant la face de Dieu. Puis, le diacre ou un autre ministre peut aussi encenser le prêtre, à cause de son ministère sacré, et le peuple, en raison de sa dignité baptismale.

Ensuite le prêtre se lave les mains sur le côté de l'autel, rite qui symbolise le désir de purification intérieure.

10.3.3.3 La procession des dons

Avez-vous noté qu'on ne parle plus d'offertoire en liturgie depuis près de 40 ans, exception faite de ce que la PGMR appelle encore « *chant d'offertoire* » ? (PGMR 74). Ce terme de l'ancien missel a pourtant la vie dure. Sans doute parce qu'il est plus concis que celui de « présentation des dons ». Et que nous ne pouvons-nous empêcher de penser qu'à ce moment de la liturgie, nous avons quelque chose à offrir. Ce n'est pas totalement faux : **mais nous n'offrons pas au Seigneur le pain et le vin, nous les lui présentons.** « *Faire présenter le pain et le vin par les fidèles et un usage à recommander. Même si les fidèles n'apportent plus, comme autrefois, du pain et du vin de chez eux, ce rite de l'apport des dons garde sa valeur et sa signification spirituelle.* » (PGMR 73)

La procession des dons n'est-elle pas une belle manière de signifier que le pain et le vin que nous présentons est « fruits de la terre et du travail des hommes » ? Cet apport des dons, souvent effectué dans le chœur pendant que l'assemblée est occupée par la quête, risque de passer inaperçu. Il n'est pas inutile de rappeler qu'on peut attendre la fin de la quête pour faire la procession des dons, qui est accompagnée par la musique ou un chant. Lorsqu'il y a chant, il faut qu'il soit en lien avec cette action liturgique. Ce n'est pas le moment de chanter un « Ave Maria » polyphonique, aussi beau soit-il. Rappelons que, lorsqu'il y a chant ou musique, les paroles du prêtre sont dites à voix basse. **Ici encore comme dans les deux processions évoquées plus haut, il est important que la musique suive l'action liturgique : elle commence avec la procession, elle s'arrête avant la prière sur les offrandes.** Que de « blancs » dans nos liturgies parce que la pièce prévue par l'organiste est terminée alors que la procession n'est pas arrivée à l'autel.

10.3.3.4 La prière sur les offrandes

Lorsqu'on a déposé les dons et accompli les rites d'accompagnement, on conclut la préparation des dons et on prépare la prière eucharistique par l'invitation à prier ensemble avec le prêtre et par la prière sur les offrandes.

A la messe, on dit une seule prière sur les offrandes, qui se termine par la conclusion brève, qui est : Par Jésus, le Christ notre Seigneur ; si, cependant, elle fait mention du Fils, ce sera : Lui qui règne avec lui pour les siècles des siècles. (PGMR 77)

10.3.3.5 La prière eucharistique

A la dernière Cène, le Christ institua le sacrifice et le banquet pascal par lequel le sacrifice de la croix est sans cesse rendu présent dans l'Église lorsque le prêtre, représentant le Christ Seigneur, accomplit cela même que le Seigneur lui-même a fait et qu'il a transmis à ses disciples pour qu'ils le fassent en mémoire de lui.

En effet, le Christ prit le pain et la coupe, rendit grâce, fit la fraction et les donna à ses disciples, en disant : "Prenez, mangez, buvez; ceci est mon Corps; ceci est la coupe de mon Sang. Vous ferez cela en mémoire de moi". Aussi l'Église a-t-elle distribué toute la célébration de la liturgie eucharistique en parties qui correspondent à ces paroles et à ces actes du Christ. De fait:

- Dans la préparation des dons, on apporte à l'autel le pain et le vin avec l'eau, c'est-à-dire les éléments que le Christ a pris dans ses mains.
- Dans la prière eucharistique, on rend grâce à Dieu pour toute l'œuvre du salut, et les dons offerts deviennent le Corps et le Sang du Christ.

- Par la fraction du pain et par la communion, les fidèles, aussi nombreux soient-ils, reçoivent du pain unique le Corps et le Sang du Seigneur de la même manière que les Apôtres les ont reçus des mains du Christ lui-même.

C'est maintenant que commence ce qui est le centre et le sommet de toute la célébration: la prière eucharistique, prière d'action de grâce et de sanctification. Le prêtre invite le peuple à élever les cœurs vers le Seigneur dans la prière et l'action de grâce, et il se l'associe dans la prière qu'il adresse à Dieu le Père par Jésus Christ dans l'Esprit Saint, au nom de toute la communauté. Le sens de cette prière est que toute l'assemblée des fidèles s'unisse au Christ dans la confession des hauts faits de Dieu et dans l'offrande du sacrifice. (PGMR 78)

On peut distinguer comme suit les principaux éléments qui forment la prière eucharistique:

- L'action de grâce** (qui s'exprime surtout dans la préface): le prêtre, au nom de tout le peuple saint, glorifie Dieu le Père et lui rend grâce pour toute l'œuvre de salut ou pour un de ses aspects particuliers, selon la diversité des jours des fêtes ou des temps.
- L'acclamation:** toute l'assemblée, s'unissant aux puissances d'en haut, chante le Sanctus. Cette acclamation, qui fait partie de la prière eucharistique, est prononcée (chantée) par tout le peuple avec le prêtre. (PGMR 79)
- L'épiclese:** par des invocations particulières, l'Église implore la puissance de l'Esprit Saint, pour que les dons offerts par les hommes soient consacrés, c'est-à-dire deviennent le Corps et le Sang du Christ, et pour que la victime sans tache, qui sera reçue dans la communion, profite au salut de ceux qui vont y participer.
- Le récit de l'Institution:** et la consécration: par les paroles et les actions du Christ s'accomplit le sacrifice que le Christ lui-même institua à la dernière Cène lorsqu'il offrit son Corps et son Sang sous les espèces du pain et du vin, les donna à manger et à boire aux Apôtres et leur laissa l'ordre de perpétuer ce mystère.
- L'anamnèse:** C'est la seconde acclamation de la prière eucharistique. L'Église, accomplissant l'ordre reçu du Christ Seigneur par l'intermédiaire des Apôtres, fait mémoire du Christ lui-même, se souvenant principalement de sa passion bienheureuse, de sa glorieuse résurrection, et de son ascension dans le ciel. Les propositions foisonnent mais toutes ne conviennent pas. La rédaction est déterminante, et doit s'adresser au Christ présent à la deuxième personne : « Tu » et non pas « Il »! Mort, résurrection et venue dans la gloire et non pas retour car nous le verrons alors comme nous ne l'avons encore jamais vu, en tant que Dieu. La ponctuation par un « amen » se justifie pour un grand rassemblement.
- L'offrande:** au cœur de cette mémoire, l'Église, surtout celle qui est actuellement rassemblée, offre au Père, dans le Saint-Esprit, la victime sans tache. L'Église veut que les fidèles non seulement offrent cette victime sans tache, mais encore qu'ils apprennent à s'offrir eux-mêmes et soient consommés, de jour en jour, par la médiation du Christ, dans l'unité avec Dieu et entre eux, pour qu'à la fin Dieu soit tout en tous.
- Les intercessions:** on y exprime que l'Eucharistie est célébrée en union avec toute l'Église, celle du ciel comme celle de la terre, et que l'offrande est faite pour elle et pour tous ses membres vivants et morts, qui sont appelés à participer à la rédemption et au salut obtenu par le Corps et le Sang du Christ.
- La doxologie finale:** Cette conclusion trinitaire de la louange eucharistique est de forme binaire. Elle exprime la glorification de Dieu (PGMR 79); elle est ratifiée et conclue par l'acclamation du peuple : Amen. Le célébrant élève hostie et calice en disant : « Par lui ... ». L'assemblée conclue par « AMEN ». C'est certainement l'AMEN le plus important de toute la célébration eucharistique, il répond à la parole du célébrant : « Par Lui... » Ainsi nous nous unissons totalement à celui qui fait monter vers le Père cette grande prière de louange. Un Amen chanté et que l'on peut développer permettra certainement une meilleure unanimité qu'un amen parlé.

10.3.4 Les rites de communion

Puisque la célébration eucharistique est le banquet pascal, il convient que, selon l'ordre du Seigneur, son Corps et son Sang soient reçus par les fidèles bien préparés comme une nourriture spirituelle. C'est à cela que tendent la fraction et les autres rites préparatoires par lesquels les fidèles sont immédiatement amenés à la communion. (PGMR 80)

10.3.4.1 *Le Notre Père*

En communion avec l'assemblée des chrétiens de toute la terre. Peut se chanter pour solenniser une fête. En fait, le « *Car c'est à toi...* », n'est pas la conclusion du Notre Père, mais de la prière que le prêtre récite à la suite en demandant l'approbation de l'assemblée. Celle-ci adhère par un « **Amen** », qui nous engage totalement corps et âme.

Moins qu'un chant, le « Notre Père » est surtout une prière, LA PRIERE, et la prière de tous : il est bon que, précisément, tous puissent s'y associer.

Les évêques français ont décidé, durant leur Assemblée plénière à Lourdes (du 28 au 31 mars 2017), « l'entrée en vigueur de la nouvelle traduction du *Notre Père* dans toute forme de liturgie publique, le premier dimanche de l'Avent 2017 ». Dès le premier dimanche de l'Avent, les fidèles catholiques ne diront plus, lorsqu'ils réciteront la prière du *Notre Père*, « Ne nous soumetts pas à la tentation » mais « Ne nous laisse pas entrer en tentation ».

10.3.4.2 *L'oraison dominicale*

Dans l'oraison dominicale, on demande le pain quotidien qui, pour les chrétiens, évoque surtout le pain eucharistique, et on y implore la purification des péchés, pour que les choses saintes soient vraiment données aux saints. Le prêtre prononce l'invitation à la prière, tous les fidèles disent celle-ci avec le prêtre, et le prêtre seul ajoute l'embolisme que le peuple conclut par la doxologie. L'embolisme, qui développe la dernière demande de l'oraison dominicale, demande pour toute la communauté des fidèles la libération du Mal. L'invitation, l'oraison proprement dite, l'embolisme et la doxologie par laquelle le peuple conclut cet ensemble, sont chantés ou dits à haute voix. (PGMR 81)

10.3.4.3 *Geste de paix et fraction du pain*

Vient ensuite le rite de la paix : l'Église implore la paix et l'unité pour elle-même et toute la famille des hommes et les fidèles expriment leur communion dans l'Église ainsi que leur amour mutuel avant de communier au sacrement. (PGMR 82)

Ces deux rites qui se suivent constituent le plus bel exemple de « télescopage liturgique » que nous connaissions. Il va nous falloir apprendre à les distinguer l'un et l'autre y compris et surtout dans leur mise en œuvre musicale. Parce que la paix nous tient à cœur à tous, on voit se développer de nombreux chants pour le rite de paix... et ils finissent par tenir lieu de chant de la fraction du pain. Celle-ci est d'ailleurs escamotée, et l'on assiste souvent à l'un de ces cas de figures : soit le prêtre fait la fraction du pain au moment où l'assemblée est encore occupée à se donner la paix, et lorsque le chant de l'agneau de Dieu commence, le rite est achevé ; soit le prêtre prend le temps de donner la paix à ceux qui sont dans le chœur, et quelquefois à l'assemblée, et lorsqu'il revient à l'autel, le chant est terminé. L'agneau de Dieu est bien destiné à accompagner la fraction du pain : il commence au début de celle-ci et s'achève lorsqu'elle est terminée.

L'habitude de chanter trois fois « Agneau de Dieu » n'est prescrite nulle part ; la PGMR dit : « cette invocation accompagne la fraction du pain et peut donc être répétée autant de fois qu'il est nécessaire jusqu'à ce que le rite soit achevé. La dernière fois elle est conclue par les mots : 'donne nous la paix' (PGMR 83). La fraction commence après le rite de paix et se fait avec le respect qui s'impose. Si l'on souhaite accompagner le geste de paix d'un chant, que celui-ci soit distinct de l'Agneau de Dieu qui suivra. D'ailleurs, le fait de prendre deux chants différents peut certainement aider à mieux comprendre ces rites. L'attention ici portée par l'organiste et l'animateur de chant ou le directeur de la chorale, à ce qui se joue dans la célébration est capitale. S'ils sont capables de sortir d'un enchaînement routinier qui ne tient pas compte de ce qui se passe autour de l'autel, ils permettront à l'assemblée de mieux saisir la portée symbolique de l'action liturgique.

Le chant de l'**Agnus** fait appel à la mémoire. L'assemblée ne chante pas forcément, et la chorale peut faire une polyphonie.

En ce qui concerne le signe de la paix à transmettre, son mode sera décidé par les Conférences des évêques, selon la mentalité, les us et coutumes des différents peuples. Il convient cependant que chacun souhaite la paix de manière sobre et seulement à ceux qui l'entourent. Difficile de chanter la paix en même temps qu'on se la donne : on n'est pas ventriloque. C'est pourquoi le rituel ne prévoit pas de chant de paix, mais bien un chant de la fraction du pain qui souligne le rite. A ne pas négliger.

Le prêtre rompt le pain eucharistique. Le geste de la fraction, accompli par le Christ à la dernière Cène et qui a donné son nom à toute l'action eucharistique à l'âge apostolique, signifie que les multiples fidèles, dans la communion à l'unique pain de vie, qui est le Christ, mort et ressuscité pour le salut du monde, deviennent un

seul corps (1 Co 10, 17). La fraction commence après le rite de la paix, et se fait avec le respect qui s'impose, en évitant de le prolonger sans nécessité ou de l'estimer sans grande importance. Ce rite est réservé au prêtre et au diacre.

Pendant que le prêtre rompt le pain et met dans le calice un fragment de l'hostie, l'invocation *Agnus Dei* est ordinairement chantée par la chorale ou le chantre, et le peuple y répond, ou bien elle est dite à haute voix. Cette invocation accompagne la fraction du pain et peut donc être répétée autant de fois qu'il est nécessaire jusqu'à ce que le rite soit achevé. La dernière fois, elle est conclue par les mots: donne-nous la paix.

10.3.4.4 *La communion*

Le prêtre, par une prière à voix basse, se prépare, afin de recevoir fructueusement le Corps et le Sang du Christ. Les fidèles font de même par une prière silencieuse. Puis, le prêtre montre aux fidèles le pain eucharistique, au-dessus de la patène ou du calice, et les invite au banquet du Christ; et en même temps que les fidèles, il fait un acte d'humilité, en reprenant les paroles évangéliques indiquées. (PGMR 84)

Il est très souhaitable que les fidèles, comme le prêtre est tenu de le faire lui-même, reçoivent le Corps du Seigneur avec des hosties consacrées au cours de la célébration de la messe elle-même et, dans les cas prévus, qu'ils participent au calice, afin que même par ces signes, la communion apparaisse mieux comme la participation au sacrifice actuellement célébré.

Pendant que le prêtre consomme le sacrement, on commence le chant de communion, pour exprimer l'union spirituelle entre les communiants par l'unité des voix, pour montrer la joie du coeur et pour mettre davantage en lumière le caractère 'communautaire' de la procession qui mène à recevoir l'Eucharistie. Le chant se prolonge pendant que les fidèles reçoivent le Sacrement. Mais s'il y a une hymne après la communion, le chant de communion s'arrêtera au moment opportun. (PGMR 86)

On veillera à ce que les chanteurs aussi puissent communier commodément.

Pour le chant de communion, on peut prendre soit l'antienne du *Graduale romanum*, soit avec ou sans psaume, soit l'antienne avec son psaume du Graduel simple, ou un autre chant approprié, approuvé par la Conférence des évêques. Le chant est exécuté soit par la chorale seule, soit par la chorale ou le chantre avec le peuple.

S'il n'y a pas de chant, l'antienne proposée dans le missel est dite soit par les fidèles, soit par quelques-uns d'entre eux, soit par un lecteur ou, à leur défaut, par le prêtre, après que lui-même aura communié et avant qu'il ne distribue la communion aux fidèles.

Lorsque la distribution de la communion est achevée, le prêtre et les fidèles, si on le juge bon, prient intérieurement pendant un certain laps de temps. Si on le décide ainsi, toute l'assemblée pourra aussi exécuter une hymne, un psaume, ou un autre chant de louange. (PGMR 88)

Pour achever la prière du peuple de Dieu et conclure tout le rite de communion, le prêtre dit la prière après la communion, dans laquelle il demande les fruits du mystère célébré.

A la messe, on dit une seule prière après la communion, qui se termine par la conclusion brève qui est

- si elle s'adresse au Père : **Par Jésus, le Christ, notre Seigneur ;**
- si elle s'adresse au Père, mais avec mention du Fils à la fin : **Lui qui règne avec toi pour les siècles des siècles ;**
- si elle s'adresse au Fils : **Toi qui règnes pour les siècles des siècles.**

Le peuple fait sienne cette oraison par l'acclamation **Amen**.

10.3.5 *Rite de conclusion - envoi*

Plusieurs temps relèvent du rite de conclusion : (PGMR 90)

- a) De brèves annonces, si nécessaire ;
- b) La salutation et la bénédiction du prêtre qui, en certains jours et à certaines occasions, est enrichie et développée par la prière sur l'assemblée ou une autre formule solennelle.
- c) Le renvoi de l'assemblée par le prêtre ou le diacre : en présence d'un diacre c'est lui qui entonne « **Allez dans la paix du Christ** »
- d) Le baiser de l'autel par le prêtre et le diacre, suivi de l'inclination profonde vers l'autel par le prêtre, le diacre et les autres ministres.
- e) S'il y a chant d'envoi, il doit être porteur : « Allez par toute la terre... » par exemple. Ne pas intervertir le sens du chant d'accueil et celui du chant d'envoi.

10.4 Pourquoi chanter ?

On ne peut concevoir une messe festive sans chants à la hauteur. « Je veux que mon peuple chante dans la beauté ! ». L'assemblée n'est pas acteur, elle est participante, consciente, pieuse, active. Nous entrons en dialogue permanent avec le Seigneur. Le chant et la musique donnent une valeur au texte, la musique déclenche la phrase. Le chant est un acte de foi. Comment la musique « sert » ou « dessert » un texte, elle est la mémoire des mots de la foi.

10.4.1 Beauté de la liturgie :

Justesse, avec place à l'émotion, à la sensibilité. Désir de beauté, pas forcément la mienne. Le musicien prie également. Comment s'ouvrir à cette beauté, ajustée à la liturgie. Attention au trop beau qui risque de nous endormir.

10.4.2 Unité de l'assemblée.

Par le chant, expression lyrique de la foi : les fidèles deviennent assemblée contrairement au concert. La liturgie fait de nous un corps, la musique ne peut pas dire le contraire, d'où le nouveau « **chants notés** » édité récemment.

Avant d'enchaîner sur la préparation du dimanche suivant il est bon de faire une relecture du déroulement de la célébration qui vient d'être vécue : la communauté a-t-elle rencontré le Seigneur ? A quoi sert le chant ? A quoi en particulier ? Que faire pour que ce chant soit ajusté à la célébration ? Nous pouvons faire bien avec « modestie ».

11 Autres manières de célébrer le dimanche.

11.1 Qu'est-ce qui caractérise la conception chrétienne du dimanche ?

Le dimanche est "le jour du Seigneur" où l'on célèbre la résurrection du Christ qui est le centre de notre foi chrétienne. Le dimanche est caractérisé par le rassemblement pour la messe dominicale et par le repos pour rendre possible la prière et la fête.

La conception chrétienne du dimanche est riche de valeurs humaines. La recherche d'un temps pour se détendre et pour s'occuper des autres aspects de la vie répond à un besoin en harmonie avec le message évangélique. Le Jour du Seigneur est de la manière la plus authentique le Jour de l'homme.

Lettre de Jean Paul II sur la sanctification du dimanche (31-05-98)

www.vatican.va/holy_father/john_paul_ii/apost_letters/documents/hf_jp-ii_apl_05071998_dies-domini_fr.html

11.2 Participe-t-on vraiment en suivant la messe à la télévision ?

Pour participer pleinement à la messe, il faut faire partie d'une assemblée et communier au corps du Christ. Mais, si cela n'est pas possible, on peut suivre la messe à la télévision, non comme un spectacle que l'on regarde, mais comme une prière à laquelle on s'associe.

La messe est transmise sur France 2 le dimanche à 11 heures dans une émission appelée "Le jour du Seigneur" qui présente chaque dimanche le visage d'une communauté en prière dans un lieu différent. On peut demander le texte de l'homélie et les programmes à "Jour du Seigneur", 45 rue de la Glacière 75013 Paris.

La messe est radiodiffusée le dimanche à 10 h. sur France-Culture. Une messe en latin est transmise tous les jours à 7 h 30 sur Radio-Vatican.

Voir : «le jour du seigneur» www.jourduseigneur.tm.fr/ www.lejourduseigneur.com/

Au Canada : <http://radio-canada.ca/television/seigneur/>

11.3 Comment les personnes incapables de venir à la messe peuvent-elles recevoir la communion?

Les malades et les personnes âgées peuvent suivre la messe à la télévision, mais elles ont besoin qu'on leur "apporte la communion". Ce sont habituellement des laïcs qui le font en les aidant à prier pour accueillir le Corps du Christ. Ce peut être des personnes de la paroisse, des membres de la famille ou des voisins. Dans beaucoup de paroisses il existe un Service évangélique des malades.

12 L'animateur

Que pensez-vous de notre nouvel animateur ? Cette question, je l'ai posée à deux amis très observateurs, en sortant de l'église, dimanche dernier. Le premier réagit immédiatement : « C'est un excellent sémaphore ! Il me fait penser aux signaux placés naguère à l'entrée des gares : par un savant système de leviers mécaniques, un grand bras ou un disque métallique se levait ou s'abaissait, pour indiquer au conducteur de la locomotive si la voie était libre ». Le second choisit une image plus humaine, mais guère plus flatteuse : « Il ressemble à un agent chargé de régler la circulation à un carrefour : ses gestes sont clairs, mais raides et autoritaires. »

Nous avons parfois l'impression que le chantre animateur ne pense qu'à son efficacité, et qu'il s'efforce de l'assurer par des gestes carrés et vigoureux.

Vous déduisez peut-être de cette remarque que je préfère des gestes souples, riches en volutes caressantes semblables à ceux d'un pâtissier dessinant des lignes gracieuses en étalant de la crème sur un gâteau...

Non ! Il y a de nombreuses manières de conduire le chant d'une assemblée. Dans les ouvrages spécialisés ou dans tes stages de formation, des chefs expérimentés prodiguent de nombreux conseils techniques relatifs à la position des mains et des bras, à la manière d'éviter de se balancer en dirigeant, à la meilleure façon d'assurer le départ du chant et de marquer la fin de la dernière note.

Mais beaucoup oublient l'essentiel : la source du geste - comme d'ailleurs celle du chant lui-même - se situe en amont. **Diriger, c'est aider un groupe de croyants à s'unir dans la prière. Le chef communique par ses gestes la musique qu'il porte en lui.** Il transmet sa manière de vivre le chant, et ses mains doivent toujours être orientées vers les personnes qui chantent. Quelques secondes avant de donner le départ, les mains se tendent vers l'assemblée, comme si l'on voulait lui offrir un cadeau ou la prendre dans ses bras. C'est bien un peu cela, en effet, car on l'invite à participer à cette prière communautaire qui va réunir les mots de tous, les voix de tous, sur une même mélodie porteuse. **C'est un geste de don de soi, qui, en retour, invite ses destinataires à se livrer dans leur chant.**

S'il est conscient de cela, le chantre animateur ne pensera ni à l'efficacité de sa gestuelle, ni à l'autorité qu'il doit manifester. S'il vit intérieurement le chant et s'il regarde son assemblée avec les yeux d'un frère qui se met à son service, la musique qu'il porte en lui se transmettra tout naturellement, suscitant un chant Vrai, expressif et chaleureux. Personne ne lui reprochera de « battre la crème » ou d' « agiter le vent », car ses gestes seront habités de l'intérieur.

Et s'il analyse ensuite ce qui s'est passé et ce qu'il a vécu, il découvrira peut-être que cette expérience a contribué à construire l'unité de la communauté, mais aussi l'unité de sa propre personne, en offrant aux chanteurs, à travers les gestes de son **corps**, les pensées que le texte a fait naître dans son **esprit** et les sentiments qu'il a vécus dans son **affectivité**. On est très éloigné de la mécanique d'un sémaphore !
(Jean Laverne SM 86)

12.1 Son rôle

Comment « sentir les choses » pour le faire le mieux possible ? Comme pour tout en musique et en liturgie, il faut savoir écouter et regarder, se laisser enseigner par d'autres. Le rôle de l'animateur a beaucoup évolué ces dernières années. Son existence même a été remise en cause. La difficulté de son rôle réside sans doute dans le modèle unique que l'on a voulu imiter partout, de façon plus ou moins concertée. Or nous nous rendons compte que l'animateur n'est pas isolé, mais au cœur d'un réseau de relations, fort différent d'une paroisse à l'autre, qui suppose une grande souplesse dans la façon d'envisager la pratique de l'animation du chant de l'assemblée.

L'animateur doit avoir sa place, et il est nécessaire que chaque rite soit célébré à la bonne place (ex : le psaume à l'ambon). Or trop souvent, l'ambon sert de pupitre d'animation. Le lieu propre à l'animation doit être visible sans être gênant pour la participation de tous. La discrétion est la condition de l'efficacité de son rôle.

L'animateur donne à l'assemblée un modèle de prière. Apprendre à prier, avoir la bonne attitude de prière. Donner du souffle à la liturgie, attentif au déroulement, ne se met pas en avant. Il a un rôle essentiel sur la qualité de la prière. Il s'informerait sur la liturgie, et se formerait aux techniques de directions.

Il est à noter que le travail de l'animateur sera différent en fonction du « *personnel* » qui sera présent autour de lui. Ce sont les acteurs de Liturgie.

L'animateur est tout seul :

Il sera bon quand même de donner la bonne note pour le départ.

S'exercer avant afin de vérifier que l'on est capable de trouver la note de départ.

En général on surveille l'ambitus du chant (Hauteur mini et maxi des notes, soit le sol 2, et le ré 4 du clavier de l'orgue 5 octaves)

Le chant commence alors de suite après l'invite faite à l'assemblée que le chant va commencer.

Il y a un petit groupe qui peut soutenir le chant :

Si ce petit groupe assure bien, le début du chant ou d'une antienne peut être chanté une fois avant la reprise par tous. Si possible, on alterne assemblée et petit groupe.

Il y a un instrument :

On apprendra à lancer le chant après l'introduction de l'instrument.

Cette introduction donne au moins deux informations : la mélodie et le tempo

Il y a un instrument et une chorale :

On se trouve dans une configuration confortable.

Le prélude du chant doit donner les mêmes informations : mélodie et tempo

Le rôle des musiciens et de la chorale est d'aider et soutenir le chant de l'assemblée. Il est aussi de manifester cette indispensable nuance entre dimanches « ordinaires » et fêtes, en apportant aux fêtes certains éléments musicaux capables de signifier cette différence.

On pourra utiliser un nouveau chant dont l'apprentissage sera ainsi facilité.

Dominique Pierre nous dit qu'il suffit de pas grand-chose pour permettre à une assemblée de se constituer et de vivre la liturgie ; mais c'est ce « petit plus » qui fait la différence. Il ne consiste pas en un bouleversement total de la liturgie, mais penser à une mise en œuvre un peu différente pour mettre en évidence des paroles, un rite etc. Vous le sentez lorsque l'organiste ne se contente pas jouer machinalement sa partition, mais par le jeu discret des sonorités, cherche à être en parfaite harmonie avec le chant et le prière de l'assemblée.

C'est aussi lorsque le célébrant a pris le temps de penser avant la célébration à la façon dont il allait proclamer la prière eucharistique etc. Tous ces petits plus nous éveillent, ils nous font prendre une plus grande conscience du mystère que nous célébrons. Ils créent en nous un espace où l'Esprit peut agir. (SM 114)

Ainsi, l'implication sera donc différente.

Quand l'animateur apprend un chant nouveau à l'assemblée, il doit:

- Adopter rigoureusement le **mouvement** dans lequel l'assemblée devra chanter
- Choisir une tessiture convenant à des chanteurs peu entraînés (le *ré* aigu comme hauteur maxi)
- Accorder la priorité à l'unisson, la polyphonie pouvant intervenir plus tard, quand on est sûr que l'assemblée connaît bien sa mélodie.

Dans cette optique, une chorale même modeste est préférable au meilleur des solistes, car le soliste ne peut, par définition, donner l'exemple d'un groupe chantant !

12.1.1 La préparation de la célébration

Il sera bon que l'animateur ou chantre connaisse le déroulement de la célébration.

Il sera au courant ou il aura participé à la préparation afin que chaque intervenant soit à place et rien qu'à sa place. Il aura pris connaissance des chants pour éventuellement les revoir, les interioriser.

Il n'est pas concevable de prendre connaissance du déroulement de la célébration 10 minutes avant le début de la messe. (Peut-être pour un PRO et encore !)

12.1.2 Quelques critères pour le choix d'un chant liturgique

Dans la Liturgie, on ne chante pas « pour chanter » ou bien « parce qu'il faut chanter », mais bien parce que les chants jouent un rôle important dans l'action rituelle. D'où l'importance du choix des chants. Maurice Coste nous donne ici quelques critères pour bien choisir un chant liturgique.

Le principal est que le chant choisi soit de bonne qualité et bien « situé » liturgiquement

Récemment, dans une communauté où je participais à la prière du matin, j'ai eu la surprise d'entendre chanter l'hymne « Bientôt l'aurore se lèvera » alors qu'il faisait jour depuis plus de 3 heures! La sœur qui l'avait choisie et à qui j'en faisais la remarque me répondit: «Ah bon! C'est important? C'est une hymne que j'aime bien!» Ce choix ne lui posait pas de problème, le principal était que l'on ait chanté une hymne, peu importe laquelle! Je crois que beaucoup de chrétiens qui participent à la liturgie ont un peu la même réaction que la sœur et exercent très peu leur esprit critique sur ce qu'on leur fait chanter. Pourtant Dieu nous a dotés d'intelligence, et on ne doit pas la mettre entre parenthèses durant la liturgie, même si l'affectivité y a aussi sa place.

Cette expérience un peu caricaturale, je la rapproche d'autres expériences, concernant aussi les chants, mais plus du côté de la musique. Que de fois ai-je pu constater que, lors du choix des chants pour une liturgie, c'est la mélodie qui prime sur le texte, au nom d'arguments tels que: on la connaît bien, elle est entraînante, elle est facile, on l'aime bien ... Certes, ce sont des critères à prendre en compte, mais le principal est que le chant choisi soit de bonne qualité et bien « situé » liturgiquement.

Dans un chant, le texte est premier chronologiquement et logiquement. Chronologiquement parce que, à part quelques exceptions où le texte est composé sur une musique préexistante, habituellement c'est la musique qui est composée sur un texte. Logiquement parce que c'est le texte qui porte le sens, et que c'est le texte que l'on mémorise. Cependant, n'oublions pas que c'est grâce à la mélodie que le texte est mémorisé, d'où la responsabilité du musicien de ne mettre en musique que de bons textes, car il n'est pas souhaitable qu'une bonne mélodie fasse retenir un texte médiocre.

Je suis persuadé que le «situs» du chant, sa situation rituelle, est, tout compte fait, le pivot qui doit commander et «donner forme» à la fois à la création du texte, à la composition de la musique et au choix du chant pour tel moment de la liturgie.

Lorsqu'un auteur écrit un texte pour la liturgie, il doit avoir à l'esprit le moment rituel auquel ce texte est destiné. Un texte «passe-partout » peut être parfois utile (le répertoire actuel n'en manque pas!), mais un texte vraiment adapté à une action liturgique précise a toutes les chances de donner naissance à un bon chant qui sera apprécié et qui ne s'usera pas trop vite.

Du côté de la musique, un compositeur, je suppose, sera beaucoup plus inspiré par un bon texte, bien situé, que par un texte banal, ressassant des lieux communs, et qui n'a pas de destination liturgique précise.

De grâce, lorsque nous sommes en position de responsabilité d'avoir à choisir des chants, ayons le réflexe de nous poser ces deux questions : ce chant est-il beau? Ce chant permettra-t-il à l'assemblée de participer avec fruit à la liturgie? Nos goûts personnels et les habitudes de l'assemblée ne doivent pas trop interférer.
(Maurice Coste Président du SECLI)

12.1.3 La direction des chants

On oppose souvent la direction d'une chorale à celle d'une assemblée. Une distinction s'impose évidemment pour certains aspects. Seule une chorale permet, normalement, de changer de nuance, de changer de mouvement en cours de pièce. Une foule se présente naturellement comme un ensemble plus massif, moins apte à la souplesse et à la subtilité. C'est d'ailleurs ce qui, en retour, fait sa force et sa beauté.

Plus le groupe est nombreux, plus les gestes doivent être simples et précis, larges et clairement dessinés et compréhensibles. On utilise toute l'ampleur du bras pour une assemblée normale. Mais attention, pas plus que le ou les bras ! Tout mouvement du torse, de la tête, genoux etc. est inutile et même nuisible, trop d'information gêne ou distrait les chanteurs. Le corps droit est stable sur les deux pieds, immobile et sans raideur, le visage détendu franchement tourné vers la chorale ou l'assemblée. Ce qui compte c'est d'assurer la communication, ce que l'on entend chanter à l'intérieur de soi. Une simple direction à la pulsation, ou *grand rythme* si elle correspond bien à la musique et si elle est bien dessinée, aura toute l'efficacité souhaitée. Il s'agit de trouver le sens du rythme et l'aptitude à communiquer, avec le bon tempo.

En musique le tempo signifie le mouvement. Il n'existe pas de tempo juste excluant tous les autres. Chaque exécutant conserve une certaine liberté de jugement. Mais il faut s'en fixer les limites :

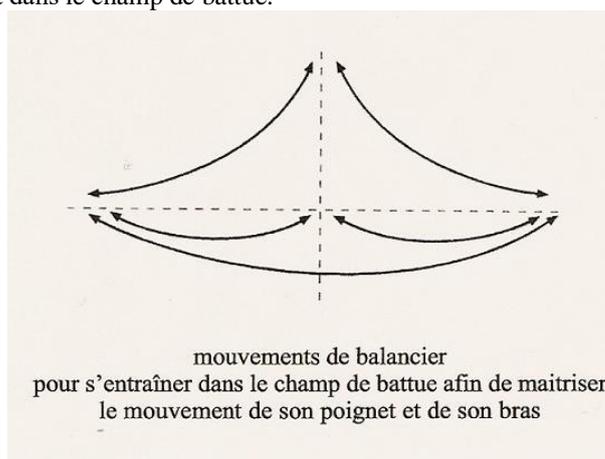
- S'imprégner du caractère du chant
- Etudier les textes à proclamer.

- Connaître la mélodie
- Ce n'est pas forcément la première phrase qui détermine le bon tempo
- Assimiler le mouvement des enchaînements.

Plusieurs critères interviennent :

- Le moment de la célébration peut suggérer le tempo. Il sera donc lié à la liturgie.
- L'harmonie du chant
- Le dialogue avec l'organiste pour le bon choix.
- L'acoustique du lieu
- Le nombre de participants
- Mais aussi, ce qui est important, le souhait du compositeur.

Ne chercher pas à diriger l'assemblée comme si s'était une chorale. Il n'est pas toujours nécessaire de battre à 4 temps ou de faire des gestes supplémentaires pour les croches. Il est bon malgré tout de connaître le mouvement qui s'inscrit dans le champ de battue.



On soigne les départs, les arrivées, les respirations diverses présentes dans le texte etc. par des gestes précis. Nous verrons plus loin les changements possibles en fonction du moment et du type de chants.

Il faut être attentif aux diverses transitions. Pour l'assemblée il est fort désagréable de constater un « trou », soit à la recherche d'un lecteur ou des personnes qui feront la quête. La communion de tous est le facteur principal pour être en communauté avec tous les chrétiens du monde qui sont réunis pour célébrer l'Eucharistie.

Quand une assemblée chante, la rigueur est indispensable, surtout si toutes les célébrations ne bénéficient pas de la présence d'un animateur. La communauté doit acquérir des réflexes précis pour que les enchaînements s'opèrent organiquement, même en l'absence d'animateur.

La direction métrique : Nous pouvons noter trois mesures les plus souvent usitées : mesure à 2 temps, mesure à 3 temps, mesure à 4 temps.

Mesure à 2 temps : pulsation verticale, le geste prépare le temps suivant. Ce geste vaut pour les mesures binaires 2/4, 2/2, ou C barré mais aussi pour les mesures ternaires : 6/8, 6/4.



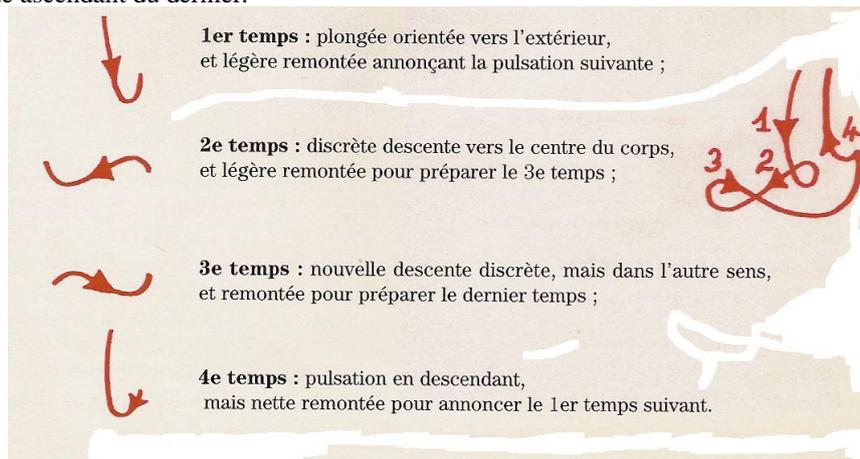
le dernier temps :
dès que la pulsation a été battue vers le bas, le geste remonte, préparant le 1er temps



le premier temps :
le geste plonge sur la pulsation, mais remonte légèrement pour préparer le temps suivant

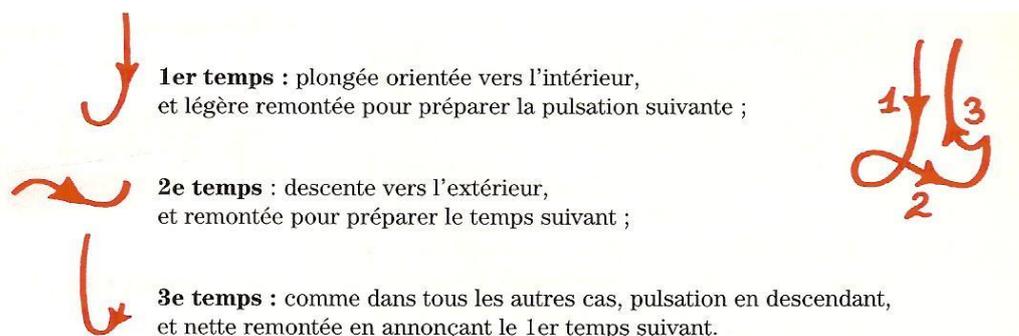
Mesure à 4 temps : Aussi simplement que 2x2 font 4, on peut réduire une mesure à 4 temps en deux mesures à 2 temps, en imaginant une barre de mesure intermédiaire avant le 3^e temps. Mais si le compositeur a opté pour une mesure à 4 temps, il voulait sans doute éviter le risque de martèlement qui menace souvent la mesure à 2 temps. Pour suivre cette intention, on dispose d'un moyen assez simple : on évite de remonter sur le 2^e temps et de provoquer ainsi une descente trop marquée sur le 3^e. Pour traduire cela, la gestuelle se sert d'une

sorte de 8 horizontal, d'une espèce d'ondulation permettant à la fois d'indiquer la pulsation de chaque temps mais de le faire en douceur. Cet aller-retour horizontal des temps 2 et 3 s'inscrit entre la pulsation descendante du 1^{er} et le geste ascendant du dernier.



Mesure à 3 temps : le problème est un peu plus délicat car entre le 1er et le dernier temps, elle ne comporte qu'un temps intermédiaire. Pour cela ; la fin du geste indiquant le 1er temps s'oriente vers le centre du corps, et non plus vers l'extérieur comme dans mesures à 2 et à 4 temps.

Si vous avez peu d'expérience, ces schémas peuvent vous paraître difficile à exécuter, voire indigestes ! Voici donc une manière de simplifier provisoirement votre tâche



- Dans tous les cas on garde le geste remontant du dernier temps et le geste plongeant du 1^{er} temps.
- Pour la mesure à 2 temps tout est ainsi réglé.
- Pour la mesure à 3 temps, on opère sur place un petit rebondissement pour battre le 2^e temps, avant de passer au 3^e et dernier temps.
- Pour la mesure à 4 temps, on opère deux petits rebondissement, pour le 2^e et le 3^e temps, puis l'on passe au 4^e et dernier temps.



12.1.4 Le départ des chants

L'animateur veillera à l'anticipation de son geste : on prépare l'assemblée au départ du chant. Il apprendra à se coordonner avec les instruments qui donnent l'introduction par une courte phrase adaptée. Le bras se lève pour signifier le départ imminent. Le point d'arrêt force l'attention, et le premier mouvement prépare l'inspiration. Le bras reste souple dans un déplacement précis. La main n'apporte pas d'information supplémentaire, paume dirigée vers le bas. L'amplitude sera plus large au début, puis plus affirmé dans les

« forté », le geste plus court pour le ralenti, les « piano » etc. Ne jamais faire signe à l'assemblée de démarrer quand le soliste doit entonner seul

Regarder l'assemblée: tout comme le chef regarde les chanteurs qui doit connaître la partition par cœur. Pour transmettre il faut vivre intérieurement la musique.

Ne le cachons pas, le geste de départ est le geste le plus délicat, celui dont va dépendre :

- La qualité et l'ensemble de l'attaque vocale,
- Le mouvement de tout le chant,
- Et même, dans une certaine mesure, son climat général.

Plusieurs fonctions dans un seul geste :

En un geste de la main, (il s'agit d'ailleurs, habituellement des deux mains), l'animateur doit atteindre plusieurs objectifs :

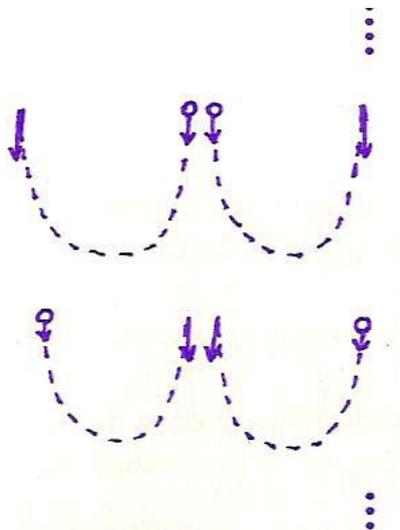
- Provoquer la respiration de tous,
- Susciter un départ simultané,
- Indiquer le mouvement du chant,
- Exprimer le caractère de la pièce.

(Michel VEUTHEY SM60) : « Pour réussir tout cela avec un seul geste, il faut être conscient de ce qui se passe. Mais rassurez-vous : il est plus facile de vivre et de réaliser les diverses phases que de les analyser par comme nous le voyons ci-après. »

Pour commencer l'animateur invite l'assemblée et les choristes à la prière ou à la louange. Pour cela, en les regardant, il tend les mains vers eux et, pour que cette attitude soit vraie et efficace, il pense fortement, intérieurement, qu'il demande à tous de chanter avec lui.

Cette phase ne dure que 3 ou 4 secondes. Elle coïncide avec la fin de la phrase de l'orgue, si l'orgue donne le ton, ou avec la fin de la phrase modèle qui vient d'être chantée par l'animateur, par un soliste ou par un groupe.

Cette courte période, s'appelle le **point zéro** ou point d'attention.



Dans l'invitation du **geste de départ**, les mains se sont placées horizontalement juste en dessous du visage. Ce geste s'enchaîne par un large demi-cercle vers le bas et correspond à une **profonde inspiration** de l'animateur et que les chanteurs reproduiront un peu comme un bâillement.

Ce geste de départ doit être ressenti rigoureusement dans le mouvement de la pièce, pour imprimer au départ un **tempo** (*la vitesse*) correspondant au caractère du chant et convenant aux exécutants. Il ne doit pas y avoir la moindre hésitation dans l'enchaînement de ce geste au geste suivant. Cette exigence sera d'autant mieux observée que j'aurai chanté, intérieurement, le début de la phrase à exécuter.

Nous pouvons détailler deux cas :

La première note chantée correspond souvent à **un temps**, c'est à dire à une pulsation. Le geste de départ s'effectue alors sans problème, sur le temps de silence -écrit ou imaginé- qui précède cette première note. Si au contraire la première syllabe se chante « *au levé* », c'est-à-dire entre deux pulsations, cette syllabe jaillit d'elle-même, au bon moment, car, sans que le chanteur s'en rende compte, elle s'appuie sur la pulsation vers laquelle elle se dirige. Elle s'exécute alors à la fin du geste de départ, et c'est pour cela surtout que ce geste doit s'enchaîner rigoureusement à la pulsation suivante.

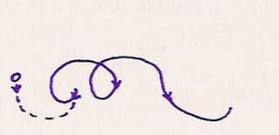
Dans ce second cas, la tentation est grande de décomposer le geste, comme si le fait de battre cette note devait garantir une plus grande précision. Or, c'est le contraire qui se produit alors, car une décomposition du temps en deux pulsations trahit une hésitation, un manque de sécurité, ce qui compromet la qualité du geste que l'on voudrait améliorer.

Deux remarques sur la position des mains :

- Si le geste indiquant la première pulsation chantée doit s'exécuter à partir de l'extérieur, en direction de l'axe du corps, les mains se placeront **près de cet axe** pour se mettre en **position zéro**, pratiquement légèrement en dessous du visage.
- Si au contraire le premier temps chanté va se battre à partir du centre, le geste de départ viendra chercher ce premier temps **en partant de l'extérieur**, et les mains seront donc légèrement écartées pour la position zéro, mais toujours orientées vers les chanteurs.

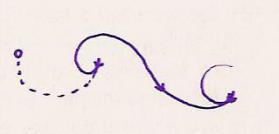
Le principal avantage de cette manière de donner le départ, c'est qu'elle peut s'enchaîner ensuite avec **n'importe quel type de direction.**, comme nous le montrent les quelques exemples suivants, correspondant par ailleurs à des situations musicales diverses :

Direction linéaire, première note chantée sur une pulsation



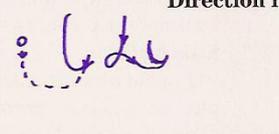
Ceux qui sè - ment dans les lar - mes

Direction linéaire, première note au levé



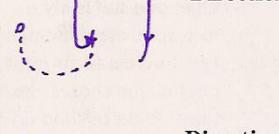
Vers toi, Sei - gneur, j'é - lè - ve mon â - me

Direction métrique, départ sur le troisième temps d'une mesure à 3 temps



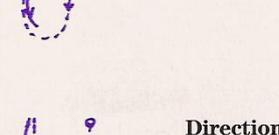
Voi - ci le jour que fit le Sei - gneur,

Direction métrique, départ sur le dernier temps d'une mesure à 4 temps



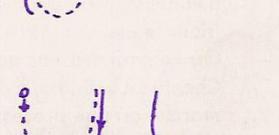
Le Sei - gneur est ten - dresse et pi - tié,

Direction métrique, départ sur le premier temps d'une mesure à 2 temps



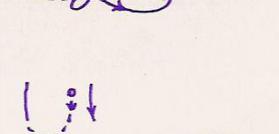
Mon - tre - nous, Sei - gneur, ta bon - té

Direction métrique, départ sur le premier temps d'une mesure à 4 temps



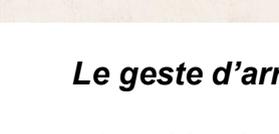
Souf - fle de vie, for - ce de Dieu,

Direction métrique, départ en cours de mesure



Ma lu - mière et mon sa - lut,

Direction métrique, départ au milieu d'un temps



Ma part d'hé - ri - tage

12.1.5 Le geste d'arrivée

(Michel VEUTHEY SM61) : Si l'on bat la dernière pulsation chantée (il s'agit habituellement de la dernière syllabe de la pièce) et si la main se retire aussitôt, sans la soutenir, la dernière note sera floue et sa finale imprécise. Cela peut même s'entendre si la syllabe comporte un s (sens, Christ...). Cette carence est surtout néfaste psychologiquement, car elle traduit une attitude négligée, un certain laisser-aller, un non-achèvement.

Parvenus à la fin de la dernière note, certains chefs de chœur et certains animateurs l'interrompent brutalement par un geste violent vers le haut ou par un zigzag crispé et disgracieux. Cela donne l'impression que tout est achevé, alors que les mots et les notes devraient encore résonner dans le silence.

Un bon geste d'arrêt doit préparer le retour au silence qui, normalement, suit le chant. Pour cela,

- La dernière pulsation se bat toujours en *s'éloignant de l'axe du corps*, quel que soit le temps de la mesure ; (1)
- La main *soutient la note* jusqu'au bout ; (2)
- Elle s'élève ensuite légèrement pour *annoncer l'arrêt* ; (3)
- Enfin elle coupe nettement le son par une *ultime pulsation* battue vers le bas, mais un petit geste précis suffit ; (4)
- La main traduit le retour au silence par quelques secondes *d'immobilité*, avant de se retirer discrètement ; ce temps d'immobilité correspond à la « **position zéro** » qui a préparé le geste de départ ; (5)

Comme toujours, le geste est plus facile à exécuter qu'à analyser : si le chant s'achève sur une note intense, la main traduit cette forte nuance et la soutient en montant vers l'extérieur, au lieu de se contenter d'un geste horizontal pour la deuxième phase.



Le geste est fondamentalement le même que celui de la direction linéaire, ce qui simplifie considérablement les choses, en facilitant :

- La gestuelle elle-même,
- La lisibilité du geste pour les chanteurs.

Dans la plupart des cas, la direction de la note finale coïncide avec un *début de mesure* ; là se situe la dernière pulsation chantée, qui se prolonge plus ou moins, selon le caractère de la pièce, selon le style, selon aussi, parfois, la fantaisie du compositeur... ou du chef lui-même. Un bon interprète sent quelle durée il doit accorder à cette toute dernière note, car elle peut être écrite de manières fort diverses, (blanche, blanche pointée, ronde) en fonction de la mesure notée au début du chant, mais il arrive qu'elle soit simplement écrite avec un point d'orgue, (noire ou blanche ou autre) ce qui invite à accorder à cette note une certaine durée non mesurable.

Un problème avec la mesure à trois temps :

Si la dernière syllabe s'articule sur le premier temps d'une mesure à trois temps, le geste se bat normalement vers le centre du corps. Dans ce cas, le chef a le choix entre deux solutions :

- Soit il modifie le schéma pour aller vers l'extérieur dès le début de la mesure
- Soit il conserve la même figure que pour les mesures précédentes et utilise le 2^e temps comme geste d'arrêt, puisqu'il va vers l'extérieur.

Si la dernière note ne s'articule pas sur un premier temps de mesure, la main choisit évidemment ce temps pour aller vers l'extérieur, en veillant à interrompre l'enchaînement des figures dont elle a acquis le réflexe.

Si l'orgue ou un autre instrument prolonge le chant par un postlude, c'est lui, évidemment, qui porte la responsabilité du retour au silence. Dans ce cas,

- On évite un ralentissement excessif, pour que l'organiste puisse jouer sa finale dans le mouvement adopté pour l'ensemble de la pièce ;
- On peut battre discrètement les temps de la dernière note, pour que les chanteurs sentent bien que leur dernière syllabe s'inscrit dans une phrase plus vaste ; mais le chef peut aussi se contenter de soutenir cette note, en comptant les temps intérieurement, de manière à marquer l'arrêt au bon moment.

Cette technique doit se régler avec l'organiste avant la célébration.

Dans ce cas comme dans tous les autres, le chef ou l'animateur se rappelle que son rôle ne s'achève pas avec la dernière note du chant. Par son attitude personnelle, il doit vivre et favoriser le retour au silence, en restant immobile quelques instants, pour amorcer, par exemple, la méditation et l'assimilation que le chant devrait susciter.

Cela aussi fait partie de la responsabilité de l'animateur ou du chef.

12.1.6 L'animateur de chant et son micro

L'ANIMATEUR DE CHANT

Il dispose habituellement d'un micro. Plus encore que pour la lecture, l'utilisation de l'amplification doit être maîtrisée pour le chant. Quelques principes permettront d'améliorer la communication de l'animateur avec l'assemblée, et donc le chant de celle-ci.

LA BONNE DISTANCE

La distance du micro dépend de la puissance de la voix de l'animateur et de sa tessiture. Une voix puissante devra s'éloigner du micro. Une voix plus faible aura intérêt à s'en rapprocher. Dans un même chant, il faut être plus près dans les graves, et s'éloigner un peu dans les aigus. Souvent, il vaut mieux éviter d'être juste dans l'axe du micro, pour éviter les «pop» dus aux consonnes labiales (p et b notamment), sauf si le micro est justement équipé d'un filtre ou d'une bonnette «anti -pop» .

DES ESSAIS

Les meilleurs conseils techniques ne remplaceront pas une séance d'essai de la sonorisation. Quand l'église est vide, placez des personnes à différents points de l'église, et faites des tests de distance, de positionnement, de puissance de voix. Demandez à l'organiste de vous accompagner.

UN MICRO PAS TOUJOURS UTILE

Si le micro est indispensable pour faire entendre un texte ou un couplet, il n'est d'aucune utilité pendant les refrains. L'assemblée doit pouvoir entendre sa propre voix, sans être couverte par celle de l'animateur. Sa voix doit se fondre dans celle de l'assemblée, ne s'en distinguant que pour un soutien discret si nécessaire. Trop souvent la voix de l'animateur couvre celle de l'assemblée et finit par l'empêcher de chanter. S'il est impossible de s'éloigner suffisamment du micro, il faut chanter à mi-voix, ou même articuler seulement les paroles. Là encore, les remarques de personnes placées dans l'église pendant la célébration seront précieuses.

Le micro peut être la meilleure et la pire des choses. L'animateur ne chante pas au micro ou du moins ne domine pas le chant de l'assemblée. Ce qui est bon pour l'animateur doit l'être aussi pour le célébrant.
(*Etienne Uberall SM 101*)

12.2 Quelques remarques sur les mises en œuvres

Nous pourrions parler d'articulations. Une liturgie réussie n'est pas forcément une messe avec chorale, orgue de chœur, grand orgue et soliste ! La bonne recette est bien quand les différents rites s'enchaînent avec souplesse. La simple juxtaposition de prières et de chants ne suffit pas pour faire une liturgie.

Michel DESPLANCHES nous décrit en quelques paragraphes le rôle de l'animateur, dont certains éléments seront repris par ailleurs.

Quelques repères

Le rôle de l'animateur a beaucoup évolué ces dernières années. Son existence même a été remise en cause. La difficulté de son rôle réside sans doute dans le modèle unique que l'on a voulu imiter partout, de façon plus ou moins concertée. Or, nous nous rendons compte que l'animateur n'est pas isolé, mais au cœur d'un réseau de relations, fort différent d'une paroisse à l'autre, qui suppose une grande souplesse dans la façon d'envisager la pratique de l'animation du chant d'assemblée. La relation avec le prêtre célébrant étant essentielle à plus d'un titre, il nous a paru nécessaire d'en préciser les contours.

Un rôle bien défini

L'animateur du chant d'assemblée se retrouve parfois promu au rang de technicien (hauteur du micro, réglage du pupitre des lecteurs) ou à la dignité de cérémoniaire (faire avancer les lecteurs, mettre en route la prière universelle, mettre le lectionnaire à la bonne page). Or, l'animateur ne doit pas être un bouche-trou. Il faut différencier les rôles pour que chaque vocation soit honorée. L'animateur (sauf catastrophe! ...) est un animateur de chant.

Le prêtre qui préside l'eucharistie n'est pas l'homme-orchestre. Certains prêtres s'agitent du début à la fin de la célébration, annoncent la page des chants, partent régler la sonorisation, lisent les chapeaux des lectures ... Le prêtre doit pouvoir compter sur une équipe pour être tout entier au mystère qu'il célèbre. Il serait intéressant de filmer une eucharistie dans notre paroisse et de vérifier les fonctions des uns et des autres !

L'emplacement

L'animateur doit avoir sa place. Or, trop souvent, l'ambon sert encore de pupitre d'animation ... Le lieu propre à l'animation doit être visible sans être gênant pour la participation de tous. Il est des lieux où le siège de

présidence est totalement occulté par l'emplacement retenu pour l'animation des chants. De même, l'animateur doit s'asseoir, autant que possible, hors du sanctuaire pour éviter d'attirer l'attention (surtout quand l'église est petite). La discrétion est la condition de l'efficacité de son rôle.

La mise en œuvre du chant

Le prêtre n'est pas l'animateur de chant. Il doit donc respecter le tempo qui est donné. Mais, s'il a une bonne voix, il peut intervenir dans le chant. On se rappelle avec bonheur Tant qu'il fait jour (Choristes 102), où le prêtre célébrant a une intervention régulière (Il est le maître). Quand l'animateur prépare la mise en œuvre des chants de la messe, il peut imaginer une participation du prêtre, non à titre de soliste, mais au titre de son ministère. Il en est de même pour les interventions du diacre, si l'on a la chance d'en avoir un sur place.

L'attention aux articulations

Trop souvent, nos liturgies sont atteintes de rhumatisme articulaire! Une liturgie réussie n'est pas forcément une messe avec chorale à quatre voix, orgue de chœur, grand orgue et soliste ! La liturgie fonctionne bien quand les différents rites s'enchaînent avec souplesse. La simple juxtaposition de prières et de chants ne suffit pas pour faire une liturgie. La fonction est remplie mais l'essentiel manque. Quoi de plus pénible qu'un animateur qui ne sait pas ce qui se passe au chœur! Alors l'encensement des oblates se termine dans un silence pesant rythmé par le lugubre bruit des chaînes ... ou le chant qui accompagne la procession des dons est interminable et le prêtre attend (avec l'assemblée) que le quinzième couplet soit chanté ! Mais pensons aussi à l'enchaînement du Gloire à Dieu, du psaume, de l'alléluia, du Saint le Seigneur, etc. ... La cohérence de l'enchaînement avec le prêtre ou le lecteur donnera toute sa cohésion à l'ensemble rituel.

La justesse de la voix

Bien sûr, il ne faut pas chanter faux ! Mais surtout, il faut un ton juste suivant le type d'intervention. Ceci est bon pour le prêtre comme pour l'animateur. La "dramaturgie" de l'eucharistie suppose un certain parcours des participants. Le prêtre et l'animateur sont, avec les lecteurs, les acteurs vocaux essentiels de la célébration. Si je crois à ce que je fais, il me faut le faire bien, en vue du progrès spirituel de tous. L'introduction à la préparation pénitentielle doit "sonner juste" comme le Kyrie qui suit. Lorsqu'éclate le Gloire à Dieu, la tonalité est toute différente. Que d'alléluias ou de préfaces qui n'ouvrent pas à la louange et à la joie !

A ce sujet, rappelons que le micro (ah ! le micro ...) peut être la meilleure et la pire des choses. Si l'animateur est invité à chanter avec discrétion, le prêtre n'en est pas dispensé. On assiste parfois à un concours de hurlements qui laisse l'assemblée ... sans voix !

Les gestes et les emplacements

Les gestes doivent être une invitation à la prière. C'est tout le corps qui prie. L'attitude corporelle du prêtre, comme celle de l'animateur, doit, elle aussi, être en harmonie avec les rites qui se célèbrent. Si toute la messe n'appelle pas la même attitude vocale, elle suppose aussi des gestes et des déplacements significatifs. L'animateur se précipite-t-il sur son pupitre? Le prêtre a-t-il des mouvements trop amples? ou au contraire trop discrets? Si le processionnal de communion est trop rapide, ou inadapté, l'animateur n'aidera pas au déplacement de l'assemblée. Animer le chant de l'assemblée ne consiste pas à jouer au moulin à vent! Il faut savoir se situer de façon juste en fonction de la taille de l'église et de la taille de l'assemblée.

L'enjeu: une certaine vision de l'Eglise.

On le comprend bien dans ces quelques lignes. Un lien fraternel, humain et spirituel, mais aussi technique, est nécessaire à l'harmonisation des pratiques du prêtre comme de l'animateur. C'est au sein d'une véritable équipe liturgique que se construit la visibilité de l'Eglise. La fécondité du ministère de chacun est subordonnée au climat d'écoute de l'équipe. La formation est essentielle, mais elle ne fait pas tout. Sans cesse, il faut se redire que le centre de la célébration c'est le Christ, cœur de la vie des hommes. Il est manifesté par des signes, des attitudes et des rites, dont nous ne sommes pas propriétaires, que l'on soit prêtre ou laïc. La relation entre le célébrant et l'animateur est l'un des signes de sa présence. Si l'assemblée le perçoit, c'est le Christ qui est annoncé. Chacun alors a rempli sa vocation ... et la liturgie devient un signe du Royaume!

Voyons ci-après quelques points non exhaustifs pour les différents temps de la célébration.

12.2.1 L'entrée

C'est le temps du rassemblement, d'ouvrir la célébration, de faire l'union des fidèles rassemblés. Ce n'est pas le meilleur moment pour lancer un chant totalement nouveau. Le climat de l'ensemble de la célébration dépend en partie de ce premier chant.

La communauté se retrouve pour célébrer avec le monde entier le mystère Pascal.

Entrez en célébration n'est pas toujours facile, car tous les fidèles n'arrivent pas en même temps. Mais restons dans un cas général, et le « top » du début sera donné par le chant processional d'entrée, comme son nom le définit. S'il y a un instrument, il aura pris soin de commencer un peu avant pour que l'assemblée soit prête au moment du chant. Ce sera une pièce de répertoire ou une improvisation sur le chant du jour. Le chant se tient prêt, et attend la première intro du chant. L'orgue donne la mélodie qui sera reconnaissable, et également le tempo. Et le chant d'ouverture accompagne l'entrée du célébrant, et toutes autres personnes qui ont préparé cette messe.

Le geste est clair, engageant comme doit l'être un chant d'entrée. Le chant d'entrée dure jusqu'à la mise en place de chacun. Le nombre de couplet sera donc prévu en conséquence. Il faudra savoir arrêter le chant ou le prolonger. L'instrument doit être capable d'improviser si nécessaire.

Puis vient le mot d'accueil, fait par un membre de la communauté.

Puis le célébrant ouvre la célébration.

12.2.2 **Après le psaume**

Il importe que le psaume responsorial soit chanté, au moins pour ce qui est de la réponse du peuple. Sa mise en œuvre peut prendre de nombreuses formes :

- **La lecture poétique.** Un lecteur à l'ambon, lit poétiquement les versets du psaume.
- **La récitation collective.** Le poème est lu par tous, lentement. Ainsi chacun peut « manger » lui-même la parole et s'en nourrir.
- **La cantillation par un psalmiste.** Un soliste à l'ambon appelé psalmiste cantille le psaume sur un ton approprié. (cantiller consiste à souligner par une différence mélodique la médiane et la finale de chaque verset.
- **La psalmodie responsoriale.** Un soliste à l'ambon cantille le psaume, l'assemblée répond.
- Deux types de forme sont proposés par le lectionnaire :
- **Proprement dite :** chaque stique (ligne ou ½ verset) débouche sur le refrain.
- **Psalmodie avec antienne-refrain :** Le Psaume est découpé en strophes (4 lignes = 2 versets) forme habituellement pratiquée dans les paroisses. Le refrain semble couper la psalmodie.
- **La psalmodie collective.** Toute l'assemblée psalmodie sur un ton simple par versets normalement alternés entre un chantre et tous. L'antienne intervient au début, au milieu et à la fin.
- **Le psaume musical.** A la place du psaume marqué dans le Lectionnaire, une schola peut chanter un graduel grégorien, une chorale peut chanter en polyphonie, etc.

A Noter :

Le répons est plus court que l'antienne et se chante d'un jet

L'antienne se compose de plusieurs membres ou incises musicales qui se balancent.

Les tons pour psalmodier les versets peuvent être écrits pour un verset (2 incises mélodiques) ou pour toute une strophe (4 incises).

Un ou deux solistes. Si la cantillation des versets revient à des solistes, on peut avoir un ton à deux voix, (Z104). Avec plus de voix, on va vers le faux bourdon qui change la cantillation en chœur musical.

Durée de la psalmodie. Le lectionnaire a opté pour 3 ou 4 strophes de quatre lignes. Si l'on veut arriver à créer un vrai *temps psalmique*, à la foi prenant et intériorisant, il faut davantage de versets groupés.

Dans le lectionnaire il nous est proposé la forme « *couplet-refrain* » et il est important que l'assemblée puisse chanter l'antienne. Si l'on choisi d'alterner le psaume par verset avec l'assemblée, on prendra un ton simple et aisé. Si le psaume est accompagné par un instrument, il peut se prolonger brièvement par un « postlude », qui permet la transition, et s'inscrit pendant le déplacement des lecteurs.

12.2.3 **Le déplacement du lectionnaire pour l'Évangile**

C'est un temps important qui accompagne le déplacement du lectionnaire. Suivant la solennité du jour, cela sera plus ou moins développé. Il va sans dire que l'assemblée toute entière doit pouvoir acclamer le Christ venant nous parler dans son évangile. L'acclamation chantée une première fois par un soliste ou la chorale à l'unisson doit pouvoir être reprise sans difficulté par l'assemblée.

12.2.4 L'attaque de l'Alléluia et du verset

C'est le moment de l'acclamation (Alléluia), qui pourra être développé en conséquence. Le célébrant ou la personne chargée de proclamer l'évangile, se déplace à l'ambon pendant que l'on chante l'Alléluia et le verset du jour.

Le verset sera chanté par le chantre ou un soliste. Deux solutions possibles : soit un récitatif libre convenant souvent mieux à un chanteur soit la chorale, avec une préférence pour un petit groupe. Laisser à l'Alléluia sa valeur d'acclamation et sa fonction liturgique. Le moment musical accompagne la totalité du mouvement, et y compris s'il y a encensement du livre et de l'autel.

12.2.5 Après l'homélie

Un interlude musical est toujours le bienvenue. La Parole nous pénètre, la transition peut se faire avec le temps suivant, c'est-à-dire la profession de foi.

De plus en plus on suggère un chant de la Parole. On préférera pour ce type de chant la forme hymnique ou un tropaire.

12.2.6 La Profession de Foi

Trois manières principales d'exprimer sa foi : (PGMR 67-68)

- En proclamant le texte (en un ou deux chœurs)
- En le cantillant de bout en bout
- En le chantant

Il existe trois textes :

- Le symbole de Nicée (le plus riche et à privilégier)
- Le symbole des apôtres, (le plus simple, à ne pas choisir trop systématiquement)
- Le symbole baptismal, (pour le baptême, la confirmation et la profession de Foi)

12.2.7 La Prière Universelle

Le refrain de prière universelle est ordinairement assez court, et par définition connu pour une participation fervente de l'assemblée. La formule musicale est simple et facilement mémorisable.

La prière universelle appartenant au genre litanie, généralement de forme binaire, le chant des propositions d'intentions sur le mode de la cantillation n'est pas à rejeter. Attention il faut vérifier que le texte est bien un refrain d'intercession adressé soit au Père, soit au Fils, soit à l'Esprit.

Plusieurs manières de faire :

- Les intentions sont dites et le refrain dit.
- Les intentions sont dites et le refrain chanté.
- Les intentions (litaniques) sont chantées et le refrain chanté.
- Les intentions sont dites suivies d'un temps de silence.
-

12.2.8 Le temps de l'offertoire et de la quête

C'est le début de la liturgie eucharistique, par la présentation des dons. Un temps de transition qu'il faut « occuper ». S'il y a un instrument et qu'une pièce musicale est prévue, le prêtre récitera les prières à voix basse, avec le lavement des mains. La chorale peut interpréter une pièce adaptée de son répertoire. Respecter le temps, et également prendre son temps. Si le chant se termine avant le célébrant, l'instrument prend le relais, sinon le célébrant attend avant de conclure par la prière sur les offrandes. S'il n'y a pas de musique, le célébrant peut réciter les prières de l'offertoire à voix hautes, et l'assemblée y répond.

Il pourra y avoir un développement de la présentation des dons en fonction des circonstances. Chant, instrument etc. ont leurs places, la durée sera vérifiée à la préparation avec l'équipe chargée de sa mise en place.

12.2.9 Le Sanctus.

C'est maintenant que commence ce qui est le centre et sommet de toute la célébration : **La prière eucharistique**. Le célébrant invite l'assemblée à l'action de grâce exprimé par la Préface. Celle-ci peut être « cantillée ». Et toute l'assemblée s'unit pour l'acclamation du **Sanctus**, acclamation majeure de la prière eucharistique. (PGMR 79b)

Le **Sanctus**, répondant à l'invitation de la Préface doit jaillir (sans attendre) et favoriser l'unanimité. Il convient que la musique soit suffisamment connue de l'assemblée. Il n'est pas nécessaire d'en changer chaque dimanche, bien au contraire.

On pourra avantageusement programmer la même mélodie pendant un temps liturgique. (Un peu à l'image des saisons). Il est tout à fait souhaitable, comme le Gloria, de ne pas « dire » le texte mais de le chanter. (Sauf si l'assemblée est restreinte et encore...)

Les paraphrases sont à éviter : on ne parle pas de la **Sainteté de Dieu** comme d'une réalité banale. Veiller à respecter les textes officiels.

12.2.10 L'Anamnèse.

L'**anamnèse** est la seconde acclamation de la prière eucharistique. Les propositions foisonnent, mais toutes ne conviennent pas. La rédaction est déterminante, et doit s'adresser au Christ à la deuxième personne. Elle exprime en trois propositions le mystère de la foi chrétienne : « Nous rappelons ta mort, nous célébrons ta résurrection, nous attendons ta venue dans la gloire. » La ponctuation par un « Amen » se justifie pour un grand rassemblement.

12.2.11 La Doxologie

Sommet de la prière Eucharistique. (PGMR 79h)

Cette conclusion trinitaire de la louange eucharistique est de forme binaire. Elle exprime la glorification de Dieu, La première partie est une prière présidentielle dite ou cantillée par le célébrant ; la seconde est un **amen** simple ou développé, réponse de l'assemblée à cette prière. Cette intervention de l'assemblée appartient au genre **acclamatoire**. Il est bon en fonction des disponibilités d'intensifier cette acclamation par un triple **AMEN**.

12.2.12 Le tuilage Notre Père/La paix/La Fraction

Le **Notre Père** est une prière qui doit être prononcé par tous. Il faut se rappeler que le Pater Noster grégorien est un récitatif. La forme est unitaire et ne contient pas de refrain. Il peut être suivi de l'embolisme, qui si ce dernier est chanté, conduit une doxologie, une acclamation destinée à l'assemblée : « A toi le règne, la puissance et la gloire... »

Il est bon de rappeler que la liturgie n'a pas prévu de chant pour accompagner le geste du partage de la paix qui nous vient du Seigneur. (PGMR 82). La paix que nous offrons n'est pas la nôtre, mais celle du Prince de la paix. Le rite de la paix donne souvent lieu à un sympathique remue-ménage, mais qui n'a plus rien à voir avec le symbolisme du geste. (PGMR 154).

Par contre depuis les premiers siècles, un chant accompagne la fraction du pain (PGMR 83). Ce chant c'est **l'Agneau de Dieu**. De forme binaire, il appartient au genre litanique. Il existe de nombreuses mises en formes, la première partie de l'invocation est habituellement confiée au *chantre* ou au *groupe-choral*, la seconde revient à l'assemblée. *L'Agneau de Dieu* est un chant rituel qui accompagne le geste du prêtre, celui de rompre le pain. Le chant dure aussi longtemps que le geste de la fraction. La confusion et l'amalgame entre l'Agneau de Dieu et un chant pour exprimer la paix doivent être évités.

12.2.13 La communion

Dans la messe, il est possible de chanter pendant la communion des fidèles. Ce chant accompagne alors un mouvement processionnel. La forme du chant sera à refrain, mémorisé par l'assemblée qui le chantera en se rendant à la communion, tandis que le chantre ou la chorale assureront les versets. Le texte de ce processional peut être un psaume. Le psaume 33 est d'ailleurs un des plus anciens chants de communion de la liturgie chrétienne.

Le symbolisme est très fort, ou l'on voit l'union des voix, l'union des cœurs, l'unification des fidèles qui ont part au même pain, le Corps du Christ.

C'est aussi le moment de faire interpréter un chant par la chorale, (motet polyphonique qui ne nécessite pas la participation de l'assemblée), ou une pièce d'orgue. (PGMR 86-87)

12.2.14 Le temps après la communion

C'est une nouveauté de Vatican II que d'avoir introduit, en plus du *Gloire à Dieu*, une nouvelle hymne dans la messe, après la communion. La forme musicale prévue pour ce chant est bien celle de l'hymne, (PGMR 88), c'est-à-dire un chant strophique ou tout le monde chante tout. Le ton est celui de l'action de grâce, *l'una voce* de tous ceux qui ont communié donne l'image de l'unité du Corps du Christ.

12.2.15 L'envoi

Le *renvoi* (...), donne congé à l'assemblée afin que chacun retourne à ses occupations en louant et bénissant le Seigneur. (PGMR 90)

Quel sens cela a-t-il encore de chanter un chant d'envoi après l'envoi ? L'assemblée ayant été joyeusement congédiée, il n'est guère sensé de la retenir pour un chant de sortie, sauf cas vraiment exceptionnel.

Un véritable chant de sortie serait celui que l'on chante en sortant ! Dans certains cas, on pourrait prévoir un chant festif qui laisse exploser la joie des participants, une sorte de bouquet final. La forme *ostinato* et celle du *canon* conviennent bien. On peut opter aussi pour une grande acclamation.

La meilleure solution pour l'envoi sera sans doute :

- de donner le dernier mot à l'orgue
- de laisser chanter la Chorale, (accompagnée d'instruments éventuels)

13 Note pastorale sur le chant et la musique

13.1 La schola et l'assemblée

1. Deux articles de la Constitution liturgique éclairent notre réflexion :

« L'action liturgique présente une forme plus noble lorsque les offices divins sont célébrés solennellement avec chant, que les ministres sacrés y interviennent et que le peuple y participe activement ».

« Dans les célébrations liturgiques, chacun, ministre ou fidèle, en s'acquittant de sa fonction, fera seulement et totalement ce qui lui revient en vertu de la nature de la chose et des normes liturgiques. Un effort de pastorale liturgique dans le domaine du chant veillera donc à promouvoir, en respectant leur hiérarchie, les diverses fonctions liturgiques.

Il serait gravement dommageable que le renouveau du chant de l'assemblée détruise la diversité des acteurs (célébrant, diacre, lecteur, psalmiste, schola, assemblée, organiste) et le rôle propre de chacun. Il fut un temps où, parfois, l'assemblée ne faisait rien. Il ne faut pas que désormais elle fasse tout.

2. La schola tient une place organique dans toute célébration qui comporte des chants. Beaucoup de grandes paroisses ont une schola exercée et vivante. Elle doit jouer un rôle important dans la mise en place de la réforme liturgique. Il serait dommage pourtant que dans ces paroisses on se contente d'une schola à la messe principale. Les éléments paroissiaux les plus dynamiques en ce domaine pourraient aider à constituer et animer des petits groupes, susceptibles de jouer, aux autres messes qui comportent des chants, un rôle analogue.

La plupart des paroisses rurales ont, ou peuvent avoir, un petit groupe de chanteuses, et si possible de chanteurs. Grouper une schola, l'intéresser, la former, cela requiert beaucoup de patience et de persévérance. Mais il faut avoir conscience que, ce faisant, on contribue grandement à la vérité et à la dignité de la célébration.

3. Avec les autres ministres, ceux qui appartiennent à la *schola cantorum* s'acquittent d'un véritable ministère liturgique. C'est pourquoi ils exerceront leur fonction avec toute la piété sincère et le bon ordre qui conviennent à un si grand ministère, et que le peuple de Dieu exige d'eux à bon droit. « Aussi faut-il soigneusement leur inculquer l'esprit de la liturgie, selon la mesure de chacun, et les former à jouer leur rôle de façon exacte et ordonnée ». C'est pourquoi les pasteurs, tout en veillant à assurer à leurs choristes une bonne formation musicale, auront à cœur de leur donner une solide éducation liturgique, et de les aider à découvrir toute l'importance de leur rôle dans la célébration. Bien entendu, on tiendra compte des possibilités locales. Les commissions diocésaines et les directeurs diocésains de musique sacrée, en collaboration ou dans le cadre des commissions de pastorale liturgique, doivent considérer comme une de leurs tâches primordiales d'aider l'ensemble des diocèses, et particulièrement les paroisses rurales, dans une telle formation liturgique et technique.

4. L'exécution de pièces plus ornées ou de polyphonie contribue à la solennité de la célébration, dans la mesure où ces pièces sont aptes à tenir la place qui leur revient en fonction des exigences de la liturgie, et adaptées aux possibilités réelles de la chorale. Mais il faut en outre remarquer que leur préparation constituera un objectif susceptible de développer l'intérêt des participants, et ce point n'est pas à négliger.

5. Le chant de l'assemblée suppose un effort pastoral, persévérant pour être efficace. On ne peut se résigner à la médiocrité, indigne du peuple de Dieu et incapable de porter vraiment la prière.

La schola sera souvent un élément déterminant du chant de l'assemblée, soit qu'elle alterne avec elle et lui donne ainsi une impulsion, soit qu'elle l'entraîne. L'usage de chants à courts refrains peut aider à promouvoir la participation de l'assemblée. Il serait toutefois regrettable de s'y limiter : la voix du peuple doit pouvoir aussi s'épanouir en des mélodies plus développées, pour que celui-ci ait en quelque sorte le temps de s'y engager.

6. Mis à part le cas de tous les ministres du sanctuaire, le chant en solo tient, dans la célébration, une place limitée : certains versets de psaumes ou de cantiques. L'utilisation du micro exige alors beaucoup de discrétion. Il serait contraire à l'esprit de la liturgie de remplacer le rôle de la schola par l'intervention constante d'un soliste au micro. Il serait dangereux de croire qu'on entraîne la foule en abusant également du micro pour chanter avec elle : le résultat obtenu est souvent opposé.

13.2 La langue du chant liturgique et le grégorien.

1. Dans les circonstances actuelles, le rôle des commissions diocésaines et des directeurs diocésains de musique sacrée, en collaboration ou dans le cadre des commissions diocésaines de pastorale liturgique, est particulièrement important : susciter la création musicale de mélodies adaptées aux textes français, les faire expérimenter, en contrôler l'usage et envoyer les rapports convenables au Centre National de Pastorale Liturgique, orienter le choix des cantiques, aider les paroisses à établir leurs programmes de chants en fonction des possibilités locales.

2. L'établissement des programmes de chants exige tout à la fois un authentique sens pastoral et une fidélité aux Directives de l'Épiscopat, que nous reproduisons ici :

a) « L'Épiscopat entend accepter pleinement les conséquences de la *Constitution De Sacra Liturgia* concernant l'utilisation de la langue vivante dans les chants liturgiques « selon les normes et les rubriques » prévues, en vue d'une participation des fidèles ».

b) « L'Épiscopat, d'autre part, a conscience qu'il faut maintenir le patrimoine et le « **trésor de la musique sacrée constituée par le chant grégorien et la polyphonie qui, utilisés judicieusement, favorisent la prière et la participation des fidèles** ». Dans les cas où on utilisera la langue latine, on se préoccupera de l'intelligence des textes par les fidèles, afin que leur participation ne soit pas seulement active, mais aussi consciente et fructueuse.

Le chant propre de l'Église romaine. (*Philippe Robert*)

La musique sacrée doit posséder au meilleur degré les qualités propres de la liturgie, et précisément la sainteté et la hanté des formes, d'où naît spontanément son autre caractère, qui est l'universalité. (*Motu proprio*, n° 2)

Ces qualités se rencontrent au plus haut degré dans le chant grégorien, qui est, par conséquent, le chant propre de l'Église romaine, le seul chant qu'elle a hérité des anciens Pères, qu'elle a gardé jalousement au cours des siècles dans ses manuscrits liturgiques, qu'elle propose directement aux fidèles comme sien, que dans certaines parties de la liturgie elle prescrit exclusivement, et que les études les plus récentes ont si heureusement rétabli dans son intégrité et dans sa pureté.

Pour ce motif, le chant grégorien fut toujours considéré comme le modèle suprême de la musique sacrée, la loi générale suivante pouvant être établie en toute raison: *Une composition musicale ecclésiastique est d'autant plus sacrée et liturgique que par le mouvement, par l'inspiration et par le goût elle se rapproche davantage de la mélodie grégorienne.*

L'antique chant grégorien traditionnel devra donc être rétabli largement dans les fonctions du culte. En particulier, qu'on prenne soin de rétablir le chant grégorien dans l'usage du peuple, afin que de nouveau les fidèles prennent une part plus active aux offices de l'Église suivant l'ancienne coutume. (*Motu proprio* n°03).

13.3 La messe chantée

1. « *Par messe chantée, le droit liturgique entend la messe dans laquelle le célébrant chante les parties qu'il doit chanter selon les rubriques et où, par conséquent, le peuple aussi répond en chantant* ».

2. « *La messe chantée est recommandée comme la plus conforme à la célébration communautaire. Elle seule donne au célébrant lui-même toute la participation qui est la sienne, y compris le chant* ». Il faut prendre conscience que la solennité et la festivité que le chant procure à la célébration doivent d'abord concerner le célébrant : c'est lui qui est en effet l'acteur principal, et tout l'effort de pastorale liturgique doit viser à mettre en relief son rôle de président de l'assemblée. Le dialogue et les prières sacerdotales prennent toute leur valeur lorsque la parole y atteint ce sommet d'expression qu'est le chant.

3. La messe chantée « **garde donc ou doit retrouver la première place dans les messes dominicales, en tenant compte de l'effort d'éducation du peuple qu'elle exige** ». La réforme liturgique facilite la restauration de la messe chantée en permettant, notamment par l'introduction du français, une participation plus active et plus fructueuse de l'assemblée.

4. On usera avec modération du genre récitatif en français. Ce genre convient aux versets du Graduel ; il est aussi à sa place dans les versets des psaumes d'Introït et de Communion.

Lorsque la schola est capable de leur donner leur richesse d'expression, il est bon de maintenir le chant grégorien de certaines antiennes du Propre : *Puer natus est, Spiritus Domini, Gaudeamus*, etc., ou de certains répons : *Christus factus est*, etc., plus connus et caractéristiques.

Bien mieux, compte tenu de ce qui a été dit plus haut au sujet de « l'intelligence des textes par les fidèles » et de leur « participation active et fructueuse » (II, 2). Une schola bien exercée peut toujours exécuter le Propre en grégorien, qui demeure « le chant propre de la liturgie romaine et qui, toutes choses égales d'ailleurs, doit occuper la première place ». Il importe cependant que le chant grégorien du Propre n'exclue pas le chant liturgique français de telle ou telle pièce du Propre, surtout avec participation de l'assemblée.

13.4 La messe lue avec chants

1. Il faut aborder le problème de la messe lue en ayant dans l'esprit ce que nous avons dit plus haut, sur la valeur de la messe chantée. Elle doit y préparer pastoralement.

En particulier, « on aura le souci de donner au dialogue et à la récitation en commun de l'Ordinaire le caractère festif et communautaire que procure le chant à la messe chantée, ceci en tenant compte de l'assemblée et du lieu de la célébration ».

2. « La messe lue gagnera à comporter, chaque fois que c'est possible, des chants déterminés par la structure de la liturgie et en tenant compte de l'importance relative de chaque chant ». Il serait pourtant anormal que l'on chante, à une messe lue, tous les chants du Propre et de l'Ordinaire. Le chant du Gloria et du Credo, en particulier, y serait un élément de déséquilibre. Il ne faut pas non plus majorer l'importance du chant d'offertoire. On pourra, d'ailleurs, varier d'une messe à l'autre.

3. Les psaumes et cantiques tenant la place des chants du Propre appellent, dans leur choix et leur exécution, un effort dans le sens de la qualité. Ils seront inspirés du texte liturgique lui-même, ou appropriés à la fête, au temps liturgique, à ce moment de la messe. On aura le souci, par une catéchèse ou des monitions appropriées, d'aider les fidèles à y trouver l'expression et l'aliment de leur foi.

13.5 Quels instruments

Pendant plus de dix siècles de son histoire, la musique liturgique fut essentiellement vocale. Il ne faudrait cependant pas oublier que dans l'Ancien Testament, il est souvent fait allusion à l'utilisation des instruments, en particulier pour accompagner les psaumes :

"Avec des instruments à cordes"[Psaumes 4 et 6] "sur les flûtes"[Paume 5] "sur hautbois et harpe"[Psaume 9 et 10] et bien d'autres, sans oublier l'ultime d'entre eux, le psaume 150, si souvent paraphrasé par bon nombre de musiciens au premier rang desquels on peut penser à César Franck.

En revanche, dans le Nouveau Testament, autant la notion de chant apparaît très souvent : "*Après avoir chanté les psaumes, ils sortirent pour aller au mont des Oliviers...[Mt XXVI, 30]*" "*Chantez à Dieu de tout votre cœur avec reconnaissance, par des psaumes, des hymnes et des cantiques inspirés.*"[Col III, 30] etc.... autant, exception faite de l'Apocalypse de St.Jean, la mention d'instruments de musique est quasi inexistante.

Il en sera de même au cours des siècles suivants, les "Pères de l'Eglise" (IV^e - V^e - VI^e siècles : St. Ambroise, St. Augustin, St. Grégoire le Grand, etc ...) étant très sévères pour l'usage des instruments de musique dans la liturgie. Ils les proscrirent rigoureusement.

Ce refus viendra du rôle que remplissaient les instruments, l'orgue y compris (hé oui !) dans la vie du paganisme : ils servaient au culte des idoles et ils animaient tous les divertissements profanes allant parfois jusqu'à la débauche.

C'est le Moyen-Âge qui réintroduira progressivement l'usage des instruments de musique à l'église.

Depuis, les directives de l'Église à leur sujet évolueront suivant les périodes avec plus ou moins de complaisance, par exemple le pape Benoît XIV, en pleine période baroque (XVIII^e siècle), protestera contre leur envahissement. C'est l'époque de J.S.Bach ... chez les luthériens ! Les documents postérieurs parlent d'eux discrètement jusqu'à ce que le Concile Vatican II fasse l'éloge enthousiaste de l'orgue tout en citant les autres instruments [Constitution sur la liturgie n°120]. Plus récemment, le pape Jean-Paul II disait : "Bien que l'orgue à tuyaux demeure l'instrument par excellence de la musique sacrée, les compositions musicales intègrent aujourd'hui des formations instrumentales plus diversifiées. Je souhaite que cette richesse aide l'Église en prière, pour que la symphonie de sa louange s'accorde au diapason du Christ Sauveur [Congrès international sur la

musique sacrée Janvier 2001]." On retrouve les mêmes éléments dans une lettre écrite de sa main le 22 novembre 2003, fête de Ste. Cécile, patronne des musiciens, et publiée dans le n°83 de "Signes Musiques".

Dans la liturgie, le rôle des instruments est double :

- ils accompagnent, ils soutiennent le chant tant pour assurer la justesse que pour lui donner plus d'ampleur,
- ils jouent en soliste pour introduire, commenter, prolonger le chant, ou pour soutenir la prière personnelle par un style approprié.

Bien sûr, pour l'accompagnement, les instruments "harmoniques" (qui peuvent produire plusieurs sons en même temps) tels que l'orgue (à tuyaux ou électronique), la guitare, le synthétiseur, et de manière générale les instruments à clavier(s) sont préférables.

Les autres instruments dits "mélodiques" comme flûte, hautbois, violon, clarinette, trompette, etc... peuvent s'y ajouter soit pour réaliser un contre chant, soit en soliste, pendant un temps de méditation, par exemple. Tout est souvent question de possibilités locales, de compétence, et d'adaptation au cadre de la liturgie : un grand orgue sera superflu dans une petite chapelle, alors qu'une guitare sèche seule sera inefficace pour une grande cérémonie dans une cathédrale.

Enfin on n'oubliera pas que, quels qu'ils soient, les instrumentistes sont des acteurs de la célébration au service de la prière communautaire, ce qui suppose à la fois compétence technique et formation liturgique, en ayant toujours à l'esprit ce que disait le pape St. Pie X "Je souhaite que les fidèles prient sur de la beauté".

13.6 L'orgue

1. L'orgue doit tenir sa place dans la célébration liturgique, tout à la fois pour accompagner les chants et pour intervenir en soliste aux moments convenables.

2. L'organiste accompagnateur remplit une fonction très importante, du point de vue technique et communautaire, en préparant, en soutenant le chant de la schola et de l'assemblée, et en en prolongeant le bienfait.

3. L'organiste soliste exerce un rôle qui n'est pas moindre, en favorisant un climat collectif, recueilli et priant, si ses interventions sont faites dans le sens de la liturgie du jour et en fonction du déroulement de la célébration. Un peu avant la messe, il contribuera à mettre dans une atmosphère sacrée et festive les fidèles qui arrivent à l'église. A l'offertoire, après le chant de l'antienne, l'orgue peut intervenir avec fruit. Durant le canon de la messe, un « silence sacré » est souhaitable (cf. Inst. De Musica Sacra, n. 27 f) ; dans certains cas, ce silence n'est pas détruit, mais au contraire soutenu par un jeu d'orgue discret et adapté. Pendant la communion des fidèles, des interludes entre les versets chantés pourraient développer les thèmes mélodiques et introduire un élément de variété. Après la bénédiction du célébrant ou le chant de sortie, le jeu de l'orgue récapitulera heureusement le sens de la célébration liturgique.

4. L'improvisation. Nombreux sont les moments de la liturgie qui offrent aux organistes (mais aussi aux autres musiciens) la possibilité d'improviser : prélude, interlude, postlude, méditation (après un texte ou l'homélie, par exemple), soutien d'une lecture, entrée, présentation des dons, communion, sortie, remise de cierges lors d'une profession de foi. ... etc.

Reste à trouver le courage de se lancer! Et le mot «improvisation» fait peur !

Rendez-vous compte: on joue sans musique devant les yeux, il faut avoir au moins une idée, tout en suivant ce qui se passe dans le chœur ... Comment s'en sortir?

Tout simplement en faisant des tentatives (en dehors des liturgies, bien entendu!), des exercices faciles dans lesquels on essaie sur 2 accords (tonique et dominante) que l'on va répéter inlassablement dans un tempo lent jusqu'à ce que quelque chose se débloque: arriver à bouger la position de l'accord à la main droite, mettre quelques notes qui pourront former un embryon de mélodie, varier le rythme, commencer à envisager des mouvements à la basse puis dans les voix intermédiaires (mouvements parallèles en tierces ou sixtes), mettre quelques notes de pédale, changer de registration, utiliser plusieurs claviers, faire la même chose en modulant au relatif mineur.

Ensuite on peut refaire ces exercices avec une succession de 4 accords: tonique, sous-dominante, tonique, dominante et retour sur la tonique.

Une fois que l'on maîtrise cela, c'est qu'on a pris un peu confiance en soi. On pourra alors se lancer «en célébration» sur un moment court. Rien ne dit que ce sera génial du premier coup, d'ailleurs là n'est pas la question! Qui réussit parfaitement quelque chose du premier coup?

Non, l'important c'est d'oser tout en connaissant ses limites et en ayant conscience que c'est une des formes que doit apprendre à maîtriser un organiste liturgique.

Si l'avis d'une personne compétente (donc ouverte) peut être sollicité, il ne faudra pas s'en priver!
(Dominique BREDA SM 101)

Nota :

Pendant l'Avent, on se servira de l'orgue et des autres instruments de musique avec la discrétion qui convient au caractère de ce temps, et sans anticiper sur la joie complète de la Nativité du Seigneur.

Pendant le Carême, l'orgue et les autres instruments ne sont autorisés que pour soutenir le chant, à l'exception du quatrième dimanche (Lactare), des solennités et des fêtes.

13.7 Le silence

1. Au-delà de la parole et du chant, soutenu éventuellement par l'orgue, le silence doit tenir une place importante dans la liturgie : il est nécessaire pour développer une participation intérieure et fructueuse.

2. Les Directives pratiques en soulignent notamment la place à la collecte : « Après que le célébrant les a invités à la prière (*Prions le Seigneur*), il est bon de laisser aux fidèles quelques instants de prière silencieuse : c'est leur première manière d'apporter leur participation à la prière commune »

A l'offertoire :

« Un chant de l'assemblée à cet endroit n'est pas nécessaire : un chant (adapté) de la schola, un morceau d'orgue, le silence peuvent convenir tout aussi bien »

A la communion :

« On favorisera (le chant), en ayant néanmoins le souci d'un équilibre entre l'expression chantée et le silence, permettant un engagement plus intime dans le mystère eucharistique ».

3. Le vrai silence dans lequel doit baigner la liturgie ne consiste d'ailleurs pas uniquement ni d'abord dans l'absence de parole ou de chant. Il doit en réalité remplir toute l'action sacrée, grâce au respect, à la dignité et à l'intériorité avec lesquels sont accomplis les rites.

14 Qui sont les acteurs de la liturgie?

Les questions de liturgie sont particulièrement à l'ordre du jour dans l'Église. Une occasion de redécouvrir les «rôles» que tiennent les différents acteurs dans la célébration du mystère pascal que sont nos liturgies.

Anne-Claire Noël
20/10/2006

Peut-être pour vous liturgie rime-t-elle avec ennui... Pourtant le concile Vatican II a qualifié la liturgie de "sommets auquel tend l'action de l'Église, et en même temps la source d'où découle toute sa vertu" (SC 10). Une invitation pressante à redécouvrir les "rôles" que tiennent les différents acteurs dans la célébration du mystère pascal que sont nos liturgies.

L'acteur principal n'est rien moins que la Trinité ! En effet, "le Père y est béni et adoré comme la source de toutes les bénédictions de la création et du salut, dont il nous a bénis en son Fils, pour nous donner l'Esprit de l'adoption filiale" (Catéchisme de l'Église catholique (CEC) § 1110). Le Fils s'y rend présent, d'une façon toute particulière dans les sacrements et "au plus haut point sous les espèces eucharistiques", présent dans sa Parole, présent lorsque nous prions et chantons les psaumes. Quant à l'Esprit, "il prépare l'assemblée à rencontrer le Christ ; il rappelle et manifeste le Christ à la foi de l'assemblée ; il rend présent et actualise l'œuvre de salut du Christ" (CEC § 1112), pour tous les hommes.

Puis, c'est toute la communauté, le Corps du Christ uni à son chef, qui célèbre la liturgie, avant-goût de la liturgie céleste à laquelle nous aspirons. Ainsi, c'est toute l'assemblée - terrestre mais aussi céleste - qui est liturge, selon la diversité des fonctions et de la participation de chacun des membres.

Certaines fonctions sont réservées à ceux qui ont reçu l'ordination sacrée. Ainsi le célébrant, évêque ou prêtre, préside l'assemblée en la personne du Christ et accomplit des actions sacrées telles la consécration du pain et vin eucharistiques. Il est le signe que nous ne nous réunissons pas par simple accord spontané, mais que nous sommes convoqués par le Seigneur pour recevoir sa parole et ses dons. Les diacres, comme leur nom l'indique, sont serviteurs de l'évêque mais servent également les prêtres dans la célébration liturgique. Pour aider le diacre, traditionnellement, sont institués des acolytes qui peuvent remplir les fonctions de thuriféraire (chargé de l'encensoir), de céroféraire (chargé de la lumière) ou de porte-croix. En cas d'absence de ces acolytes, ces fonctions peuvent être confiées à des fidèles ou aux enfants de chœur.

L'une des redécouvertes les plus importantes du dernier concile est le sacerdoce commun des baptisés, "race élue, sacerdoce royal, nation sainte, peuple racheté", (1 Pierre 2, 9) qui nous appelle tous à une participation active et consciente à la liturgie. Appel à y être présent de tout notre corps, cœur et esprit. Cela se traduit par les acclamations, les dialogues, le chant des psaumes, les antiennes, les cantiques et aussi les actions, les gestes, les attitudes corporelles, le silence auxquels nous sommes invités tout au long des liturgies. Grande mission de louange et d'intercession pour le monde où tout ce que nous vivons de beau ou de pénible y est présenté, offert à Dieu pour qu'Il fasse de nos vies une "éternelle offrande à la louange de sa gloire" !

Si nous en sommes bien les acteurs, le silence présent dans nos liturgies vient nous faire comprendre qu'elle n'est jamais notre œuvre propre mais celle de Dieu, le véritable acteur. Notre premier rôle de liturge devrait être l'écoute de Celui qui seul est le maître de nos liturgies. Ainsi, par elles, nous laisserons Dieu être Dieu

15 Qu'est ce qu'un organiste ?

Être organiste ne consiste pas seulement à jouer de l'orgue. C'est aussi participer pleinement à la liturgie et mettre la musique au service de la prière. Isabelle, 28 ans, nous explique comment elle conçoit cette tâche, qui s'inscrit à la fois dans sa carrière de musicienne et dans son itinéraire spirituel.

Thomas Gueydier
13/12/2003

Isabelle, comment t'est venue cette passion pour l'orgue et pour la musique liturgique ?

J'ai eu la chance de grandir dans une famille chrétienne et pratiquante, de fréquenter une école catho, et de grandir dans un milieu très porté sur la musique, la musique liturgique en particulier, mes parents et mon oncle étant organistes (je les suivais dans leurs tribunes ...)

J'ai commencé par apprendre le piano, mais très vite, j'ai eu envie d'être organiste ...

L'orgue, c'est extraordinaire : une diversité de timbres, tantôt majestueux et brillants, tantôt doux et mystérieux (symbole de l'unité dans la diversité !), un instrument qui a traversé les siècles, qui peut créer toutes sortes de climats, et qui résonne admirablement dans nos églises...

Je pense que c'est pour cela que l'orgue à tuyaux demeure l'instrument privilégié dans nos liturgies ... A Bordeaux, au MEJ et dans mon collège, je participais avec d'autres jeunes à l'animation de célébrations, en chantant, jouant de la flûte à bec, puis à l'orgue ou au synthé. Et puis j'ai été " lancée " à accompagner des messes sur de grandes orgues – y compris dans des cathédrales (à Bordeaux et à Bayonne pour les vacances) - quand j'avais 12 ans.

En 1988, ma famille a déménagé pour la région parisienne. Ce fut une chance, en particulier pour les études musicales très sérieuses que j'ai pu y faire (orgue – interprétation et improvisation -, formation musicale, harmonie, contrepoint et fugue, Faculté de Musicologie en vue du CAPES et de l'Agrégation), et les musiciens que j'ai pu écouter et rencontrer.

Deux lieux ont particulièrement compté pour toi, lesquels ?

Notre Dame de Paris, avec l'action du chanoine Jehan Revert qui a su concilier la tradition musicale de la Cathédrale avec les exigences post-conciliaires.

Et Lourdes, avec l'action du frère Jean-Paul Lécot, organiste et Maître de chapelle des Sanctuaires, en faveur d'une musique liturgique qui allie la qualité avec la participation de l'assemblée (d'ailleurs, je suis très en lien avec les gens de là-bas, et ... j'y ai même joué de l'orgue : accompagner, à la Basilique St Pie X, la procession eucharistique, avec 17 000 personnes, c'est impressionnant !)

Il y a-t-il eu un moment précis où tout s'est enclenché ?

En effet, quand j'ai eu 14-15 ans, à l'époque de ma confirmation, j'ai ressenti un appel : le début d'une extraordinaire aventure musicale et spirituelle, qui continue toujours : comment concilier ma foi avec ma pratique musicale ? ...

D'abord, comme organiste en paroisse, puis plus largement en aidant d'autres musiciens et d'autres acteurs liturgiques. Le Seigneur m'a confié des talents, que je dois faire fructifier et mettre au service de sa Gloire et au service des autres.

Une vocation ... ?

De 1990 à 1992, j'ai accompagné la messe à la chapelle St André de Villemomble, sur un instrument électronique d'un seul clavier : c'est là que je me suis réellement formée à l'accompagnement de répertoires très divers et à la collaboration paroissiale avec des animateurs jeunes ou adultes. J'ai ensuite poursuivi comme organiste titulaire bénévole à Ste Marthe de Pantin, où il y avait un petit orgue ... un vrai cette fois ! ... un Cavallé-Coll : j'ai pu, en plus, allier une dimension artistique et culturelle (à travers quelques concerts ou des auditions avant la messe).

Devenue prof. de musique en collège, j'ai atterri dans l'Aisne, où je suis toujours actuellement. Je n'ai pas retrouvé tout de suite de poste d'organiste, mais me suis très investie, dans ma paroisse de Saint-Quentin, auprès des jeunes qui se lançaient dans l'animation des chants à la messe. Et puis cela m'a ouvert à une dimension plus

large de l'Eglise et de la liturgie, si bien que j'ai été très vite impliquée au plan diocésain, et j'ai eu la chance de suivre un cycle de formation en pastorale liturgique, le CYFFAL.

Quelle est ta situation aujourd'hui ?

Aujourd'hui, je suis à Soissons, organiste titulaire de la Cathédrale : un édifice magnifique, un beau grand orgue, un bel orgue de chœur, une bonne chorale liturgique que je dirige aussi parfois et que j'accompagne lors de ses répétitions...

J'assure 95% des offices comme organiste, mais je participe aussi aux réunions liturgiques et fais du catéchisme (à des 6èmes). Sur le doyenné, je m'occupe aussi, avec d'autres jeunes musiciens de l'animation de messes dites " Messes des jeunes ", avec guitares, batterie, saxophones, flûtes, moi au clavier et d'autres aussi ... J'essaie de les aider, en matière musicale et liturgique, tout en respectant leurs aspirations (on n'a pas tout à fait la même culture ... mais le dialogue est fructueux !).

Je suis aussi membre de la commission diocésaine de musique liturgique, ayant une lettre de mission de mon Evêque, en particulier pour la formation et le soutien des organistes liturgiques, mais je participe aussi à la préparation et l'animation des " après-midi répertoire inter-génération " pour chanteurs et instrumentistes, ou de célébrations diocésaines (ordination, pèlerinage à Lourdes ...).

Ma vie ici se veut à la fois musicale et fraternelle ... Je suis plutôt heureuse et je rends grâce au Seigneur !

Tu ne te contentes pas de jouer, tu composes aussi ?

Oui, j'écris des pièces pour orgue, pour le concert et pour la liturgie, de nombreux arrangements et harmonisations, pour la chorale ou les instruments, des chants liturgiques (notamment : une messe – chantée ici régulièrement et appréciée par des personnes de milieux différents -qui est entrain d'être publiée par tranches dans la revue " Voix nouvelles " - le Gloria est paru en septembre, sous la référence AL 40-83-22) et, l'été dernier, j'ai écrit un Magnificat pour chœur, solistes, trompette et orgue, destiné au concert spirituel : peut-être sera-t-il joué un jour, si Dieu le veut ...

Je donne aussi des concerts comme organiste, en y donnant, quand c'est possible, une dimension spirituelle en lien avec un temps liturgique, et aussi un aspect pédagogique : je voudrais atténuer une certaine coupure entre l'Art et la Foi : en ouvrant l'Eglise sur l'extérieur, mais aussi en faisant en sorte que l'Eglise ne se désapproprie pas son patrimoine.

Quelle définition donnerais-tu de la musique liturgique ?

La question de la musique liturgique est très délicate et souvent, hélas, source de conflits dans les communautés paroissiales, et il m'arrive souvent d'être tiraillée entre des exigences musicales et des exigences pastorales. J'essaie d'être souple et ouverte, tout en affirmant mes convictions ...

La musique en liturgie n'est pas un élément décoratif, mais elle en fait partie intégrante. La " participation pleine, consciente et active " de toute l'assemblée qui célèbre est la priorité, mais l'écoute est aussi une forme de participation.

La liturgie, " source et sommet " de la vie du chrétien, est un lieu de rencontre avec le Christ ressuscité, une rencontre qui se fait en Eglise, signe de l'unité dans la diversité, et qui comporte des dialogues.

Tout cela va déterminer la mise en œuvre et la forme des chants : chants à refrain, hymnes, psaumes ... alternance chœur, solistes, assemblée (ce que l'on nomme maintenant " pluri-vocalité " . Il faut aussi des temps de silence, et respecter le mécanisme " tension – détente ", inhérent à tout rythme humain.

Que penses-tu de la variété des styles musicaux ?

Les styles musicaux sont variés... et il y a eu, après le concile Vatican II, un foisonnement ... Je pense qu'il faut que toutes les cultures aient leur place, mais dans le respect des uns et des autres. Je pense qu'il ne faut pas opposer ce que l'on nomme " Tradition " (rien n'interdit de chanter du grégorien !) et une soi-disant modernité, mais plutôt miser sur une Tradition vivante, évolutive, et chercher ce qui unit. Je crois qu'il faut aussi tenir compte du lieu dans lequel on célèbre (une cathédrale ? une petite chapelle ? en plein air ? sous un chapiteau ?)

- de la composition de l'assemblée qui célèbre (est-ce la messe paroissiale ? y a-t-il des enfants, est-ce une assemblée de jeunes ? ...)
- et des " moyens " musicaux dont on dispose : a-t-on un organiste compétent ? (et, si possible, l'instrument qui va avec), a-t-on une chorale capable de chanter en polyphonie ? a-t-on un orchestre de jeunes ?, a-t-on des personnes (jeunes ou adultes) capable de chanter une phrase en soliste ... etc. ?

La collaboration entre les différents acteurs de la liturgie, avant, pendant et après la célébration, est également un élément déterminant : quand on peut, favoriser un dialogue à la fois vrai, juste et fraternel, l'intérogénération, la répartition des rôles dans la complémentarité des tâches et des compétences (" les dons de la grâce sont variés ").

Il arrive que l'on ne soit pas d'accord..., mais, au final, on se retrouve toujours sur l'essentiel : la Foi !

Qu'est-ce qui fait la qualité d'un chant liturgique ?

Probablement :

- La qualité musicale (cela peut paraître subjectif, mais il y a quand même des " lois ") : qualité de la ligne mélodique et rythmique, qualité de l'harmonisation
- La qualité du texte : ce qu'il transmet du point de vue de la Foi de l'Eglise, et sa qualité littéraire (poésie, isorythmie ...)
- Le lien entre le texte et la musique : comment la musique sert le texte (prosodie, climat mélodique, rythmique et harmonique)
- Et enfin, résultat de tout cela, le lien avec le rite célébré. En cela, attention à ne pas confondre chant de veillée et chant pour la liturgie !

Comment envisages-tu ton rôle d'organiste durant la messe ?

C'est en quelque sorte ma propre prière en musique, mise au service de toute l'assemblée – dont ... je fais partie (*même perchée là-haut !*).

Quand je joue avant la messe, c'est à la fois pour participer à l'accueil et habiter le lieu, et pour préluder au chant d'entrée, en donnant " la couleur ".

Quand j'improvise un interlude après l'homélie, j'essaie que ce soit un commentaire, un prolongement, de ce qui vient d'être dit... il faut donc être à l'affût !

Pour la présentation des dons, j'essaie de jouer une pièce assez enjouée, qui devient plus méditative vers la fin (*j'essaie de coller au rite...*).

A la communion, ce sera une pièce méditative, qui accompagne le mouvement de procession.

A la sortie, ce sera une pièce plutôt brillante, joyeuse : cette conclusion participe à l'Envoi.

Mais, le climat ne sera pas le même selon que l'on est en Avent, à Noël, en Carême ou à Pâques. D'ailleurs, c'est pareil quand j'accompagne les chants : je ne mettrai pas les mêmes jeux pour un psaume ou pour un alléluia, mon phrasé pourra être différent ...

Je joue, évidemment, des pièces du répertoire (*de Grigny à Langlais, en passant par Bach, et tant d'autres...*), mais j'improvise énormément, car je suis ainsi plus sûre d'exprimer ce que j'ai dit ci-dessus. Les sources d'inspiration peuvent être le chant grégorien, le choral, ou un " *cantique* " actuel, mais il y a des pièces du répertoire qui ne sont pas spécifiquement liturgiques mais dont le climat peut convenir.

Enfin, il y a la façon d'introduire les chants, les interludes que l'on peut improviser – par exemple entre les strophes d'un processionnal de communion...

Cela demande du métier, et une recherche permanente, à la fois artistique et spirituelle ...

Je suis toujours en marche, toujours en recherche ... et c'est passionnant !

16 La chorale

En écoutant diverses chorales, nous éprouvons des sentiments très variables. Dans certains cas, nous apprécions esthétiquement la qualité d'un bel objet sonore. Avec d'autres groupes, nous allons beaucoup plus loin et nous vivons quelque chose au plus profond de nous-mêmes.

Certes, la diversité de nos impressions provient de multiples facteurs : le choix des œuvres, la qualité des voix, l'efficacité de la direction, le sens des nuances, et de bien d'autres critères encore. Sans oublier notre propre disponibilité d'auditeurs, souvent très fluctuante !

On mesure l'importance de ce phénomène pour la liturgie. Quand l'assemblée participe au chant, elle a tendance à imiter, même inconsciemment, le modèle qu'elle entend. Autrement dit, la chorale exerce vraiment une action éducative : elle forme peu à peu l'assemblée.

Mais, si la chorale peut ainsi faire progresser la qualité de la participation de toute la communauté à la prière chantée, elle dépend elle-même de ce qu'elle reçoit de son chef, de sa voix, de sa gestuelle, de ses conseils en répétition et de ses commentaires. Nous entrevoyons ainsi la grande responsabilité du chef de chœur dans l'évolution d'une communauté paroissiale ou monastique. Nous pensons tous dès lors, à son indispensable compétence technique, à sa sensibilité liturgique, à sa connaissance du répertoire. Mais je voudrais insister aujourd'hui sur sa préparation personnelle.

Pour être comestible, une cerise ou une poire doit rester plusieurs semaines exposée au soleil ; une maison, même avec des éléments préfabriqués, ne se construit pas en un jour. De même, une Œuvre musicale, quelle qu'elle soit, mûrit lentement dans le cœur et l'esprit de ses interprètes. Si elle a pu éclore, par un long travail d'élaboration, chez son créateur, elle doit renaître, par une patiente maturation, chez le chef chargé de la faire passer du papier de la partition à l'espace de l'église.

Cette opération prend sans doute moins de temps que le travail de composition, mais pour être vraiment féconde, elle doit s'effectuer au même niveau de profondeur humaine en faisant intervenir les mêmes fonctions. Elle commence par plusieurs lectures attentives du texte, pour que le sens de chaque mot et de chaque phrase soit bien compris. Ces lectures successives permettent d'accéder à une autre perception, plus intuitive, plus poétique, de cette succession d'éléments sonores. Peu à peu, cette assimilation du texte s'opère avec la musique, en commençant par une déclamation à haute voix, sur le rythme voulu par le compositeur. Puis l'ensemble devient mélodie, donnant vie à ce que, bientôt, la chorale chantera, avant que toute l'assemblée ne l'assimile pour en faire sa prière. Sans même s'en rendre compte, le chef parvient ainsi à connaître l'œuvre par cœur : quelle belle expression pour dire que l'on a mémorisé la pièce en profondeur!

Cette connaissance profonde permettra de recréer le chant avec le recueillement profond de la méditation ou l'enthousiasme chaleureux d'une vraie louange, par des interprètes emportés par le souffle de l'Esprit.
(Michel VEUTHEY)

L'assemblée a, de tout temps, été invitée à participer par le chant à la célébration de l'eucharistie. Soit par le chant de l'ordinaire en grégorien, soit par des cantiques populaires lui permettant d'exprimer sa piété. Le chant véritablement liturgique, c'est-à-dire étroitement connecté au rite, va se développer après 1950 et connaître, depuis la réforme de 1969, un foisonnement qui dure encore aujourd'hui.

Cette réforme liturgique nous a fait découvrir la place de l'assemblée et le rôle important du chant. Celui-ci permet l'expression de la foi, mais il est bien davantage encore : **le chant rituel fait exister l'action liturgique**. On a aujourd'hui pris conscience qu'il s'agit bien de « chanter la liturgie » et non de « chanter dans la liturgie ». Le chant est aussi un acte de communication, et le succès renouvelé du chant choral l'atteste. Chanter ensemble est un acte physique que des personnes accomplissent ensemble et qui leur permet de faire corps : de la somme des voix individuelles, au timbre différent, naît une harmonie qui est l'image, unique, de ce groupe.

Pour nous, chrétiens, faire ainsi corps nous constitue comme corps du Christ et nous établit dans une relation avec Celui qui en est la tête. C'est par le chant que nous exprimons les attitudes fondamentales de la prière : louange et supplication.

Différents acteurs sont là pour susciter et favoriser ce chant commun : l'organiste ou d'autres instrumentistes, l'animateur de chant, la chorale. Ce vocable recouvre une multitude de configurations différentes, depuis le groupe de quelques personnes qui chantent à l'unisson jusqu'au chœur qui interprète de ta polyphonie, en passant

par le groupe de jeunes avec des instruments et la chorale d'enfants. Il peut s'agir d'un groupe occasionnel constitué pour une grande fête, ou d'une chorale qui a une répétition hebdomadaire et chante chaque dimanche.

Sommes-nous capables de faire avancer notre communauté paroissiale, aujourd'hui, vers la présent éternel de Dieu, de l'aider à s'ouvrir à une liturgie vraie, vivante, simple et digne ou le mystère soit rendu perceptible par nos attitudes, nos mots, nos silences, nos musiques ?

(Etienne UBERALL)

16.1 La chorale : oui ou non

Dans une communauté liturgique normale, chant de la chorale et chant de l'assemblée se complètent. C'est en résumé ce qu'est l'Eglise : différences de voix, d'âges, de conditions en un seul corps. Chœurs d'amateurs que sont nos chorales paroissiales. Elle chante et elle dit l'Eglise. On construit l'Eglise, **Communauté chrétienne** qui a plaisir à chanter « d'une seule voix », avec enthousiasme, dans un climat de louange. La chorale est un groupe de chanteurs, ouvert, accueillant, serviteur de la liturgie qui est celle de l'Eglise, membre de l'assemblée, au service de l'assemblée. Elle est en concertation, délégation de celui qui préside.

Participer à la chorale demande un minimum de sens musical, une voix au moins acceptable, le respect des horaires, une certaine discipline, beaucoup d'attention et le désir de servir la communauté. Chacun doit pouvoir donner le meilleur de lui-même sans se sentir intimidé.

- Rôle liturgique de la chorale :
- Relation avec l'équipe liturgique.
- Intégration à la dynamique qui se déroule de la première à la dernière minute.
- La formation liturgique :
- Entrer dans le sens des divers temps liturgiques, des divers moments d'une célébration de la vie chrétienne, et pas seulement de savoir situer le Notre Père par exemple dans le déroulement.
- La chorale est un service d'Eglise.

16.2 L'expression de la chorale

(Etienne UBERALL SM 86)

Il est important qu'au cours d'une liturgie, « tous, ministres ou fidèles, en accomplissant leur fonction, fassent tout ce qui leur revient, et cela seulement ». (PGMR, n° 58).

Si la plupart des acteurs de la liturgie connaissent et pratiquent ce principe, il n'en reste pas moins que le rôle exact de la chorale n'est pas toujours aisé à définir. Deux aspirations légitimes peuvent entrer en concurrence : celle de l'assemblée et de ceux qui la conduisent (prêtres, animateurs liturgiques), qui est de participer au chant le plus possible ; celle des choristes qui souhaitent que leur investissement – important – soit reconnu, ce qui nécessite que la chorale se fasse entendre seule.

Tout chœur doit pouvoir progresser et vivre la satisfaction d'interpréter des oeuvres plus difficiles. Il est évident que chanter, même en polyphonie, uniquement du répertoire liturgique de base ne saurait remplir cette fonction. Il est donc nécessaire que les choristes travaillent du répertoire plus ardu. L'occasion peut leur être donnée lors de la préparation d'un concert. Mais il me paraît aussi important qu'ils puissent se faire entendre par la communauté paroissiale au service de laquelle ils sont.

Cependant, cela ne doit jamais empiéter sur le droit de l'assemblée à participer à toute sa liturgie par le chant. Cela est particulièrement valable pour les chants de l'ordinaire. Lorsque, lors d'une eucharistie, le Sanctus polyphonique interprété par la chorale ne permet aucune participation de l'assemblée, je me sens particulièrement frustré. Il y a une incohérence profonde entre la conclusion de la préface, où le président invite toute l'assemblée à acclamer son Dieu, et le silence qui lui est alors imposé. Cette règle est valable pour l'ensemble des rites de nos célébrations et ne concerne pas seulement la chorale polyphonique classique. Il arrive qu'un groupe de jeunes fasse entendre un chant que personne ne connaît, dont on ne possède pas les paroles et qui n'a pas été écrit pour que tous puissent y participer.

16.3 *Un nécessaire dialogue*

(Etienne UBERALL SM 86)

Si le chant de l'assemblée doit toujours être premier, celle-ci n'a pas à participer à l'ensemble des interventions chantées d'une célébration. La *Schola cantorum* et l'assemblée des premiers siècles dialoguaient. Nous avons quelquefois à (re) découvrir que l'écoute est aussi participation. Si le genre choral demande à être chanté par tous, le genre « couplet-refrain » suppose un dialogue, une alternance des voix. Rien de plus fastidieux que l'assemblée qui chante deux fois « Dieu qui nous appelle à vivre aux combats de la liberté ». Heureuse assemblée où l'animateur ou le chef de chœur aura pris le temps, lors d'une brève répétition, d'expliquer cela, ou de le faire comprendre par ses gestes et sa manière de chanter.

16.4 *La place de la chorale*

(Etienne UBERALL)

Depuis la réforme liturgique, la place de la chorale se cherche encore. Si tous conviennent que la tribune est la plus mauvaise des solutions, la recherche d'un emplacement à la fois signifiant sur le plan liturgique et commode sur le plan technique n'est pas toujours aisé.

La position frontale, au fond du chœur, permet certes aux choristes d'être bien entendus et de participer à la liturgie. Cependant, cela charge visuellement l'espace et risque de théâtraliser l'intervention de la chorale, qui se donne en spectacle sans le vouloir. Le chef de chœur, quand il se tourne vers l'assemblée, est séparé d'elle par l'autel, ce qui n'est pas heureux.

A l'opposé, la présence du chœur dans les premiers bancs lui permet de se situer comme membre de l'assemblée... mais ne favorise en rien le côté acoustique et ne permet pas à la chorale de bien se situer dans le dispositif liturgique.

On l'aura compris : la meilleure place pour la Chorale est certainement, quand l'espace le permet, de profil ou de biais par rapport à l'assemblée. Elle est ainsi située dans l'espace liturgique, à la fois membre de l'assemblée et accomplissant un rôle particulier au service de celle-ci. Son chef peut diriger les choristes et inviter l'assemblée à chanter.

C'est à chacun, en fonction des possibilités concrètes de son église, de trouver pour la chorale la meilleure place. Il suffit parfois d'un peu d'imagination et d'audace pour y parvenir. Ainsi, lors de la rénovation de l'église, une paroisse a supprimé les premiers bancs d'un côté de la nef, plutôt étroite, et les a remplacés par des tabourets. Lorsque la chorale est présente, elle est de biais par rapport l'assemblée.

Lorsqu'il n'y a pas de chorale, les fidèles peuvent se placer de manière habituelle face à l'autel.

Si la chorale est vue par l'assemblée, de face ou de profil, elle pensera toujours que la qualité de sa participation à la liturgie peut aider les autres dans leur prière : une chorale attentive à la lecture, priante, souriante et heureuse de chanter la louange permettra à tous, comme d'ailleurs l'attitude de chacun des acteurs de la célébration, de vivre plus intensément la liturgie. Le bavardage pendant une lecture, la recherche d'une partition pendant un temps de silence sont autant de parasites qui, consciemment ou non, vont nuire à la communication entre les chrétiens et avec Dieu. Il va de soi que les membres de la chorale sont invités à participer de la même façon à la liturgie si personne ne les voit !

16.5 *La polyphonie*

(Etienne UBERALL)

Les règles d'alternance précisées ci-dessus valent aussi pour la chorale elle-même. Il est inutile et trop lourd de chanter tous les chants à quatre voix du début à la fin. Un bel unisson est préférable à une polyphonie approximative ou mal sue.

La seule présence d'une chorale bien exploitée suffit à enrichir considérablement l'univers sonore. Sans même abandonner l'unisson, on peut imaginer toutes sortes de contrastes, de dialogues, de jeux sonores, en combinat ou en faisant alterner la voix des divers acteurs :

- Voix masculine du célébrant ou d'autres solistes hommes,
- Voix de femmes solistes,
- Groupe d'hommes de la chorale,

- Groupe de femmes,
- Chorale toute entière,
- Groupe d'enfants
- Assemblée.

A l'intérieur de chaque chant, sachons ménager une progression : l'intervention d'un soliste ou de quelques voix ; l'alternance entre hommes et femmes ou entre les deux moitiés de la chorale ; l'arrivée progressive de la polyphonie : unisson pour commencer, puis accompagnement des sopranes par les bouches fermées, ou chant à deux voix (soprano/alto ou soprano/ténor), puis les quatre voix.

Lorsque le chant est nouveau, on fera bien entendre la mélodie par un unisson ou par le chant d'un soliste. La polyphonie vient enrichir le chant de l'assemblée et non le noyer.

Pour les groupes moins nombreux, des polyphonies à deux ou trois voix sont régulièrement proposées dans les revues. Nos chorales sont souvent pauvres en voix d'hommes. Si la polyphonie n'est pas possible, on soignera d'autant mieux l'alternance entre les diverses possibilités vocales du groupe.

16.6 La formation

La chorale rassemble des personnes qui vivent leur participation à la vie de la communauté chrétienne avec un investissement de temps souvent important. Si elle sait ne pas rester un cercle fermé, la chorale sera un élément moteur pour la vie communautaire de toute la paroisse. Il est d'autant plus important que ses membres ne soient pas de simples exécutants des chants, mais des personnes conscientes de leur rôle dans la liturgie et la vie de la communauté célébrante.

A la formation musicale et vocale qui peut leur être donnée, on n'oubliera jamais d'ajouter des éléments de formation liturgique et théologique. L'étude des paroles des chants et de la signification des rites fait normalement partie de la vie de la chorale lors de ses répétitions ou tsars de temps de formation plus spécifiques. Lorsque tous auront compris les enjeux de leur présence et de leurs interventions dans la célébration chrétienne, la chorale trouvera de manière naturelle sa juste place dans l'église et dans la liturgie.

(Etienne UBERALL)

17 Technique vocale

Même si chanter à la messe n'est pas du *bel canto*, bien chanter, juste et claire, ne peut que rehausser notre prière et faire passer dans nos assemblées, ce message du beau et du priant.

Ce chapitre traite un peu de technique, à chacun d'y trouver sa « voie » !

(Extrait des fiches conseils du site : *SING CITY*.)

17.1 La voix

Organe vocal, ou l'air combiné aux deux cordes vocales produit un son. La tessiture de l'aigu au grave se regroupe en simplifiant aux quatre pupitres de base : soprano, alto, ténor, basse.

17.1.1 Tout le monde peut-il devenir chanteur ?

Quasiment tous les êtres humains doués de parole sont capables de chanter, à condition d'y consacrer le temps nécessaire. Une vraie difficulté se pose sur le problème des personnes chantant faux ou ayant des problèmes de rythme et/ou d'oreille. Mais certains spécialistes peuvent vous donner accès à un corps chantant, si vous savez faire preuve de patience. Evidemment, certaines personnes ont plus de prédispositions que d'autres : tout le monde ne peut pas devenir Céline Dion. L'«instrument» vocal n'est pas le seul élément qui fait une voix ; on pourrait citer entre autres l'énergie, l'intelligence, la culture, la diction... Et la liste est longue.

L'amour du chant est presque toujours une vocation irrésistible, même si on n'a qu'un « filet de voix » au départ. Une très belle voix est parfois un trésor profondément enfoui, qui a pu se développer à force de travail. A l'inverse, des voix naturellement belles et faciles semblent pouvoir se passer du travail vocal : c'est une erreur ! Certains chanteurs, se fiant à leurs prédispositions, poussent leur voix dans ses retranchements et prennent le risque de l'abîmer définitivement. A méditer : on maîtrise souvent mieux ce qui fut difficile à apprendre que ce qui fut trop facile.

17.1.2 Bienfaits pour la santé : vertus médicales

D'un point de vue médical, le chant a d'innombrables vertus : développement de la respiration profonde (effet anti-stress garanti), développement des muscles du thorax et de l'abdomen, meilleur contrôle du souffle, redressement du buste, massages respiratoires, pour ne citer que les principales. Ces vertus sont connues depuis des siècles et tous les peuples vivant sur Terre ont, un jour, attribué des pouvoirs magiques de guérison au chant. La science ne leur donnera pas tort car il a été démontré que les vibrations obtenues en chantant constituent un véritable massage du cerveau, centre du système nerveux. Des médecins célèbres soulignent aujourd'hui encore l'importance de la voix et du chant, qui diminue le stress et les pensées négatives, et réveillerait notre humeur positive.

C'est que le chant, au même titre que les autres arts, libère, donne force et courage. En un mot, c'est une plénitude physique et psychique qui nous met assez facilement dans un état d'harmonie avec nous-mêmes. C'est un art profondément humain, qui ne connaît aucune limite : toute la vie d'un chanteur est embellie par une constante quête de la satisfaction qui le pousse à se dépasser.

17.1.3 La voix que l'on entend et celle que les autres entendent

Entendre sa propre voix, telle que les autres l'entendent dans la vie de tous les jours, est quasiment impossible. On s'entend soi-même plus grave, car le son entendu est un son filtré par le corps qui parvient à l'oreille interne par le biais de la trompe d'Eustache, créant une résonance interne, que les autres entendent différemment. Votre véritable voix est celle que les autres entendent sans cette résonance interne. On est extrêmement surpris (voire déçu) en s'entendant pour la première fois sur un répondeur (c'est vraiment moi, ça ?). Et lorsqu'on s'entend pour la première fois en train de chanter, on peut être amené à mieux comprendre le chemin restant à parcourir pour s'améliorer.

Pour avoir une idée de votre «vraie» voix, mettez une main «en creux» derrière votre oreille, comme si vous en prolongiez le pavillon. Placez l'autre main contre le coin opposé de votre bouche (la main sert de mur de renvoi). Lorsque vous parlerez, vous entendrez à peu près ce que l'on perçoit de votre voix.

Enregistrer certaines de vos leçons est donc une habitude à prendre. Réécoutez vos exercices : vous verrez ainsi les progrès réalisés au fil des mois, et approfondirez les bons conseils de vos professeurs. Cela vous donnera le point de vue du « monde extérieur » sur votre propre voix. Mais n'oubliez pas de garder une oreille attentive pour le but que vous voulez atteindre. En d'autres termes, sachez rester sur votre désir esthétique (variété, lyrique, comédie musicale, etc.)

17.1.4 A quel âge peut-on commencer le travail vocal ?

Il n'y a absolument pas d'âge pour apprendre à chanter. L'enfant pourra se développer harmonieusement grâce au chant : maintien du corps, régulation de la respiration et élocution correcte. Quant à l'adulte, quel que soit son âge, s'il réussit à passer outre les réflexes du type « il est bien trop tard pour que je m'y mette », y trouvera très vite une véritable source de bien-être. Contrairement à l'étude d'un instrument de musique qui demande des répétitions quotidiennes intensives, débiter le chant n'est pas une activité gourmande en termes de temps : plusieurs séances de courte durée (trois à quatre fois 1/4 d'heure par jour, ou deux à trois fois 1/2 d'heure par semaine).

Cela dit, la présence d'un professeur est primordiale dans l'enseignement du chant, et il est préférable de ne pas s'en passer tant que la technique laisse à désirer. C'est le professeur qui sait dans quelle direction il faut conduire une voix et qui saura proposer les exercices appropriés. Il est primordial de faire « contrôler » son travail par un professeur, et les plus grands ont toujours adopté ce principe. Ne pas connaître le solfège, c'est bien sûr dommage lorsqu'on commence l'étude du chant, mais ce n'est pas réhibitoire : quelques notions sur la hauteur et la durée des notes suffiront pour déchiffrer des vocalises. Par contre, il est hautement recommandé d'étudier chant et solfège simultanément. Votre compréhension de la musique s'en ressentira nécessairement.

17.1.5 Le travail : maître mot de l'enseignement vocal

Un principe à retenir en permanence : tant que l'on chante, il faut travailler ! Il y a en permanence quelque chose de nouveau à apprendre ou à perfectionner. Comme pour la course à pied ou d'autres sports d'endurance, les muscles et organes vocaux ont besoin d'entraînement régulier pour se développer et se fortifier. Un entraînement qui ne doit cependant jamais fatiguer ou faire mal à la voix. Très important : si on a mal après une séance de travail, c'est que cette séance a été mal faite ou qu'un exercice a été mal compris.

Les mauvaises habitudes sont faciles à prendre, avec ou sans professeur. L'idéal est de trouver le professeur qui corresponde à votre projet vocal. (cf. 2). Le risque dans l'apprentissage en solitaire est de tourner en boucle autour de ses habitudes vocales, sans en voir (ou plutôt en entendre) l'issue.

Notre conseil : entre vos leçons, faites les exercices qui vous ont été indiqués par votre professeur. Même si vous faites mal, on n'apprend pas sans heurt, votre professeur sera là pour rectifier le tir, mais vous mettrez en route votre propre instinct, votre propre discernement. C'est ainsi que le ressenti juste de votre voix pourra naître. Pour compléter l'enseignement vocal, nous vous conseillons de pratiquer des exercices physiques vous permettant de maintenir votre tonus musculaire et votre énergie en éveil.

17.1.6 Quelques conseils pour optimiser votre travail :

- Choisissez un endroit où vous vous sentez bien. Au besoin, prévenez vos voisins pour ne pas vous sentir persécuté (ou vous-même les persécuter).

Dans l'idéal, il faut être en éveil depuis au moins trois heures, s'être sustenté légèrement et avoir pratiqué un éveil corporel.

- Débutez par vos exercices vocaux de 10 à 30 minutes en observant ce qui devrait être ajusté : respiration calme (cf.3), posture en place, éveil des cavités de résonance, diction précise, place vocale (suivant le style)... - Une séance de travail ne doit jamais dépasser deux heures !

Et quelques conseils additionnels pour tous les jours :

- Chantez souvent (sous la douche, en voiture, etc.). Ne fredonnez pas, chantez avec conviction sans crier.

- Si votre voix est fatiguée ou enrouée, reposez-vous. Ça ne sert à rien de forcer : apprendre à chanter doit toujours rester une partie de plaisir.

- Gardez confiance si vous avez la sensation de stagner : la progression se fait toujours par paliers. La progression synaptique met un temps incompressible à se réaliser.

On ne le répètera donc jamais assez : l'apprentissage de la technique est irremplaçable et elle permet aux chanteurs persévérants d'obtenir la voix la plus belle possible avec un effort minimal. La technique vocale repose sur trois piliers qu'il faudra travailler simultanément : la respiration, l'utilisation des résonateurs et l'articulation. Pensez au chant le plus souvent possible, car la préparation mentale au chant est aussi importante que le travail vocal effectif.

C'est la qualité du son qu'il faut travailler avant tout, beaucoup plus que la puissance et l'ampleur qui, elles, viendront naturellement, une fois les bons réflexes acquis. Chercher la puissance amène souvent le chanteur à crispier son appareil vocal (tendons et cartilages du cou saillants). Donc soyez détendus pour chanter, votre corps doit être souple. Et rappelez-vous que tout effort visible est anti-artistique.

17.1.7 Apprenez à vous détendre

Regardez-vous dans une glace pour contrôler d'éventuels défauts : grimaces, crispation du visage, ne plissez pas le front. Tout cela est le signe d'une crispation de la gorge qui empêche votre voix de se développer. Pour bien chanter, il faut être parfaitement détendu. On doit sentir une motivation sur votre visage et dans votre attitude. Le regard doit être vif et légèrement rieur.

Si un exercice semble ardu ou s'il y a des notes difficiles à atteindre dans l'aigu ou le grave, n'insistez pas. Détendez-vous. Puis reprenez l'exercice calmement pour le reprendre plusieurs fois de suite (ou le lendemain), rien ne presse. Si vous sentez quelque chose en chantant, c'est que l'appareil vocal subit un mauvais fonctionnement. Une voix ne doit jamais se ressentir physiquement parlant si tout fonctionne correctement. Par analogie, vous ne sentez jamais votre cœur battre. Sauf en cas de problème évidemment...

17.1.8 Déterminer sa tessiture : les différents registres

Nous naissons tous égaux et pourtant nous sommes tous différents. La voix humaine n'échappe pas à cette règle : chaque voix est unique. De *Barry White* à la *Castafiore* de Tintin, vous retrouvez toutes les nuances du grave à l'aigu. De *Garou* à *Céline Dion*, vous avez toutes les nuances du rauque à la pureté. Et ainsi de suite. Faire une classification des voix est donc un exercice périlleux, c'est pourquoi cette fiche est à lire avec précaution. On a vite fait d'abîmer une voix en la travaillant sur une plage de notes inadaptée. Le but de ces lignes est avant tout de vous donner les principaux repères pour vous aider à vous situer vous-même dans les différents registres vocaux. Même si rien ne remplacera le diagnostic d'un bon professeur...

17.1.9 L'étendue vocale de Monsieur Tout-le-monde

N'importe quelle voix humaine, bien travaillée, est capable de souplesse vocale. Les gens qui ne savent absolument pas chanter sont bien capables de crier à pleins poumons en cas de grosse frayeur ou en cas d'exaltation. Généralement, les cris sont aigus et puissants, ce qui montre la souplesse naturelle de la voix. Donc disons-le tout net : avec de l'entraînement, tout le monde est capable de chanter sur trois octaves (une octave, c'est l'intervalle de notes entre un « Do » et le « Do » suivant par exemple). C'est avant tout affaire de travail, de mental et de gestion de l'énergie. Bien entendu, les exceptions vocales comme Mariah Carey peuvent monter plus haut (jusqu'à quatre octaves), mais contrairement à ce qu'on lit régulièrement dans les médias, AUCUN être humain ne peut chanter au delà de cinq octaves. C'est humainement impossible. Ca va mieux en le disant.

17.1.10 Classification des voix

Il existe de nombreuses subdivisions dans la classification des voix, mais autant aller à l'essentiel. On distingue trois types principaux :

- Les voix aiguës : Soprano (femme) et Ténor (homme)
- Les voix moyennes : Mezzo (femme) et Baryton (homme)
- Les voix graves : Contralto (femme) et Basse (homme)

Cette classification permet de définir la voix de quelqu'un, afin de lui proposer les mélodies les plus adaptées. Il est donc capital de ne pas faire de diagnostic erroné sur sa propre voix ou sur celle de quelqu'un d'autre, car si vous vous acharnez à chanter des chansons qui ne vous conviennent pas, vous vous fatiguerez vite et surtout vous risquez des problèmes plus graves (nodules, irritation des cordes vocales, etc.). Généralement, cette classification ne se fait avec un professeur qu'au bout de plusieurs mois. Et là encore, il faut faire attention car une voix se modifie parallèlement aux progrès obtenus. Plus la voix se « desserre », devient détendue et posée, plus les extrêmes (grave et aigu) se développent.

L'essentiel n'est pas de mettre une étiquette sur une voix ni de dire précisément de quelle note à quelle note une voix peut se déplacer, mais de l'amener progressivement vers l'équilibre magique « souplesse maximale / effort minimal ».

Pour mémoire, quand un professeur vous parle de votre tessiture, il désigne les notes sur lesquelles vous chantez complètement à votre aise (une dizaine de notes tout au plus) et où vous pouvez donner votre maximum, surtout au niveau de la diction. Le timbre, en revanche, c'est la « couleur » de votre voix, sa personnalité propre, ce qui fait qu'elle ne ressemble à aucune autre et qu'on s'en souvient souvent pendant des années.

17.1.11 Soyez conscient de la souplesse de votre voix

La voix, ça n'est jamais qu'une soufflerie et un ensemble de muscles et de tendons. Si vous êtes capable de bien la travailler sur toute son étendue, non seulement vous provoquez un travail musculaire bénéfique à long terme (vous chanterez plus facilement et plus longtemps). Le secret, c'est de varier les plaisirs. Si vous travaillez uniquement vos aigus et que vous répétez vos exercices trop longtemps, la fatigue vocale se fera vite sentir et vous entendrez comme un voile sur votre voix (inutile de dire qu'il vaut mieux s'arrêter de chanter dans ces cas-là...). C'est beaucoup moins le cas pour le travail des graves, mais il n'est jamais bon de travailler sur une unique plage de notes. Prenez exemple sur ces athlètes qui courent le 100m et qui pourtant pratiquent d'autres sports (musculation, course de fond) pour développer toutes leurs capacités musculaires...

Le mécanisme qui permet une telle souplesse vocale s'appelle le changement de registre, et il existe trois registres vocaux communs (autrement dit, trois façons de chanter):

17.1.12 La voix de poitrine

Vous utilisez ce registre sans le savoir : c'est le registre de la parole, on l'appelle également «mécanisme lourd». On s'en sert pour appeler quelqu'un dans la rue, pour parler devant une assemblée, voire pour vendre du poisson au marché... On pourrait presque parler de « voix pleine ». En chant, surtout dans la variété, c'est le registre le plus utilisé, car celui qui semble le plus naturel. Le larynx reste dans sa position naturelle et les cordes vocales sont sollicitées à 100 % pour émettre les sons. Barbra Streisand, grande dame de la variété internationale, est l'exemple type d'une superbe voix de poitrine parfaitement maîtrisée. On notera que contrairement aux femmes, les hommes ont moins le choix et utilisent quasiment toujours ce registre, même si certains chanteurs récents (Pascal Obispo en tête) ont un peu changé la donne.

17.1.13 La voix de tête

C'est le registre qui sert pour le cri strident ou pour la voix de fausset chez l'homme : c'est enfin la voix du petit garçon qui n'a pas encore mué, on l'appelle aussi « mécanisme léger ». Généralement, on ne s'en sert que pour faciliter l'émission de notes très aiguës. C'est le larynx qui, en basculant en avant, permet ce changement de registre ou « passage ». Le passage entre la voix de poitrine et la voix de tête existe chez tout le monde : c'est un mécanisme qui sert à protéger à la fois la voix et l'oreille interne.

17.1.14 La voix mixte ou mixée

Il existe un registre intermédiaire entre la voix de poitrine et la voix de tête : c'est la voix mixte. Sur des voix non travaillées, le passage entre ces deux modes se remarque, on a l'impression d'entendre un adolescent en train de muer avec des sautes brutales du grave à l'aigu et inversement. Chez les voix très travaillées, la voix mixte est une sorte d'illusion sonore qui empêche l'auditeur de remarquer ce fameux passage. Le mécanisme est compliqué à expliquer mais en gros, les cordes vocales effectuent un mouvement de traction suffisant pour que la partie musculaire de ces cordes rejoignent parfaitement le tendon auquel elles sont reliées. Mais ce registre est réservé aux chanteurs ayant une sacrée technique, surtout chez ceux qui ont fait du chant lyrique. On l'appelle « voix mixte » car c'est une voix de poitrine dans laquelle on entend des harmoniques très aiguës qui ressemblent à celles de la voix de tête.

17.1.15 Une autre manière de voir

Toute cette théorie de classification des voix est intéressante pour mettre des mots sur un phénomène physiologique, mais il ne faut pas s'en contenter. L'essentiel pour un chanteur est de considérer sa voix avant tout comme un clavier (comme celui d'un piano, par exemple) et de chercher à rendre la voix homogène sur toute son étendue. Comment ? En cherchant patiemment, en fonction de chaque note de votre « clavier » vocal, les plus belles résonances possibles ; c'est une question d'habitude et nos fiches vous y aideront.

Pour conclure, vous devez rester vous-même. Céline Dion reste Céline Dion, et il n'y en a qu'une sur Terre. Ne cherchez donc pas à être quelqu'un d'autre ou à imiter la voix de quelqu'un que vous admirez, car vous

risqueriez des problèmes vocaux assez pénibles. Souvenez-vous que c'est VOTRE voix à vous que les gens veulent entendre, et parfois, c'est dans un registre inattendu que vous ferez le plus d'effet. Telle personne à la voix aiguë révélera son côté sensuel s'il sait exploiter ses graves avec subtilité. Bref, le mimétisme vocal est formellement proscrit !

17.2 Comprendre la respiration abdominale

Pour bien chanter, il faut savoir parfaitement respirer. Et pourtant, grande nouvelle: les gens qui savent parfaitement respirer sont rares. Il suffit de demander à la première personne qui passe de respirer à fond, et vous assisterez à un spectacle amusant : une inspiration bruyante, des épaules complètement raides qui se soulèvent, et une expiration digne des ronflements de votre arrière-grand-père. On pense bien faire de cette façon mais ce n'est absolument pas le cas. Essayez donc de chanter de cette manière : nous vous prédisons une fatigue rapide, une sensation d'étourdissement, et à long terme, des problèmes vocaux assez gênants. Nous allons donc vous expliquer en détail comment se passe le contrôle du souffle. Cela vous permettra de garder vos moyens en situation de stress, et d'obtenir confiance et détente aux moments les plus opportuns. C'est parti...

17.2.1 Respirez le plus naturellement possible

Bien respirer, c'est d'abord retrouver le mécanisme respiratoire qu'on utilise inconsciemment lorsqu'on dort et qu'on parle. Quand nous parlons, l'inspiration est rapide et quasiment inaudible, et l'envoi de souffle depuis les poumons vers l'extérieur est dosé en fonction de la longueur et de l'intensité de la phrase à dire. Pour une longue phrase, on n'inspire pas comme un malade, on règle le débit de souffle au plus juste. Et bien, c'est exactement la même chose pour le chant. Tâchez de calquer votre chant sur votre manière de parler, notamment pour l'articulation et les résonances.

La prochaine fois que vous irez vous coucher, allongez-vous confortablement sur le dos, posez une main sur votre estomac et l'autre sur vos côtes : c'est la meilleure manière de se rendre compte de ce mécanisme. Toute la cage thoracique se dilate et se comprime ; les épaules ne bougent pas. Cette respiration qu'on appelle « respiration profonde » ou « respiration costo-abdominale » est une respiration contrôlée qui optimise le remplissage des poumons en dilatant les côtes et permet de contrôler à 100% votre souffle.

17.2.2 Ne gaspillez pas votre air

Souvenez-vous que pour obtenir le plus beau chant possible, il faut transformer l'intégralité de votre souffle en son. Quand ce n'est pas le cas, on entend comme un voile sur la voix, presque comme un bruit de fuite de gaz... Et de toute manière, quand on va voir un chanteur, on n'a pas envie de remarquer les efforts qu'il déploie pour respirer à fond. Ce n'est donc pas la quantité d'air inspirée qui est déterminante, mais bien votre capacité à savoir le doser. Les exercices et vocalises sont en revanche très indiqués pour une respiration profonde : c'est ainsi que vous mettrez ce mécanisme de soufflerie sous le contrôle de votre volonté. Prenez l'habitude de penser à ce mécanisme pendant vos exercices ou en parlant dans la vie de tous les jours, et vous verrez : vous ne manquerez pas de souffle.

17.2.3 Le mécanisme respiratoire en détail

Pour comprendre facilement ce qui se passe dans le mécanisme respiratoire idéal, nous allons suivre pas à pas le chemin qu'emprunte l'air dans notre corps. L'inspiration doit toujours se faire par le nez. Le nez joue le rôle d'un filtre à air : c'est lui qui « nettoie » les impuretés de l'air (merci les poils du nez !) et qui le réchauffe afin qu'il arrive dans la gorge à la température idéale. Donc première chose : apprenez à respirer strictement par le nez, même la bouche ouverte.

Ensuite, l'air inspiré transite par la gorge pour arriver aux poumons, mais ils n'y arrivent pas par enchantement. En fait, le gonflement des poumons est contrôlé par des muscles très puissants : le diaphragme et les muscles de l'abdomen. Le diaphragme, qui se situe entre les poumons et les intestins, agit comme un piston. En descendant, il exerce une pression sur les poumons qui vont alors se remplir d'air ; en remontant, il les « force » à expulser l'air à l'extérieur. Exactement le même principe qu'un accordéon. C'est donc le diaphragme qui contrôle la pression de l'air en direction des cordes vocales. Il est le responsable direct de la puissance et de la précision des sons chantés. Un chaînon essentiel, autant dire.

17.2.4 Les muscles abdominaux ne font pas tout

Un bon contrôle du diaphragme et du souffle est en grande partie responsable de la puissance d'une voix, ainsi que de l'accès aux notes aiguës, mais ce n'est pas tout. La bouche et la gorge ont également des rôles essentiels. C'est simple : les deux doivent être les plus détendues possibles, tant un joli son exige une mâchoire souple et une gorge non crispée. Pour vous rendre compte de ce phénomène, il suffit de penser à ce que vous faites quand vous êtes pris d'un bâillement mais que vous ne voulez pas que la personne en face de vous le remarque : c'est comme si une cavité grandissait à l'intérieur de votre bouche, alors même que vos lèvres restent serrées. La mâchoire inférieure descend, l'arrière du palais se soulève et le fond de la gorge semble s'ouvrir, c'est la disposition physiologique idéale pour chanter. Tâchez de remarquer cela la prochaine fois que vous aurez envie de bâiller... Cela deviendra un nouvel automatisme, très utile pour la détente au moment de chanter.

17.2.5 Faites vos exercices respiratoires tous les jours

Si vous faites vos exercices respiratoires tous les jours, ce mécanisme, qui est le seul correct, deviendra un automatisme et donnera force et souplesse à votre chant. Si vous êtes suffisamment assidus, vous vous apercevrez vite que vos attaques et fins de phrases deviendront plus nettes, et vous pourrez harmonieusement passer d'un son à un autre. Sans contrôle du souffle, la moindre montée ou descente de notes est un véritable parcours du combattant. La « respiration thoracique », la « mauvaise », celle où les épaules s'élèvent, est devenue un réflexe dans la vie de tous les jours. Un réflexe pourtant à combattre car elle ne sollicite qu'une partie minime de vos capacités pulmonaires. Et pour le combattre, pas de secret : un travail régulier !

17.2.6 Quelques exercices pour bien débiter

Bien que nous ayons consacré une fiche complète aux exercices respiratoires, voici déjà deux exercices faciles et sympas qui vous aideront à découvrir de nouvelles sensations.

1. Pour ressentir physiquement la respiration costo-abdominale :

Placez vos mains sur vos côtes, en dessous des aisselles, à hauteur de votre estomac : vous êtes au niveau de ce qu'on appelle les « côtes flottantes ». En gardant les épaules et le cou bien détendus, respirez régulièrement en faisant attention à ce que le haut du torse bouge à peine. Lors de l'inspiration, les côtes s'écartent et c'est comme si vos mains étaient légèrement repoussées vers l'extérieur, la cage thoracique se dilate et laisse entrer l'air. Lors de l'expiration, les côtes se resserrent, le diaphragme remonte, fait pression sur les poumons, et l'air est expulsé vers l'extérieur.

2. Pour découvrir la « colonne d'air » :

Vous avez tous déjà entendu l'expression « colonne d'air » : ça ne désigne ni plus ni moins que l'air expulsé des poumons vers l'extérieur, sous l'action du diaphragme-piston. Cette colonne qui transite par les cordes vocales, vient frapper toute la zone du palais située entre les dents et la gorge. L'endroit précis du palais que cette colonne d'air vient frapper détermine en grande partie la hauteur de la note chantée. Pour vous en rendre compte, faites l'exercice suivant (sur la première note qui vous vient) :

Si vous chantez la voyelle « A » sur la même note plusieurs fois de suite et de manière assez rapide (note « piquée »), vous allez vite ressentir ce qui se passe à l'intérieur de votre gorge et votre bouche. Et si vous vous concentrez suffisamment (fermez les yeux, ça peut aider...), vous arriverez même à repérer l'endroit où la colonne d'air vient frapper votre palais pour produire cette note particulière.

Toutes ces sensations se découvrent petit à petit, et il est clair que la présence d'un professeur à vos côtés vous aidera beaucoup. Mais si vous faites ne serait-ce qu'un quart d'heure d'exercices par jour (dans le métro par exemple), les progrès se feront vite sentir. Pensez à certains sports d'endurance également : course à pied, natation. Avec un souffle bien contrôlé, vous êtes parés.

Le mécanisme de **respiration abdominale** est essentiel en chant. Pour l'observer, c'est facile : allongez-vous en posant la main sur votre ventre et en respirant librement. Vous constatez que votre main se soulève et retombe au rythme de la respiration. L'exercice que nous vous proposons consiste à prendre un dictionnaire et à le poser à la place de votre main. Inspirez en effectuant une légère contraction, comme si vous vouliez repousser le dictionnaire. Puis, continuez à repousser le dictionnaire durant l'expiration, comme si vous vouliez gonfler votre ventre pendant que celui-ci se vide. Si vous effectuez correctement l'exercice, vos épaules ne doivent pas bouger: il s'agit juste d'un transfert d'air assuré par le muscle du diaphragme entre le bas et le haut de l'abdomen.

17.3 Comment bien choisir votre professeur de chant

Le chant est probablement l'instrument le plus pratique pour prendre des cours : ni contrebasse à transporter dans les transports en commun ni piano à queue à acheter pour travailler à la maison. Vous avez la chance de vivre avec votre voix en permanence dans votre gorge, donc n'hésitez plus : franchissez le pas, vous apprendrez plus vite et mieux. Choisissez votre professeur en fonction de votre budget et de l'endroit où vous habitez : vos cours ne doivent ni devenir une corvée ni un gouffre financier... Sachez qu'un professeur particulier vous coûtera plus cher mais que le travail technique en sera nécessairement amélioré, car individuel.

A l'inverse, un conservatoire ou une école vous permettront de rencontrer d'autres chanteurs et d'autres musiciens : saisissez cette chance, c'est un moyen facile de découvrir des styles musicaux inconnus et qui ne manqueront pas d'influencer votre propre pratique et vos goûts. Vous y apprendrez à discerner les qualités et défauts des autres, et à vous rendre compte par vous-même de la diversité des voix humaines.

Mais avant tout prudence ! A l'heure actuelle, il n'existe aucune réglementation concernant les professeurs de chant, et les intervenants compétents ne sont pas nombreux... Il faut savoir que n'importe qui, avec seulement quelques mois de bagage musical, peut se prétendre professeur de chant et donner des cours, pratiquant généralement des tarifs élevés. Ca revient cher et vous prenez le risque d'abîmer votre voix. Voici donc quelques conseils pour bien choisir votre professeur de chant et, peut-être, trouver la perle rare.

17.3.1 Avant tout, faites un premier essai

Prenez une première leçon avec le professeur que vous avez repéré. Si cette personne vous plaît dans sa manière d'être et dans son apparence, le chemin est déjà à moitié fait. D'autant que la première impression est souvent la bonne. Un professeur peut parfois être un confident : il faut donc que vous vous sentiez en confiance. Cela dit, faites attention : un bon prof doit vous paraître agréable mais il n'est ni votre « pote » ni votre gourou... Une forme de distance est nécessaire entre un prof et son élève, car on est toujours plus objectif avec les gens qui ne sont pas des proches. Comprenez-nous bien : nous ne vous conseillons pas d'éviter tout contact affectif avec votre prof, mais il est important que vos liens soient des liens de respect et d'affection avant tout.

17.3.2 Le bon professeur doit respecter vos demandes

Il est essentiel qu'on vous fasse travailler dans le style que vous avez choisi, quel qu'il soit (classique, variété, jazz, etc.). A moins de prendre des cours avec des références incontournables (mais alors là, attention au budget), un prof n'a pas à vous imposer deux ans d'apprentissage du chant lyrique avant de faire de la variété, par exemple, même si des incursions régulières dans des genres différents ne sera que bénéfique pour vous. Au même titre, votre prof doit vous apprendre le chant dans la tessiture qui vous intéresse en premier lieu. Bien entendu, un bon prof ne vous fera jamais chanter les suraigus si vous avez une voix de basse (question de bon sens), mais un mauvais prof prend le risque de vous abîmer la voix s'il décide dans son coin que vous avez une voix de basse alors que vous avez en réalité une voix aiguë.

Vous êtes élève, certes, mais vous êtes aussi un client : il faut donc que vous soyez contents de prendre des cours et que vous y appreniez des choses stimulantes. Si ça n'est pas le cas et que vous estimez ne pas être vous-même trop exigeant, changez de professeur !

17.3.3 Le bon professeur doit s'y connaître à fond

Dans l'idéal, le bon professeur devrait pouvoir réunir les qualités suivantes :

- Une connaissance parfaite de la technique vocale,
- Une oreille sensible et régulièrement exercée,
- Un sens critique hyper développé,
- De la patience et du dévouement, signes d'une certaine psychologie.

Le but étant bien entendu de vous comprendre, afin de juger de vos possibilités et de votre capacité de travail. Ses connaissances doivent être suffisantes pour répondre à toutes vos questions d'ordre technique, que ce soit au niveau anatomique (fonctionnement du larynx, des cordes vocales) ou corporel (la bonne posture, la bonne respiration). Vous devez vous sentir libre de demander pourquoi vous ressentez telle sensation en chantant tel passage, et au passage d'obtenir des réponses.

17.3.4 Le bon professeur a déjà chanté dans sa vie

Attention, vous ne devez pas restreindre votre recherche au point de ne rencontrer que les choristes de Johnny Hallyday. Mais un bon prof qui a déjà chanté est plus à même de vous faire comprendre ce qui va et ce qui ne va pas dans votre chant. Les deux façons les plus appropriées pour cela :

- La preuve par l'exemple : « regarde ce que je fais et essaie de le reproduire à ta manière »,
- L'utilisation de métaphores claires et précises : « imagine-toi avec un ballon de baudruche gonflé dans ta bouche quand tu chantes ».

Il doit vous expliquer ce qu'il vous fait faire afin que vous puissiez chercher et trouver par vous-même. Des phrases comme « chantez dans le masque » ou « économisez votre souffle » sont inutiles à moins d'être accompagnés d'exercices appropriés et en rapport

C'est pour cela que le prof doit continuer à travailler sa voix : en conservant ses sensations vocales ou même en imitant les défauts de ses élèves, il se fait plus facilement comprendre et surtout, il est capable de se mettre à leur place. Un musicien non-chanteur n'est pas non plus automatiquement un prof de chant qualifié. Un pianiste, par exemple, peut tout à fait « étouffer » les défauts de la voix d'un élève et lui donner un faux relief. En réalité, un bon professeur est avant tout un excellent pédagogue et non une ancienne gloire du show-business. D'autant que les bons chanteurs ne sont pas toujours capables d'analyser leur propre façon chanter, car pour eux, tout est quasi automatique !

17.3.5 Apprenez à désapprendre

Ceux qui déjà ont travaillé le chant seul ont souvent pris de mauvaises habitudes malgré eux. Des habitudes qui deviennent des automatismes souvent difficiles à corriger. Les premières fois que vous prenez des cours, quel que soit votre niveau, restez humble et accueillez avec plaisir la remise en question. N'écoutez pas seulement ce que vous voulez entendre dans ce que vous dit votre professeur... Il vous faudra peut-être oublier ce que vous pensiez connaître, à commencer par les défauts de respiration et d'articulation. Et prenez l'habitude d'enregistrer vos cours régulièrement. Cela vous permettra de vous écouter et de vous habituer à votre voix. Une fois les bases du chant correctement acquises, vous pourrez refaire les exercices chez vous, et vérifier l'adéquation entre vos attentes et les progrès réalisés.

17.3.6 Ne soyez pas trop impatient

Certaines personnes prennent quelques cours dans leur vie et estiment en savoir suffisamment. On ne rappellera jamais assez que pour obtenir des bases techniques suffisantes, il faut du temps et de la patience. Le bon professeur attendra par exemple quelques mois avant de faire travailler des vocalises plus complexes sauf en présence d'un élève brillant. Fiez-vous à lui, il sait choisir les exercices ou morceaux qui vous feront progresser sur les aspects de votre voix que vous devez travailler en priorité. Dans l'optique inverse, fuyez les professeurs impatient ou nerveux, ceux pour qui rien n'avance jamais assez vite et vous le font sentir. Ils ne font qu'engendrer stress et contrariétés, deux des ennemis n°1 du chant. Retenez juste que les progrès vocaux ne sont pas réguliers. Il y a toujours des moments où vous aurez l'impression de stagner, n'en soyez pas découragés pour autant. C'est signe que votre cerveau prend le temps de bien assimiler ce que vous avez appris de nouveau. Le travail durant cette période en sera d'autant plus profitable, et le prochain palier arrivera ensuite.

17.3.7 N'acceptez pas de passer pour la victime de service

Une chose essentielle dans le travail vocal, c'est l'humilité et la volonté de se remettre en question en permanence, à travers une logique de progression. Ce n'est pas une raison pour penser que tout est de votre faute si les progrès ne viennent pas. Si vous travaillez correctement et que vous ne trouvez pas de solution à vos problèmes, c'est que le professeur ne vous a pas suffisamment bien expliqué de quoi il en retournait. L'enseignement du chant n'est pas un métier : c'est quasiment une mission. Donc désolé de le dire de manière aussi crue, mais n'acceptez pas que le prof vous retourne sa propre incompétence...

Bon, ça fait beaucoup de conseils d'un coup, mais au fond, tout est question de feeling. Si, à la fin de chaque leçon, vous vous rendez compte que vous avez appris quelque chose de plus, que vous avez la pêche et que vous avez hâte d'y retourner la semaine suivante, alors n'hésitez plus, vous avez trouvé le prof qu'il vous faut.

Bon courage dans votre quête !

18 Bibliographie

Les extraits des textes officiels sont issus de :

- Constitution « **de Sacra Liturgia** » « *Sacrosanctum Concilium* » du 4 décembre 1963
- **PGMR** (Présentation Générale du Missel Romain), édition 2008
- Vatican Information Service SNPLS liturgiecatholique.fr
- Guide célébrer : « *du bon usage de la liturgie* »
- « *L'art de célébrer – guide pastoral* », Editions du cerf
- Guide *pour Célébrer la Messe* édition 2008
- Les revues Signes Musiques et Voix nouvelles
- Etc.

De nombreux auteurs, prêtres ou laïcs, musiciens, ont contribué à la réflexion pour permettre la mise en œuvre des textes officiels pour une belle et priante liturgie. Dans cet ouvrage nous avons pu emprunter certaines de ces réflexions en particulier à :

Etienne UBERALL
Jean LAVERNE
Michel VEUTHEY
Serge KERIEN directeur adjoint du CNPL
Monseigneur VINGT-TROIS
Monseigneur Michel DUBOST
Monseigneur Albert-Marie de MONLEON
Maurice COSTE
Dominique BREDA
F. Patrick PRETOT
Philippe ROBERT
Joseph GELINEAU
Jean Michel DIEU AIDE
Anne Claire NOËL
Thomas GUEYDIER
Michel DESPLANCHES
Jean-Jo Roux, président de l'ACCREL

..... *Cette liste n'est pas exhaustive*

A lire aussi :

- « Une voix » de Renée Fleming, édition : Fayard
- « Enseigner et pratiquer le chant » de Martine Marc et Nouredine Bouati, édition : Chronique Sociale